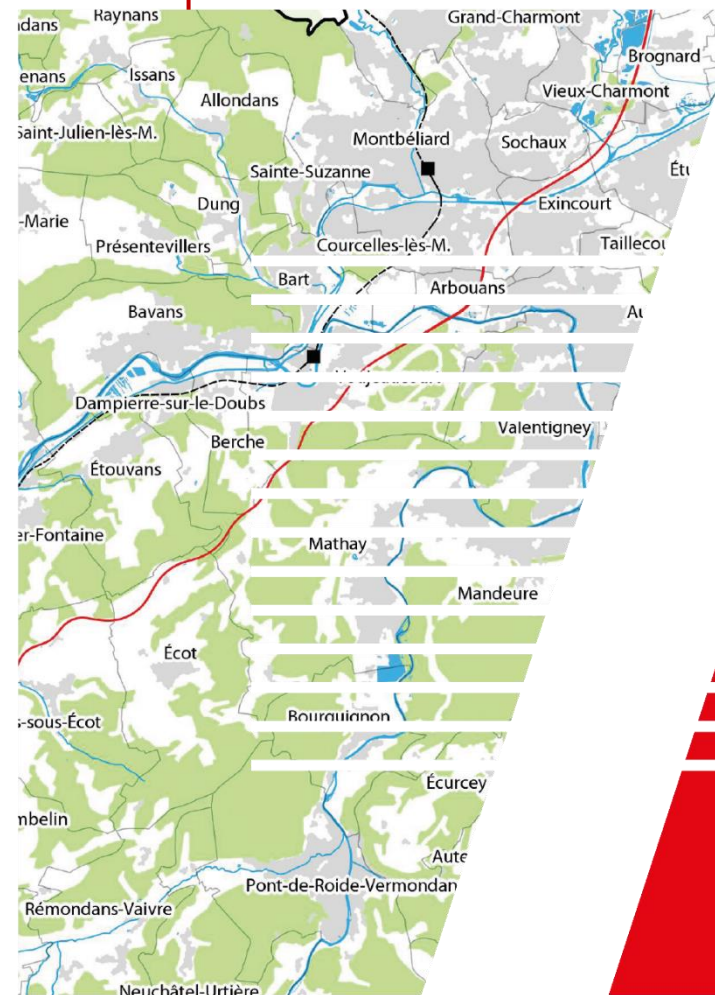


Programme de travail partenarial 2016



L'agence de développement et d'urbanisme
du Pays de Montbéliard

www.adu-montbeliard.fr

**Pays de Montbéliard Agglomération
Portrait de territoire**

Décembre 2016

Le mot du Président



Chers collègues,

Au moment où notre intercommunalité change de dimension et s'inscrit dans la perspective de construction du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, il me semble important de partager quelques fondamentaux de notre territoire. Les réflexions qui s'annoncent pour ajuster les compétences actuelles de l'agglomération et en définir de nouvelles, nécessitent que nous ayons une connaissance commune de nos atouts, comme de nos faiblesses.

L'ADU dispose de nombreuses informations capitalisées dans son observatoire, entretenu depuis maintenant plus de vingt ans. Elle a une mission permanente d'observation, destinée à faire comprendre les dynamiques en cours et à les mettre en perspective pour nous aider à définir nos politiques publiques et orienter nos actions prioritaires.

A cela s'ajoute un capital de connaissance du territoire acquis au travers d'études territoriales ou thématiques menées à différentes échelles, du quartier à la grande Région. Les travaux récents sur le SCoT Nord Doubs ont bénéficié de ce savoir et ont permis de construire un diagnostic complet, traitant l'ensemble des composantes du développement territorial.

C'est ainsi tout naturellement que l'agglomération a confié le recensement des éléments fondateurs des politiques publiques communautaires à l'ADU. Cet atlas dresse une cartographie de la mise en œuvre des compétences de l'agglomération. Il constitue ainsi une première pierre pour bâtir les perspectives de développement et d'aménagement de demain.

Après une première partie consacrée à la présentation administrative et géographique du territoire, l'atlas est organisé autour des compétences de l'agglomération, regroupées sous quatre chapitres :

- Le développement économique,
- L'aménagement de l'espace,
- L'habitat et les services à la population,
- Et enfin l'environnement.

Bonne lecture

Philippe Gautier, président de l'ADU

Sommaire

Présentation du territoire	7
Situation administrative	
Occupation de l'espace	
Démographie	
Emploi	
Développement économique	19
Parcs d'activités	
Industrie	
Commerce	
Tourisme	
Agriculture	
Aménagement de l'espace	41
Mobilités	
Numérique	
Urbanisme	
Habitat et service	59
Equilibre social de l'habitat	
Services à la population	
Sport	
Culture	
Enseignement, formation et recherche	
Environnement	79
Eau	
Assainissement	
Collecte et traitement des déchets	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	
Espace Naturel et Paysage	

Sources de données utilisées

Présentation du territoire

Les cartes administratives sont issues des données de la BD TOPO® 2016 de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

L'occupation des sols est une donnée produite par l'ADU du Pays de Montbéliard par photo-interprétation. C'est la seule donnée disponible sur le territoire de l'agglomération permettant de qualifier les sols selon quatre catégories (agricole, artificiel, forestier, naturel).

Les chiffres de la population et de l'emploi sont issus des données du recensement rénové de la population de 2013 et diffusées par l'INSEE en 2016. Depuis 2004, la méthode de recensement a évolué. Elle repose désormais sur une collecte d'information annuelle d'une commune sur cinq. Il faut donc 5 ans pour recenser l'ensemble des communes du territoire national. Ainsi, cette méthode permet de comparer les données tous les 5 ans. Les évolutions basées sur les données INSEE sont donc réalisées entre 2008 et 2013.

Développement économique

Les parcs d'activités sont issus de la base de données des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), produite par l'ADU du Pays de Montbéliard après digitalisation de l'ensemble des documents d'urbanisme de l'agglomération. Cette base de donnée est maintenue par l'ADU.

Le nombre d'emplois industriels est issu de la base de données SIRENE® 2015 de l'INSEE.

La carte des entreprises de la filière bois utilise la typologie définie par l'INSEE et regroupe les informations de l'INSEE et de 1001 Chaufferie bois, organisme qui recense et subventionne les chaufferies à bois.

Les données concernant le commerce ont été produites par le cabinet Cibles & Stratégies dans le cadre du diagnostic du SCoT Nord Doubs réalisé en 2015.

Les données sur le tourisme ont été diffusées par l'Office du Tourisme de Montbéliard en 2016.

Les données agricoles ont été produites par la Chambre Interdépartementale du Doubs-Territoire de Belfort dans le cadre du diagnostic du SCoT Nord Doubs réalisé en 2015.

Aménagement de l'espace

Les cartes sur les flux de déplacement domicile-travail et domicile-études sont issues des données du recensement de la population de 2013 et diffusées par l'INSEE en 2016.

La carte des réseaux routiers et ferroviaires sont issues des données de la BD TOPO® 2016 de l'IGN.

Les données utilisées pour la carte des transports en commun sont issues de la CTPM et des enquêtes menées par l'ADU du Pays de Montbéliard.

Pour réaliser la carte des liaisons douces, l'ADU du Pays de Montbéliard a digitalisé l'Eurovéloroute et l'ensemble des sentiers de randonnées à partir des données de l'IGN. Les pistes cyclables ont été transmises par les services de Pays de Montbéliard Agglomération.

Les données concernant les infrastructures de télécommunication et niveau de débit ont été transmises par le service DSIC de Pays de Montbéliard Agglomération qui s'est appuyé sur les données de Ariase et Degrouptest.

Les données des documents d'urbanisme sont issues de la base de données PLU de l'ADU Pays de Montbéliard et du service autorisation et droit des sols de Pays de Montbéliard Agglomération.

Habitat et services à la population

Les données sur les logements sont issues du recensement de la population de 2012 et de l'enquête sur le parc locatif social réalisée par la DREAL Franche-Comté en 2012.

Les quartiers de la politique de la ville ont été digitalisés par l'ADU du Pays de Montbéliard à partir des données du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) diffusées en 2016.

Les services aux personnes âgées et à l'enfance, les équipements culturels et l'enseignement musical sont des données issues des enquêtes réalisées par l'ADU du Pays de Montbéliard en 2016.

Les équipements sportifs sont issus de la base des équipements 2015 de l'INSEE.

Les monuments historiques sont issus des données de 2015 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et des servitudes identifiés dans les documents d'urbanisme des communes de l'agglomération.

Les données des établissements du secondaire et des établissements universitaires sont issues des données « open data » de l'État et de la base des équipements 2015 de l'INSEE.

Environnement

La carte des captages d'alimentation en eau potable est issue des données de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, d'enquêtes menées par l'ADU du Pays de Montbéliard et des annexes des documents d'urbanisme des communes de l'agglomération.

La carte des traitements des eaux usées est issue de la digitalisation des données transmises par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et d'enquêtes réalisées par l'ADU du Pays de Montbéliard.

La donnée concernant la collecte et le traitement des déchets est gérée par la direction de la collecte et traitement des déchets de Pays de Montbéliard Agglomération.

La carte qualité des cours d'eau est issue des données de 2009 de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de l'application CARMEN « CARtographie du Ministère de l'ENvironnement ».

Les plans de prévention des risques d'inondation sont des données gérées par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Les ouvrages de protection contre les inondations ont été transmis par la direction du cycle de l'eau de Pays de Montbéliard Agglomération.

Les sites naturels remarquables sont issus du regroupement de données de la DREAL Franche-Comté de 2014 et du bureau d'étude BCD environnement produite en 2015 dans le cadre du diagnostic du SCoT Nord Doubs.

La carte des unités paysagères est issue d'un travail du groupe « qualité des espaces » mené dans le cadre de l'élaboration du SCoT à partir de l'Atlas des paysages de Franche-Comté. L'analyse a été conduite à partir de photographies du territoire et de la connaissance collective du terrain.

Présentation du territoire

Chiffres clés

Situation administrative

72 communes

Occupation de l'espace

49 % d'espaces forestiers

30 % d'espaces agricoles

17 % d'espaces artificialisés

4 % d'espaces naturels

Démographie

141 000 habitants

3 villes de plus de 10 000 habitants

Emploi

64 000 emplois

1er pôle d'emploi du Nord Franche-Comté

En résumé

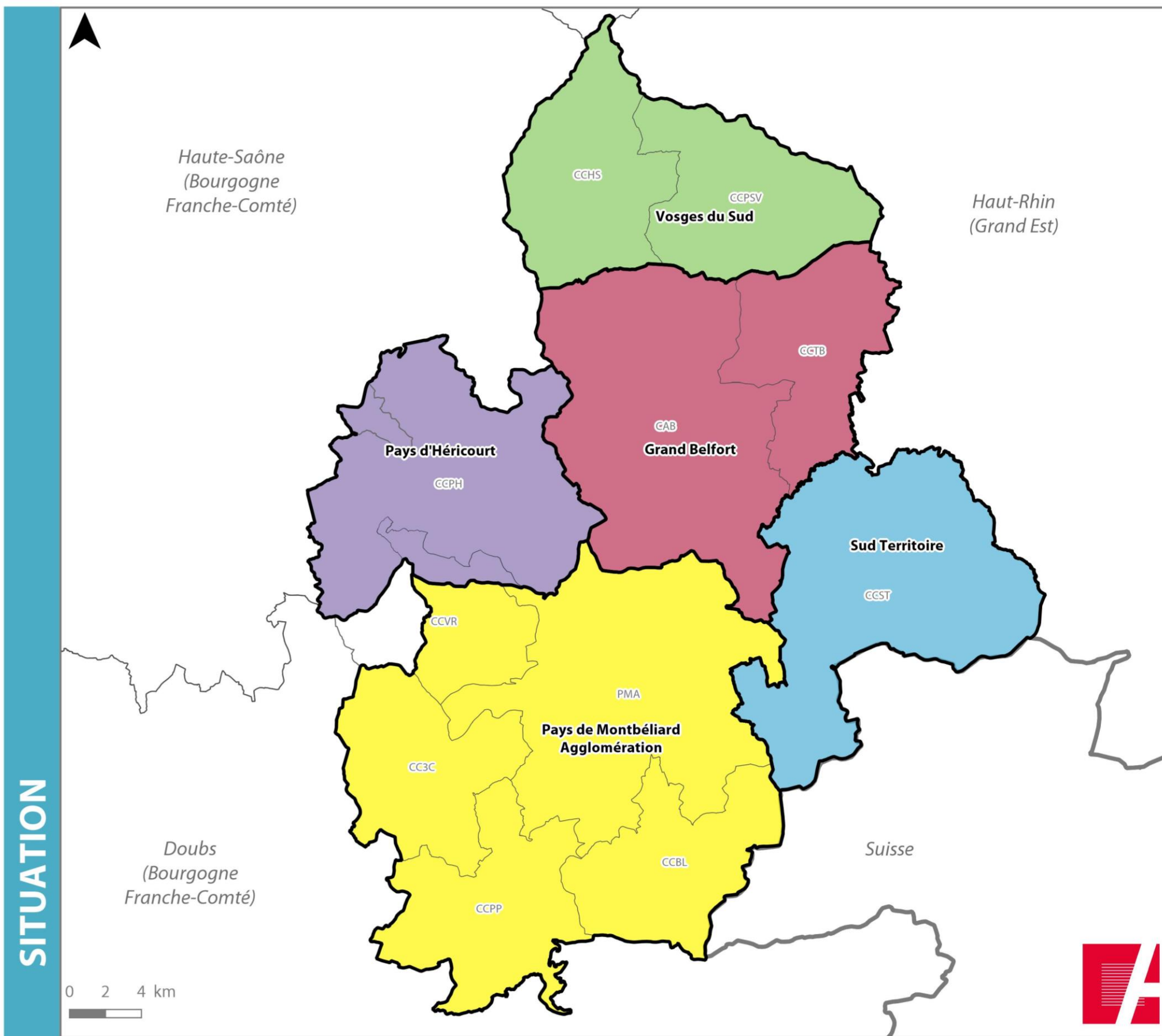
Le paysage administratif local évolue avec la création de la Région Bourgogne Franche-Comté, puis du pôle métropolitain Nord-Franche-Comté. Le remodelage des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale issu de la loi NOTRe donne naissance à une nouvelle intercommunalité : Pays de Montbéliard Agglomération.

Forte de 72 communes regroupant plus de 140 000 habitants et d'une puissance économique portée par des groupes industriels mondiaux, Pays de Montbéliard Agglomération représente une intercommunalité majeure dans le nouvel environnement des collectivités territoriales. Le nouveau périmètre d'agglomération se caractérise par la conjugaison d'atouts économiques, urbains, touristiques et ruraux.



Nouvelles intercommunalités du pôle métropolitain

Pays de Montbéliard Agglomération



Composition des nouvelles intercommunalités

- Limites des nouveaux EPCI
- Limites des anciens EPCI

Pays de Montbéliard Agglomération

- CA du Pays de Montbéliard (PMA)
- CC des Balcons du Lomont (CCBL)
- CC du Pays de Pont-de-Roide (CCPP)
- CC des Trois Cantons (CC3C)
- CC de la Vallée du Rupt (CCVR)

Vosges du Sud

- CC de la Haute Savoureuse (CCHS)
- CC du Pays sous Vosgien (CCPSV)

Pays d'Héricourt

- CC du Pays d'Héricourt (CCPH)

Sud Territoire

- CC du Sud Territoire (CCST)

Grand Belfort

- CA Belfortaine (CAB)
- CC du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB)

La nouvelle communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard est la principale intercommunalité du pôle métropolitain du Nord Franche-Comté. Les 4 autres intercommunalités qui composent ce dernier sont la communauté d'agglomération du Grand Belfort et les communautés de communes du Pays d'Héricourt, du Sud Territoire et des Vosges du Sud.

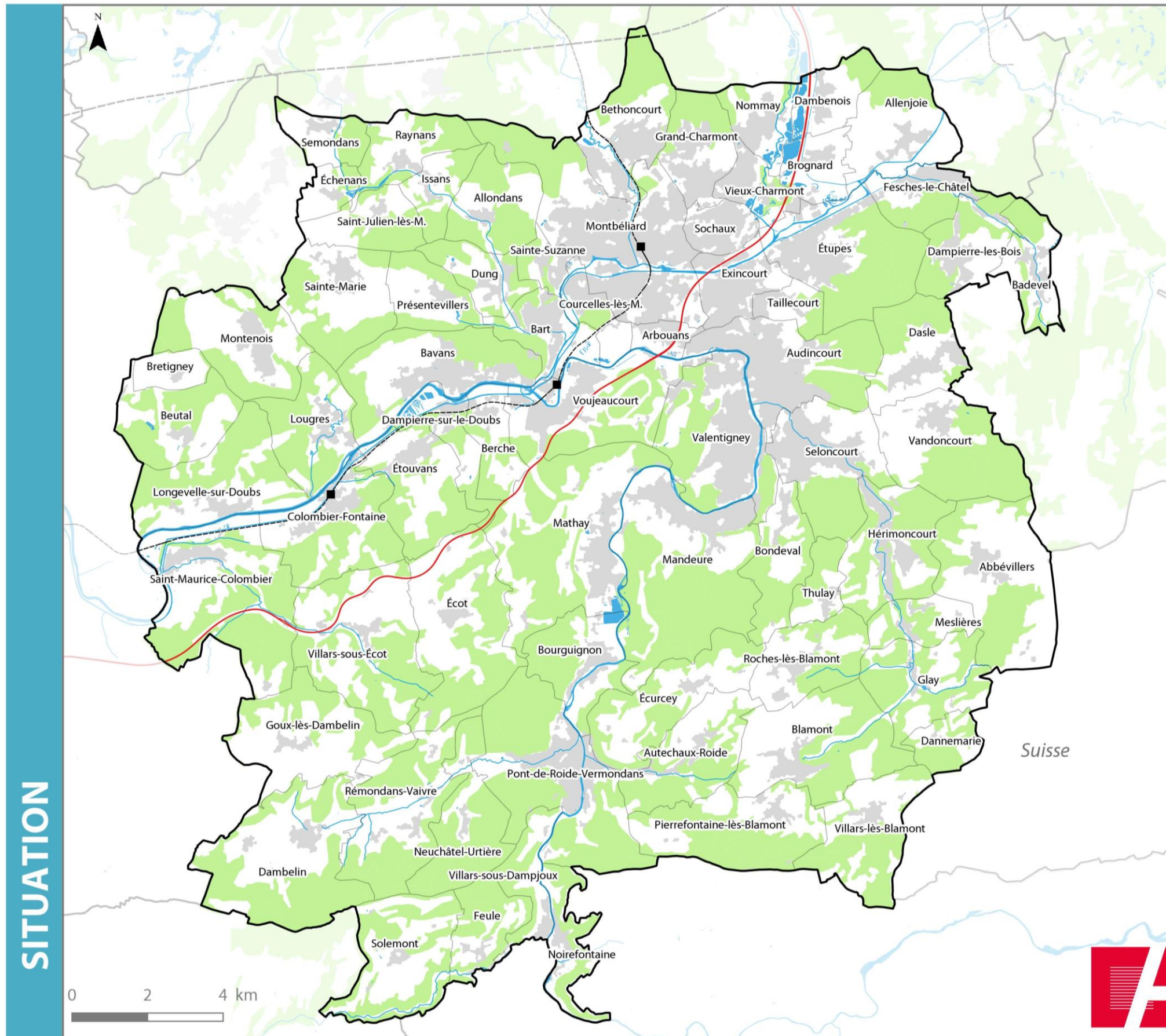
L'agglomération belfortaine est désormais limitrophe de l'Alsace et celle de Montbéliard devient frontalière de la Suisse.



SITUATION

Situation administrative

Pays de Montbéliard Agglomération



Occupation des sols

- Espace urbain
- Espace forestier
- Réseau hydrographique

Accessibilité

- Autoroute
- LGV
- Voie ferrée
- Gares

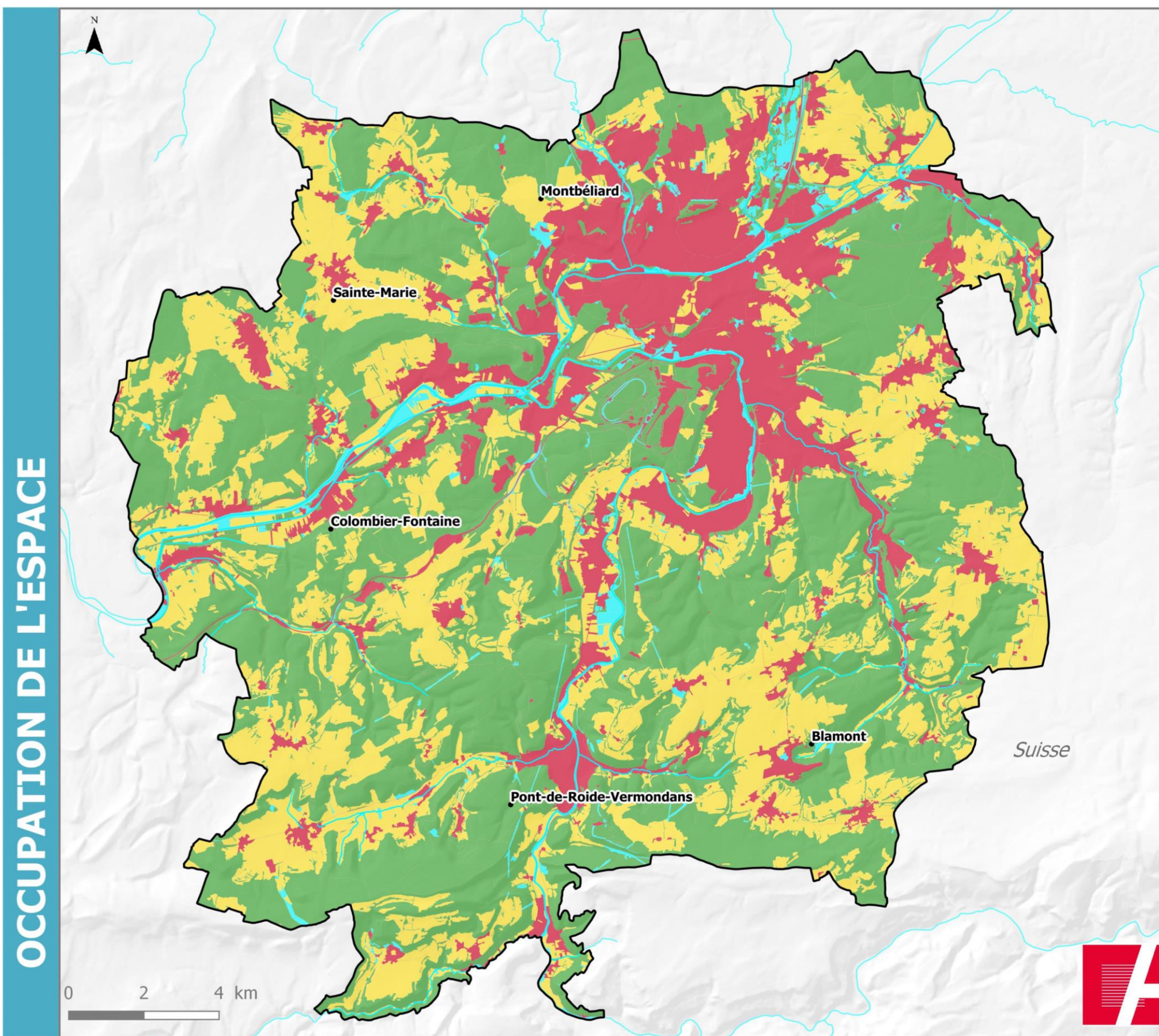
SITUATION



L'intercommunalité créée au 1er janvier 2017 autour de Montbéliard est composée des anciennes communautés de communes des Balcons du Lomont, des Trois Cantons, du Pays de Pont-de-Roide, de Pays de Montbéliard Agglomération et de neuf communes issues de l'ex-communauté de communes de la Vallée du Rupt (Allondans, Dung, Echenans, Issans, Présentevillers, Raynans, Saint-Julien, Sainte-Marie et Semondans). Elle constitue un ensemble de 72 communes.

Occupation du sol

Pays de Montbéliard Agglomération



Occupation du sol en 2010

- Espace artificiel
- Espace agricole
- Espace forestier
- Espace naturel
- Cours d'eau

OCCUPATION DE L'ESPACE

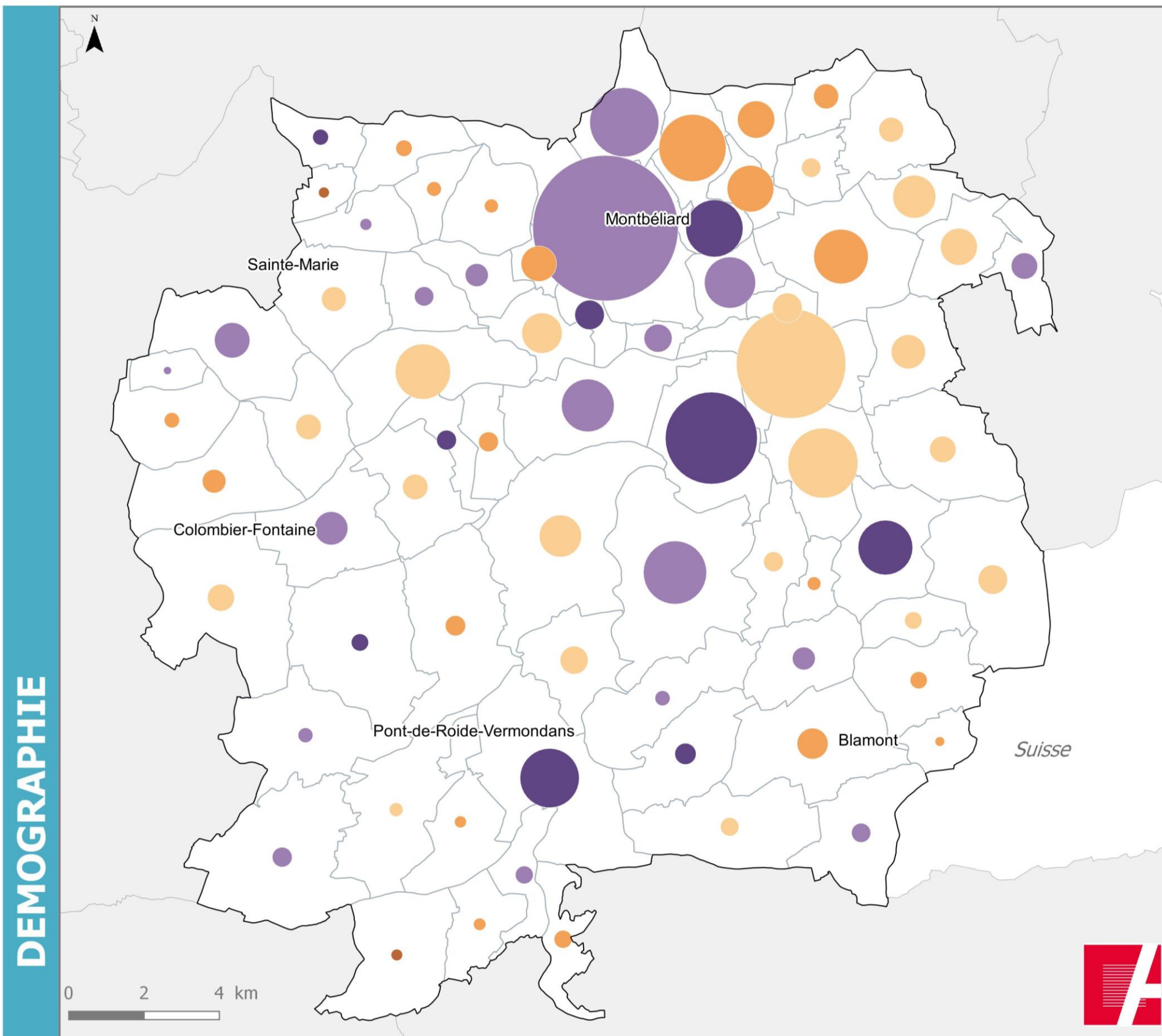
La nature est très présente sur le territoire de l'agglomération. Elle est représentée par une imposante couverture forestière qui occupe près de la moitié de l'espace et de nombreux cours d'eau qui pénètrent jusqu'au cœur des zones les plus urbanisées.

L'urbanisation occupe environ 17% de l'espace. Elle s'organise de manière assez continue en « doigts de gants » le long des différentes vallées. Les vallées du Doubs, de l'Allan, du Gland, de la Lizaine et de la Savoureuse sont les plus denses en termes d'occupation humaine.

Les plateaux sont quant à eux ponctués de villages ruraux et périurbains. On y retrouve les principales surfaces agricoles du territoire, qui représentent environ 30% de l'occupation totale de l'espace.

Répartition et évolution démographique

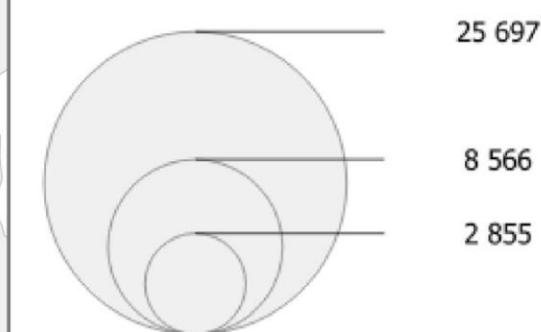
Pays de Montbéliard Agglomération



Evolution démographique de 2008 à 2013

- Diminution supérieure à 5%
- Diminution comprise entre 0 et 5%
- Augmentation inférieure à 5%
- Augmentation comprise entre 5 et 15%
- Augmentation supérieure à 15%

Population en 2013



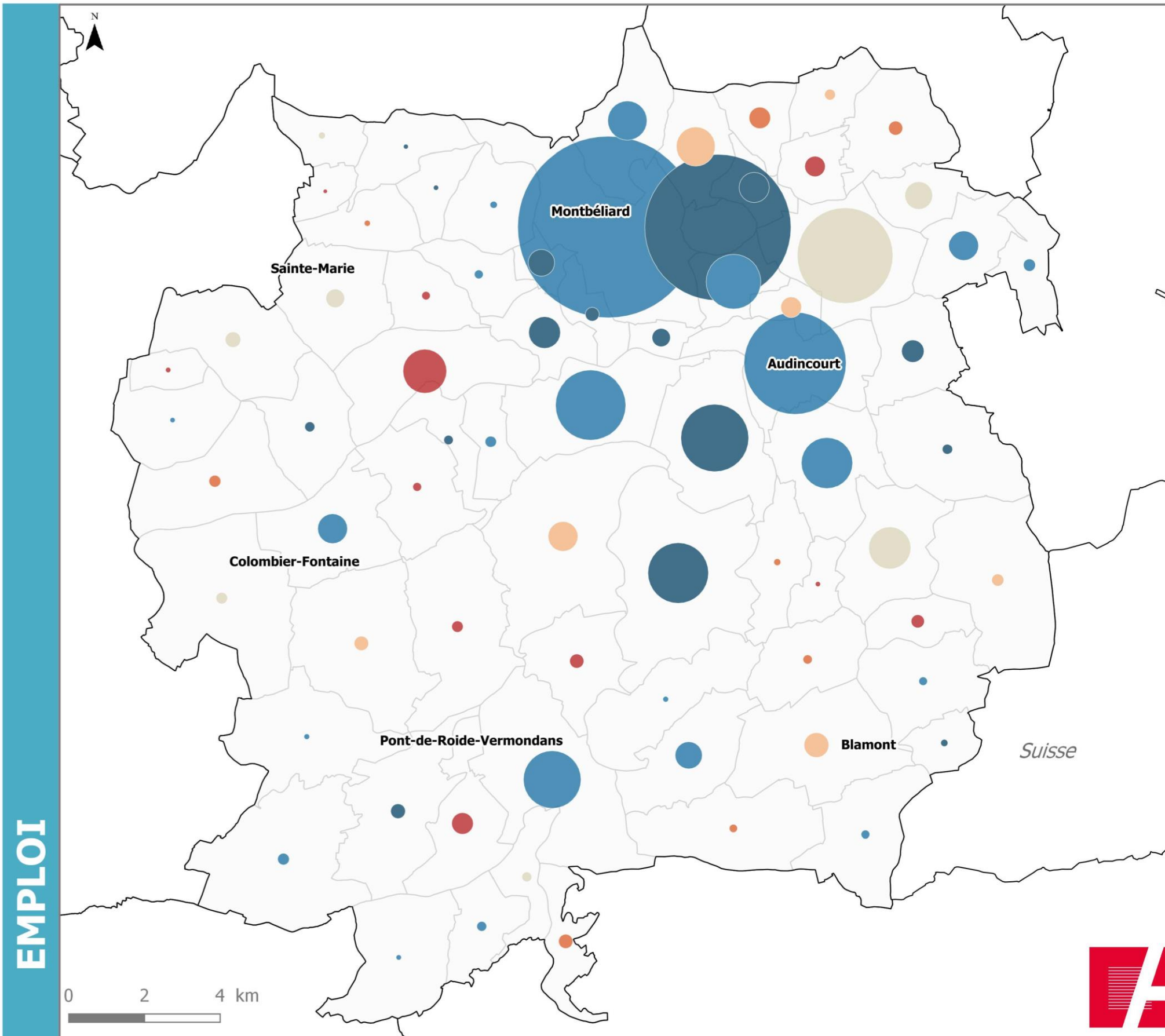
Avec 141 000 habitants en 2013, l'agglomération se classe en troisième position des intercommunalités de Bourgogne Franche-Comté. Elle se caractérise par la présence de communes de petite et moyenne tailles. Montbéliard, la ville la plus importante, accueille 26 000 habitants soit un peu moins de 20% de la population totale de l'agglomération. De nombreux villages regroupent quelques centaines d'habitants, voire moins. La partie Nord-Est, la plus agglomérée et où se situent les communes les plus densément peuplées, concentre trois-quarts des habitants.

Les derniers résultats consolidés du recensement de la population de l'INSEE permettent d'étudier l'évolution de la population entre 2008 et 2013. Sur cette période, le nombre d'habitants de l'agglomération est resté quasiment stable (-0,9% en 5 ans). Un peu plus de 60% des communes sont en croissance démographique. Les dynamiques les plus significatives concernent les communes en limite du territoire de Belfort. Les centres urbains et bourgs centres des secteurs ruraux connaissent plus de difficultés et enregistrent généralement des pertes d'habitants. Quelques exceptions, comme Audincourt ou Blamont peuvent être soulignées.

DEMOGRAPHIE

Répartition et évolution de l'emploi

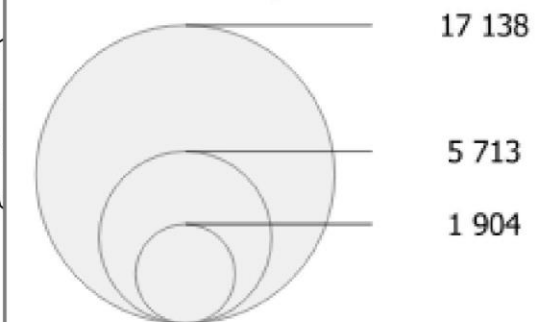
Pays de Montbéliard Agglomération



Evolution de l'emploi entre 2008 à 2013 (%)

- Diminution supérieure à 15%
- Diminution comprise entre 0 et 15%
- Augmentation inférieure à 5%
- Augmentation comprise entre 5 et 10%
- Augmentation comprise entre 10 et 20%
- Augmentation supérieure à 20%

Nombre d'emploi en 2013



L'agglomération comptait environ 64 000 emplois en 2013. Leur répartition sur le territoire est très concentrée sur le pôle Montbéliard-Sochaux qui compte près de la moitié des emplois de l'agglomération. Les autres pôles d'emplois les plus significatifs sont ceux d'Audincourt-Exincourt avec plus de 7 000 emplois et Technoland 1 et 2 avec quelques 5 500 emplois. Des pôles secondaires, offrant 2 000 à 2 600 emplois sont localisés à Valentigney, Voujeaucourt, Mandeure et Pont-de-Roide-Vermondans / Autechaux-Roide. Enfin, le pôle de Seloncourt compte environ 1 500 emplois.

Ces pôles principaux concentrent la majorité des grands groupes et des entreprises les plus importantes en termes d'effectifs : PSA à Sochaux et Mandeure, Faurecia à Audincourt et Valentigney, le centre hospitalier et Pays de Montbéliard Agglomération à Montbéliard, Aperam à Pont-de-Roide-Vermondans ou encore la manufacture Hermès à Seloncourt. Il s'agit donc de véritables pôles structurants et attractifs au-delà du périmètre de la communauté d'agglomération.

Entre 2008 et 2013, la baisse du nombre d'emplois a touché plus de la moitié des communes. Excepté Technoland, tous les pôles d'emplois principaux sont concernés, particulièrement ceux de Mandeure, Sochaux et Valentigney qui enregistrent des baisses comprises entre 17% et 21%. Ces difficultés sont liées à la restructuration du secteur productif. Le contexte auquel l'industrie doit faire face au niveau national a un impact direct sur l'activité économique locale. Ainsi, ce sont 20% des emplois industriels qui ont disparu en 5 ans. La tertiarisation de l'économie se poursuit et croît de manière constante, permettant de contrebalancer une partie de la diminution de l'emploi industriel.

Développement économique

Chiffres clés

Parcs d'activités

70 parcs d'activités

PSA : 3ème plus grand site industriel de France

Industrie

35 % d'emplois industriels

Commerce

3 hypermarchés

1 500 commerces de proximité

Tourisme

190 000 nuitées touristiques par an

Agriculture

130 exploitations agricoles



En résumé

Véritable terre d'industrie par son histoire et sa forte structuration autour de la filière automobile, Pays de Montbéliard Agglomération est le premier bassin d'emplois du Nord Franche-Comté et compte parmi les plus structurants de la Région.

La filière industrielle est structurée par des entreprises de grande renommée, s'appuyant sur un réseau dense de PME-PMI performantes. Ses quelques 300 établissements offrent environ 35 % du total des emplois de l'agglomération. Les établissements de cette filière sont principalement implantés au sein de parcs d'activités dédiés. Les parcs les plus récents de Technoland 1 et 2, sous compétence communautaire, accueillent également des services aux entreprises jouant un rôle important pour l'attractivité de ces espaces.

Le commerce regroupe le tiers des établissements de l'économie tertiaire. Il s'agit le plus souvent de petits commerces de proximité. L'offre commerciale est fortement concentrée dans la partie la plus urbaine de l'agglomération.

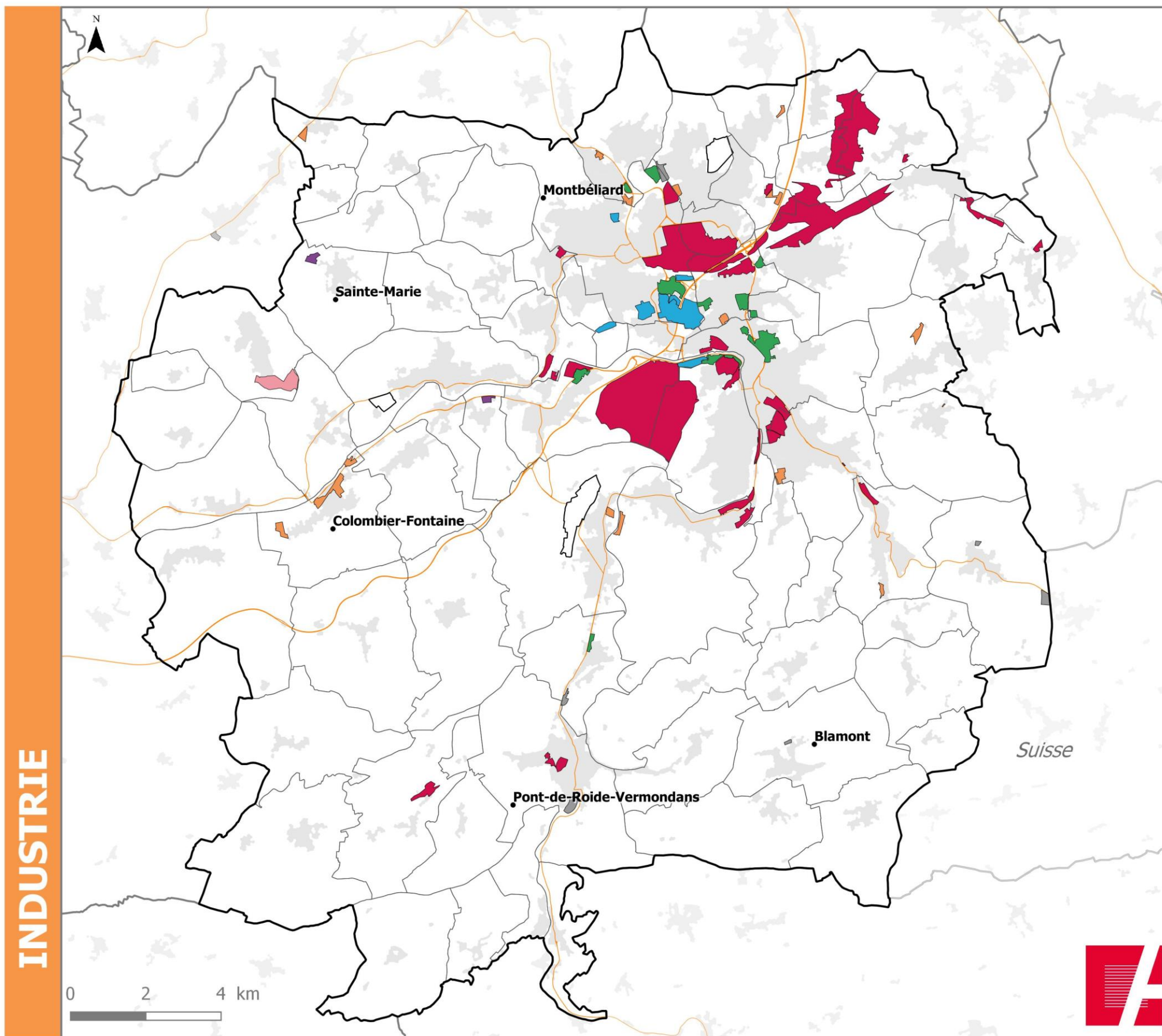
On y retrouve les deux principaux centres-villes de Montbéliard et Audincourt, ainsi que les zones commerciales les plus développées du Pied des Gouttes et des Arbletiers.

Le tourisme, l'agriculture et la filière bois représentent enfin des secteurs économiques, certes moins importants en volumes d'emplois, mais dont le développement participe au dynamisme de l'Agglomération et à la promotion de son image. Chacun de ces secteurs est porteur d'enseignes permettant d'enrichir la marque d'un territoire dont les atouts ne sont pas uniquement industriels.



Vocations principales des parcs d'activités

Pays de Montbéliard Agglomération



Vocations principales

- Industrie (27)
- Artisanat (15)
- Tertiaire (7)
- Commerce (12)
- Mixte (2)
- Loisirs (1)
- En projet (3)
- Non connu (7)

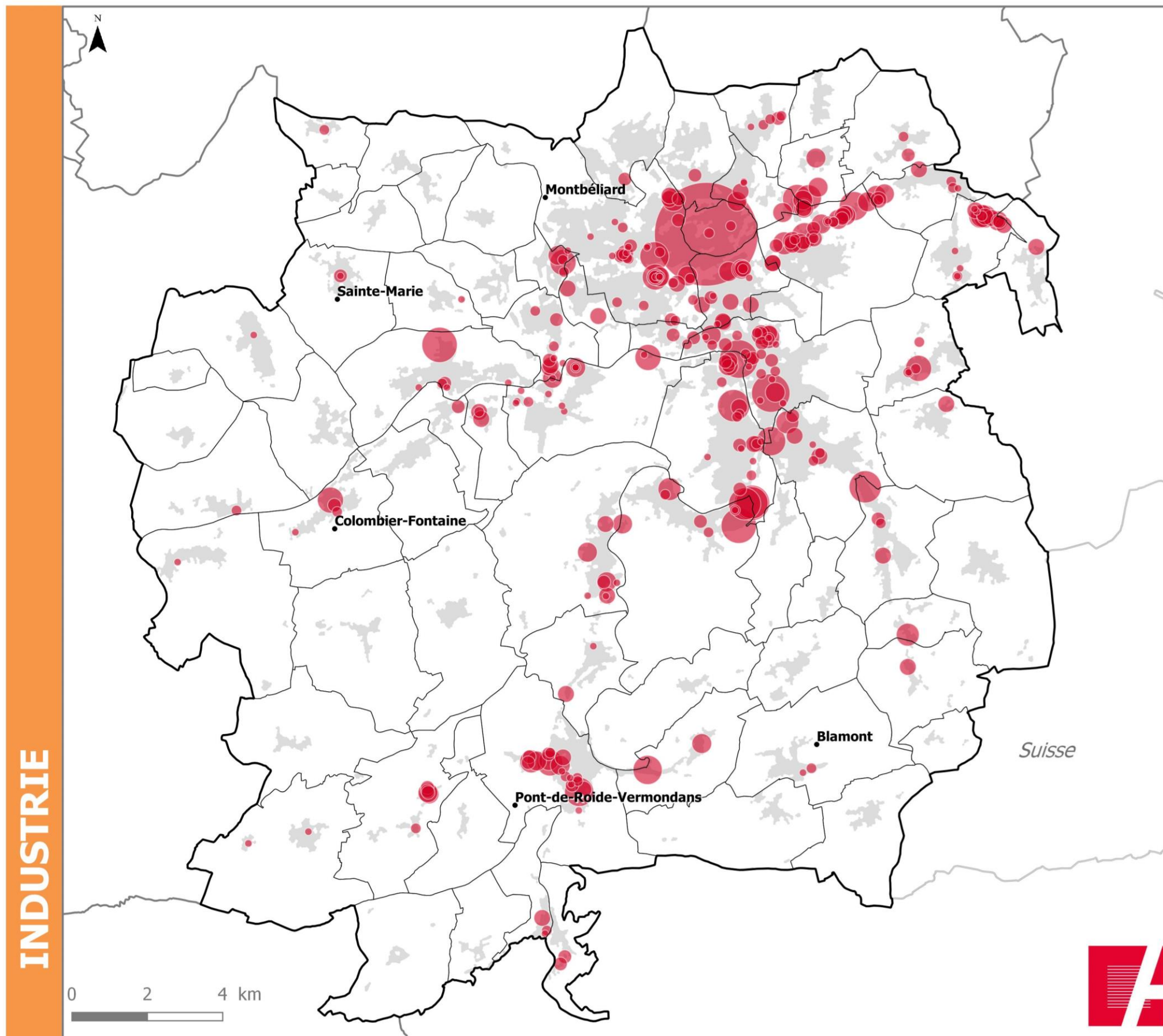
L'agglomération compte 70 parcs d'activités accueillant environ 1 400 établissements pour 30 000 emplois. Les zones d'activités économiques jouent donc un rôle important dans l'économie locale. Elles concentrent 22 % des établissements du territoire ainsi que 47 % des emplois.

La répartition actuelle des sites d'activités économiques est fortement liée au développement industriel et historique le long des vallées, ainsi qu'à des politiques publiques d'aménagement de l'espace plus récentes ayant conduit à la création de parcs d'activités modernes le long d'axes de desserte structurants.

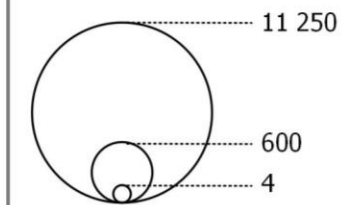
Les parcs d'activités sont principalement à vocation industrielle. Près de 60 % des emplois des parcs d'activités sont des emplois liés à l'industrie (soit 17 800 sur 29 800). Les services collectifs et le commerce, qui sont les deux autres principaux secteurs, pèsent respectivement 11 % et 8 % des emplois en parcs d'activités. Ces proportions reflètent ainsi l'orientation industrielle de l'économie de l'agglomération.

Nombre d'emplois des entreprises industrielles

Pays de Montbéliard Agglomération



Nombre d'emploi en 2015



D'après les données SIRENE de 2015, 10 % des établissements de l'agglomération relèvent du secteur de l'industrie (soit plus de 300 établissements de plus d'un salarié) qui offre 35% des emplois, d'après les données de l'INSEE.

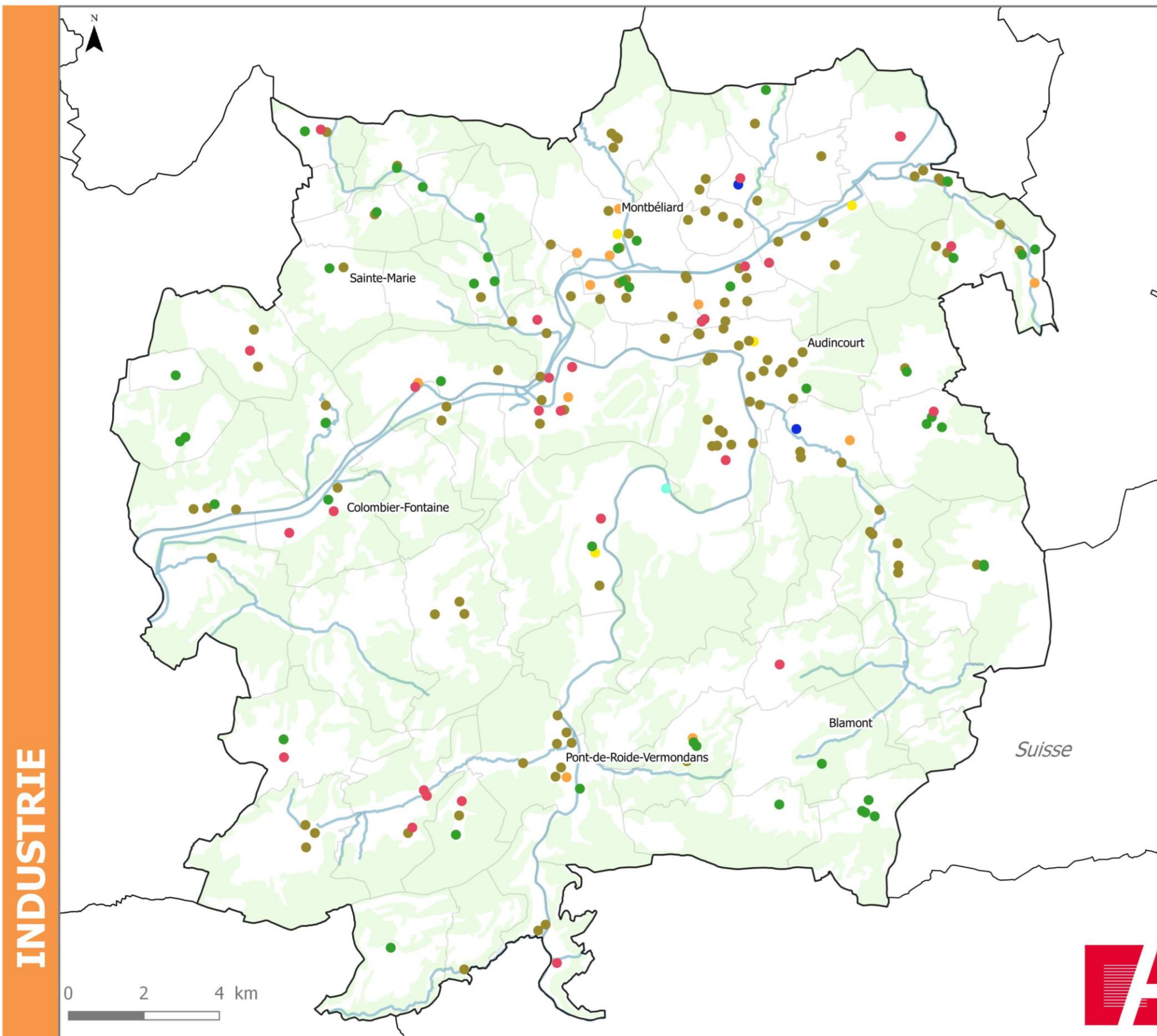
Les établissements industriels concernent pour un quart d'entre eux l'industrie alimentaire, et un autre quart la fabrication de produits métalliques. Malgré un très faible nombre d'établissements (6%), l'industrie automobile représente 75% des emplois dans l'industrie. L'usine PSA de Sochaux concentre à elle seule 67% de l'emploi de l'industrie automobile. Lorsque l'on y ajoute les autres établissements du groupe, PSA polarise 80% des emplois de la filière automobile. Ainsi, dans l'agglomération, 1 emploi sur 4 est lié au groupe PSA.

Malgré une diminution relative du poids de l'industrie en termes d'emplois offerts, ce secteur reste au cœur de l'économie locale. Des restructurations ont été nécessaires pour faire face au contexte de mondialisation, mais des externalisations compensent en partie les pertes d'emplois industriels : externalisation des services de nettoyage, de sécurité ou de recherche et développement (qui étaient auparavant internes aux entreprises).



Types d'activités des entreprises de la filière bois

Pays de Montbéliard Agglomération



Typologie d'activités en 2013 (nombre d'entreprises comptabilisées)

- Travail du bois - fabrication de produits intermédiaires (28)
- Fabrication de meubles (13)
- Construction en bois (126)
- Industrie du papier et de carton (2)
- Sylviculture et exploitations forestière (47)
- Commerces de détail de charbons et combustibles (2)
- Autres (5)
- Espaces boisés

La filière bois correspond à l'ensemble des activités qui contribuent à la réalisation de produits finis en bois. On retrouve en amont la sylviculture, qui correspond à l'exploitation de la matière première pouvant servir par la suite à la production de produits intermédiaires, puis le travail du bois, l'élaboration de produits finis comme la fabrication de meubles, les constructions en bois, ou encore la production de papier et cartons. On intègre à cette filière le bois-énergie.

En 2012, la filière bois atteint 223 établissements pour plus de 600 salariés. Ces établissements sont en grande majorité de petites entreprises artisanales.

Le domaine de la construction en bois (travaux de menuiserie, travaux de charpente, construction de maisons individuelles) est le plus développé avec la moitié des établissements de la filière. C'est également le domaine qui emploie le plus de salariés dans la filière.

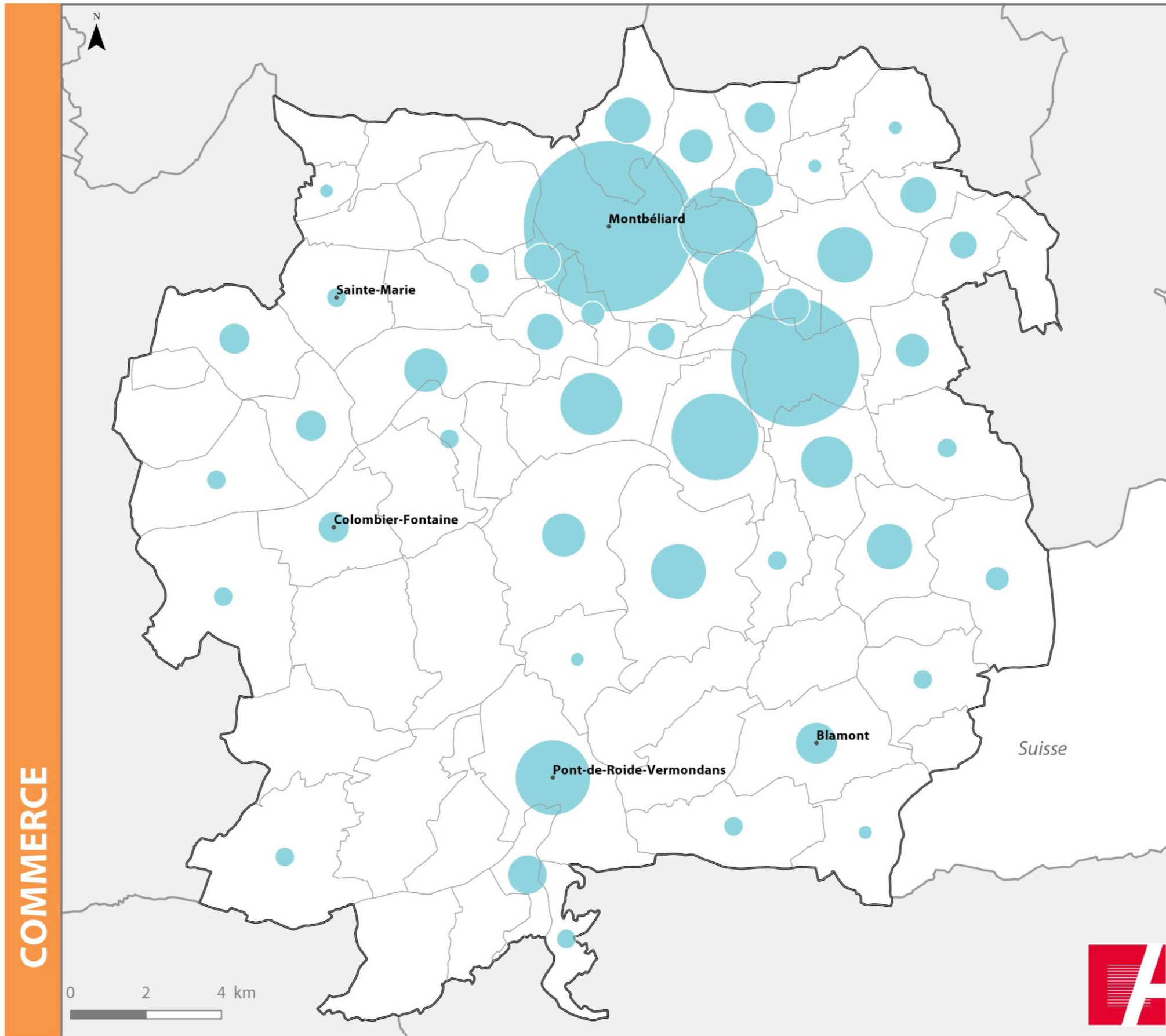
La sylviculture représente près d'un quart des établissements mais seulement 6 % des emplois. Il s'agit quasi exclusivement de microentreprises et d'activités artisanales, voire de collectivités locales pour la vente de bois de chauffage.

Localement, le travail du bois concerne principalement la fabrication de charpentes et d'autres menuiseries, la fabrication d'objets divers et enfin le sciage et rabotage du bois. 12 % des établissements et 12 % des emplois de la filière bois sont rattachés à ce secteur. La fabrication de meubles est surtout le fait de petites entreprises artisanales.

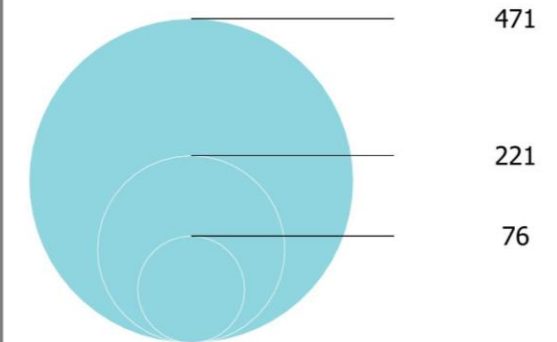
Seuls deux établissements dans l'industrie du papier et du carton sont présents sur le territoire dont la papeterie de Mandeuve qui emploie environ 75 personnes, soit 11 % des emplois de la filière bois.

Nombre de commerces traditionnels par commune

Pays de Montbéliard Agglomération



Nombre de commerces traditionnels



Le commerce traditionnel ou commerce de proximité correspond aux établissements de moins de 300 mètres carrés. Ce type de commerces est peu présent dans la grande majorité des communes. Il est principalement polarisé par les principaux centres-villes de Montbéliard (près de 500 commerces) et d'Audincourt (plus de 200 commerces). A elles seules, ces deux communes regroupent 48% des commerces de proximité du territoire.

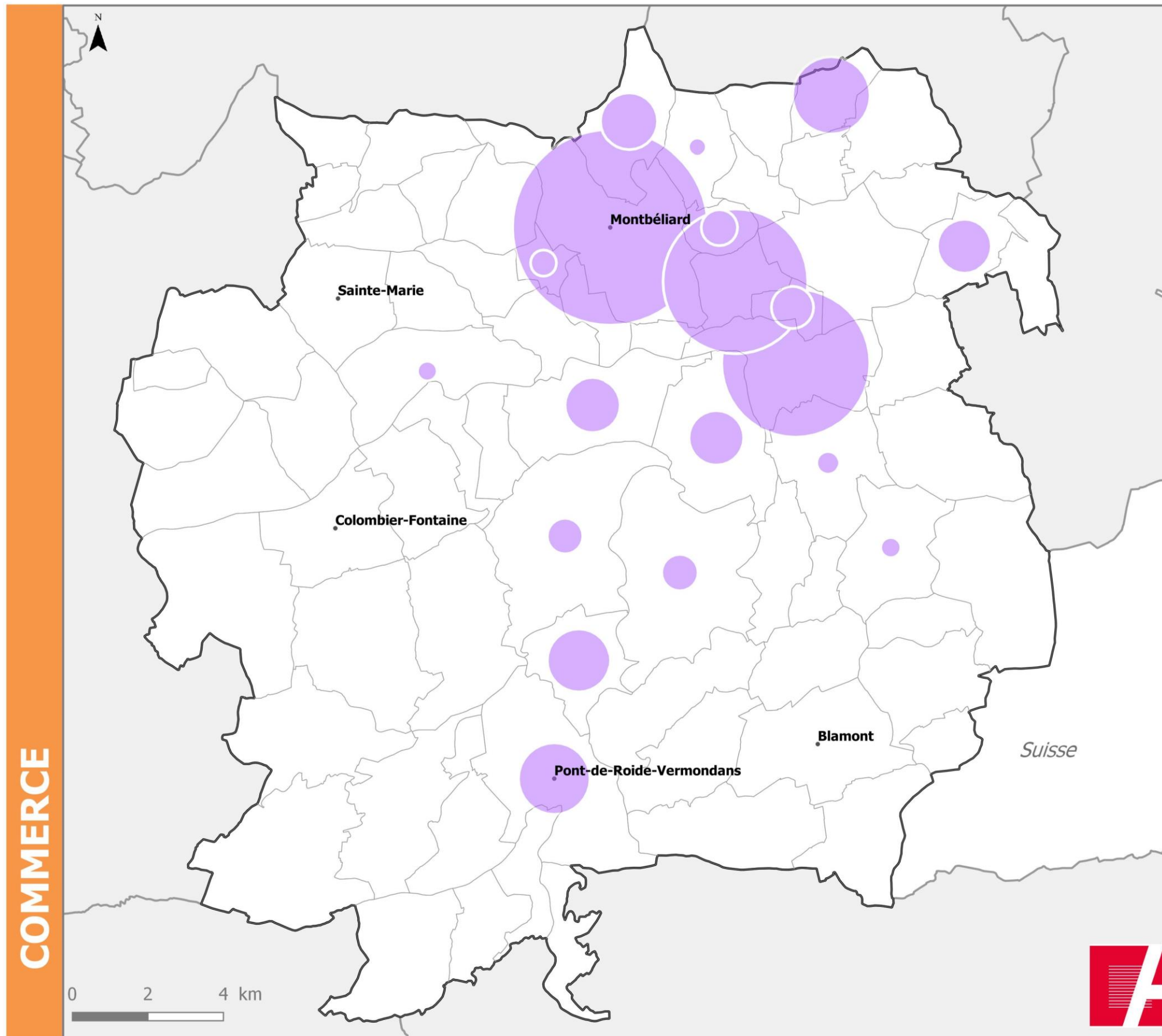
Hors de ces communes, les bourgs organisent une offre commerciale permettant de répondre aux besoins de proximité de leurs habitants. Dans les parties plus rurales et éloignées du cœur de l'agglomération, le maillage commercial devient plus lâche. Seule Pont-de-Roide-Vermondans peut être considérée comme une polarité commerciale.

Selon les informations obtenues auprès des communes lors de l'étude commerciale du SCoT Nord Doubs menée en 2015, le territoire comptabilise 134 cellules vacantes sur 22 communes. Montbéliard en compte 82 dont 65 sur le centre-ville.

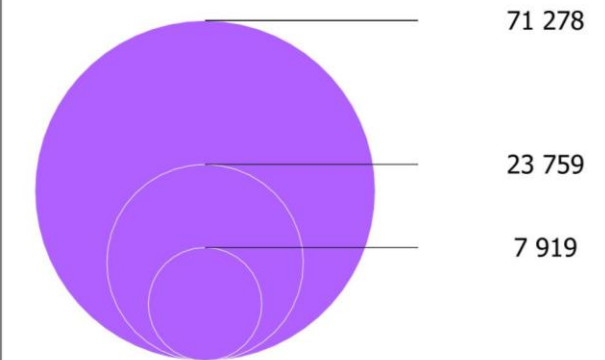
Sources : Cibles et stratégies, 2015 | Fond cartographique : IGN®BD Topo 2016 | Traitement: SIG ADU | Réalisation: ADUPM, 2016

Plancher commercial des Grandes et Moyennes Surfaces

Pays de Montbéliard Agglomération



Plancher commercial 2015 en m²

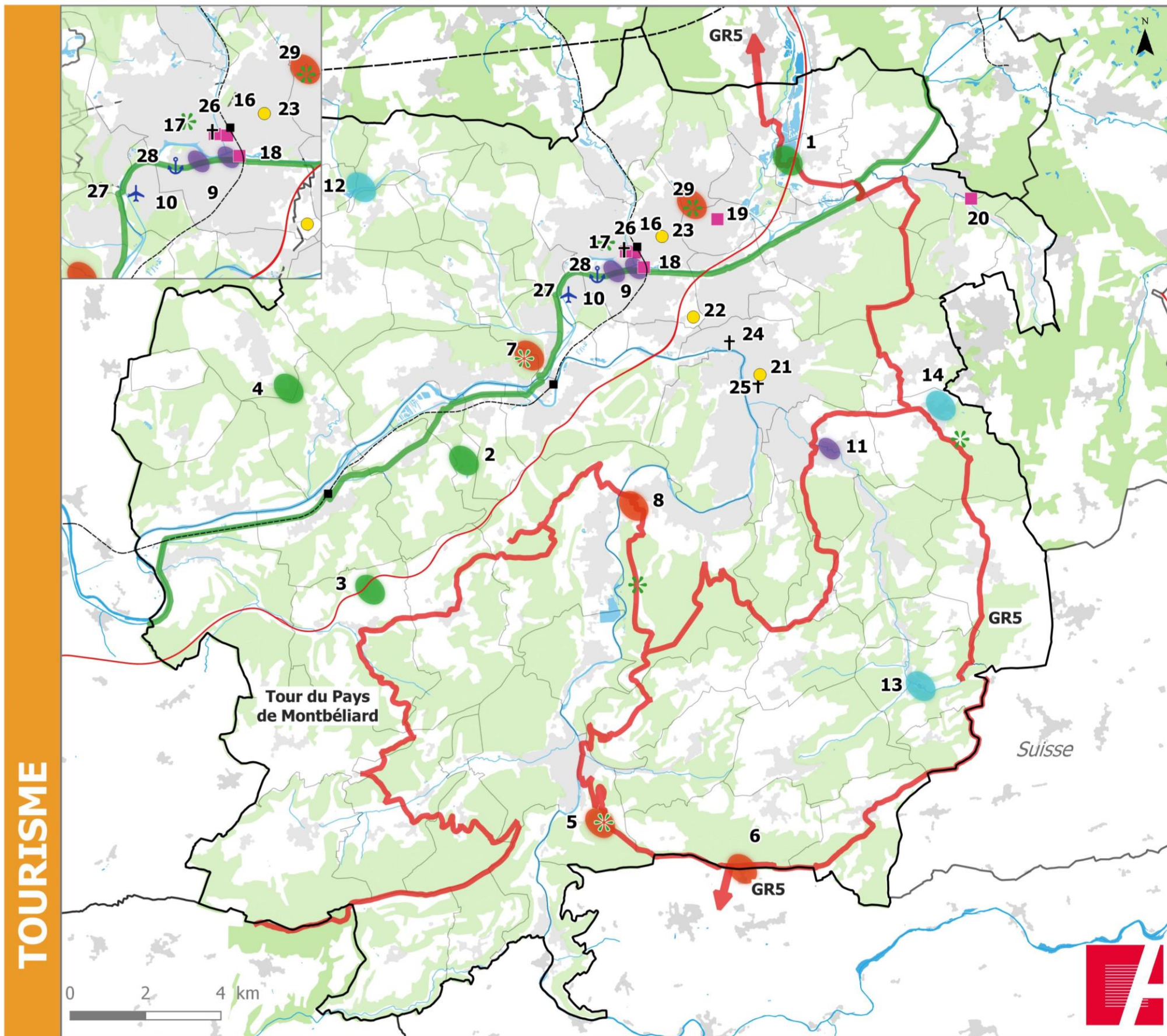


L'offre commerciale en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) est polarisée au sein de trois zones commerciales principales : le Pied des Gouttes à Montbéliard, les Arbletters à Audincourt et Géant-Casino à Exincourt. Quelques autres communes proposent une offre en GMS principalement orientée sur de l'alimentaire en réponse à des besoins de proximité. La commune de Bouguignon présente un profil particulier en raison de l'accueil de GMS spécialisées dans l'équipement de la personne et de la maison profitant d'une vitrine sur la route départementale.

En comparaison avec d'autres pôles urbains de taille équivalente, le secteur alimentaire est surreprésenté dans l'agglomération. La présence de trois hypermarchés illustre l'importance de cette offre. A l'inverse, les secteurs du bricolage et de l'équipement de la maison apparaissent sensiblement moins représentés que dans d'autres pôles urbains.

Potentiel touristique

Pays de Montbéliard Agglomération



Éléments

- Patrimoine naturel
- Patrimoine historique
- Espaces de loisirs
- Parcs urbains
- Musées et autres lieux à visiter
- Grands équipements
- + Patrimoine religieux remarquable
- ✱ Belvédères
- EuroVéloroute 6
- Sentier de Grande Randonnée

Points d'intérêts

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. Base de loisirs du Pays de Montbéliard | 17. Musée Beurnier-Rossel |
| 2. Golf de Pruneville | 18. Pavillon des sciences |
| 3. Terrain motocross Villars-sous-Écot Peugeot | 19. Musée de l'Aventure |
| 4. Zone de loisirs de Montenois | 20. Entreprises Cristel |
| 5. Batterie des Roches | 21. Moloco |
| 6. Fort du Lomont | 22. L'Axone |
| 7. Fort du Mont Bart | 23. Stade Bonal |
| 8. Théâtre Gallo-Romain de Mandeuve | 24. Eglise de l'Immaculée Conception |
| 9. L'Ile en mouvement | 25. Eglise du Sacré-Coeur |
| 10. Parc du Près la Rose | 26. Temple Saint-Martin |
| 11. Parc de la Panse | 27. Aérodrome |
| 12. Etangs des Princes | 28. Port de Montbéliard |
| 13. Source et moulin de la Doue | 29. Fort Lachaux |

L'offre touristique de l'agglomération est relativement variée. Elle s'appuie sur un patrimoine naturel et urbain valorisé et sur la création d'équipements culturels et de loisirs. L'ensemble est le support d'animations événementielles à forte notoriété.

Plusieurs équipements touristiques ont été aménagés ou intégrés dans ces sites naturels. La base de loisirs de Brognard et celle de Montenois font figure d'équipements touristiques incontournables pour les habitants. Le golf de Pruneville à Dampierre-sur-le-Doubs est également attractif. Des aménagements tels que les belvédères, sentiers de randonnées et pistes cyclables permettent de découvrir ce patrimoine naturel.

Le patrimoine urbain est également riche. Il est constitué d'ensembles urbains historiques dont le plus significatif est le centre-ville de Montbéliard empreint de l'identité architecturale d'Heinrich Schickhardt, d'ensemble fortifiés comme celui du Mont Bart et du Lomont, ou encore d'édifices remarquables comme l'église d'Audincourt.

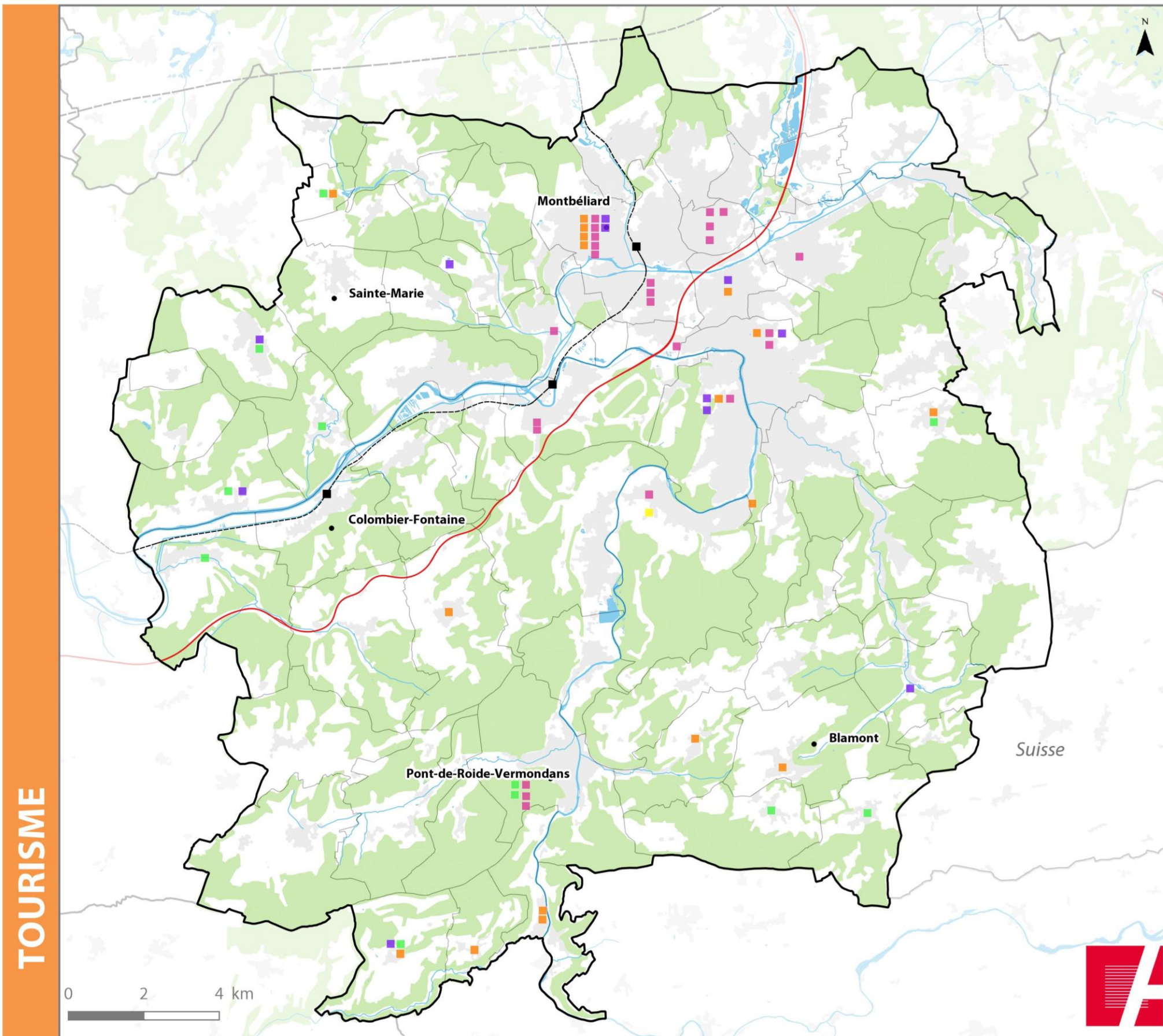
De nombreux équipements participent à la valorisation touristique du territoire. Le musée de l'Aventure Peugeot, les scènes de spectacle, le Pavillon des sciences ou encore la

TOURISME

Sources : Office du tourisme, Montbéliard, 2016 ; Rencontres territoriales ADUPM, 2014 | Fond cartographique : IGN@BD Topo 2016 | Traitement: SIG ADU | Réalisation: ADUPM, 2016

Hébergement touristique

Pays de Montbéliard Agglomération



Typologie

- Camping (1)
- Chambre d'hôtes (11)
- Gîte (12)
- Hôtel (24)
- Meublé touristique (17)

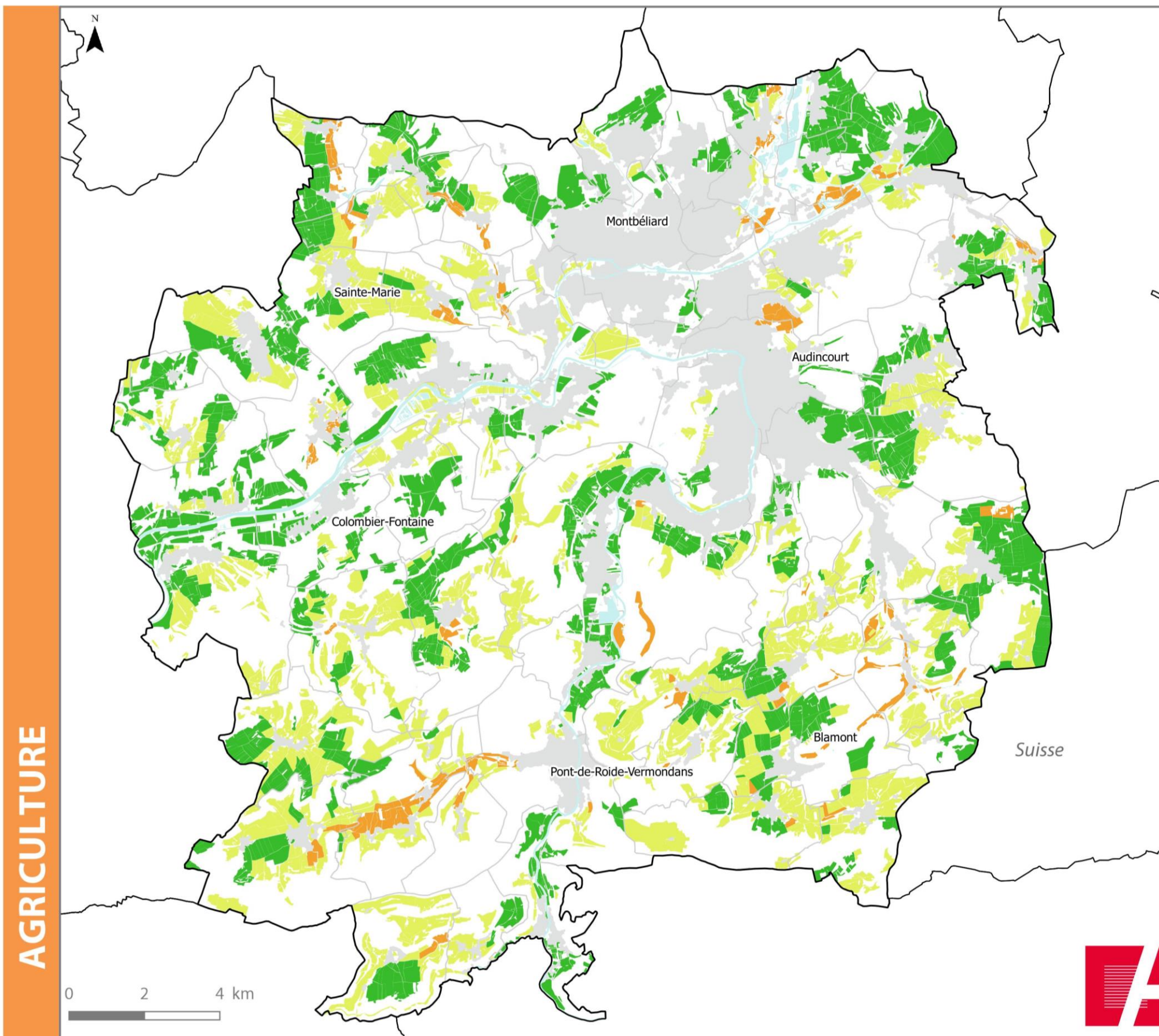
La connaissance de l'hébergement touristique reste difficile. Il n'existe aucune source de recensement fiable. Cette carte résulte d'une collaboration avec l'office du tourisme de Montbéliard et les communes dans le cadre de l'élaboration du SCoT Nord Doubs au second semestre 2016.

Près de la moitié de l'offre en hébergement touristique de l'agglomération est composée d'hôtels, principalement localisés dans l'unité urbaine de Montbéliard où ils représentent près de 80% des 1 200 hébergements comptabilisés. L'autre moitié se répartit entre gîtes, chambres d'hôtes ou appartements. A noter également que le seul camping présent sur le territoire, à Mandeuve, se trouve relativement isolé des zones d'attraction touristique les plus importantes.

Le secteur de Pont-de-Roide-Vermondans compte un quart des hébergements. L'offre est assez diversifiée : gîtes, maisons, hôtels, chambres d'hôtes ou encore appartements confèrent à ce secteur une capacité d'hébergement plutôt importante, de l'ordre d'une cinquantaine de chambres. La commune de Pont-de-Roide-Vermondans regroupe 42 % de cette offre, notamment grâce à ses trois hôtels.

Valeur agronomique des terres

Pays de Montbéliard agglomération



Valeur agronomique

- Bonne (6 560 ha)
- Moyenne (6 085 ha)
- Faible (731 ha)

Les surfaces agricoles s'élèvent à 13 376 ha en 2015, soit près d'un tiers de la superficie de l'agglomération.

La valeur agronomique des terres agricoles a été déterminée par la chambre interdépartementale d'agriculture, selon des critères comme la perméabilité ou la richesse en nutriment du sol. Elles sont classées selon trois catégories : bonne, moyenne et faible.

Ainsi, les surfaces agricoles du territoire se décomposent de la manière suivante : 6 560 ha, soit près de la moitié, sont des terres de bonne valeur agronomique, 6 085 ha de moyenne valeur et 731 ha de faible valeur.

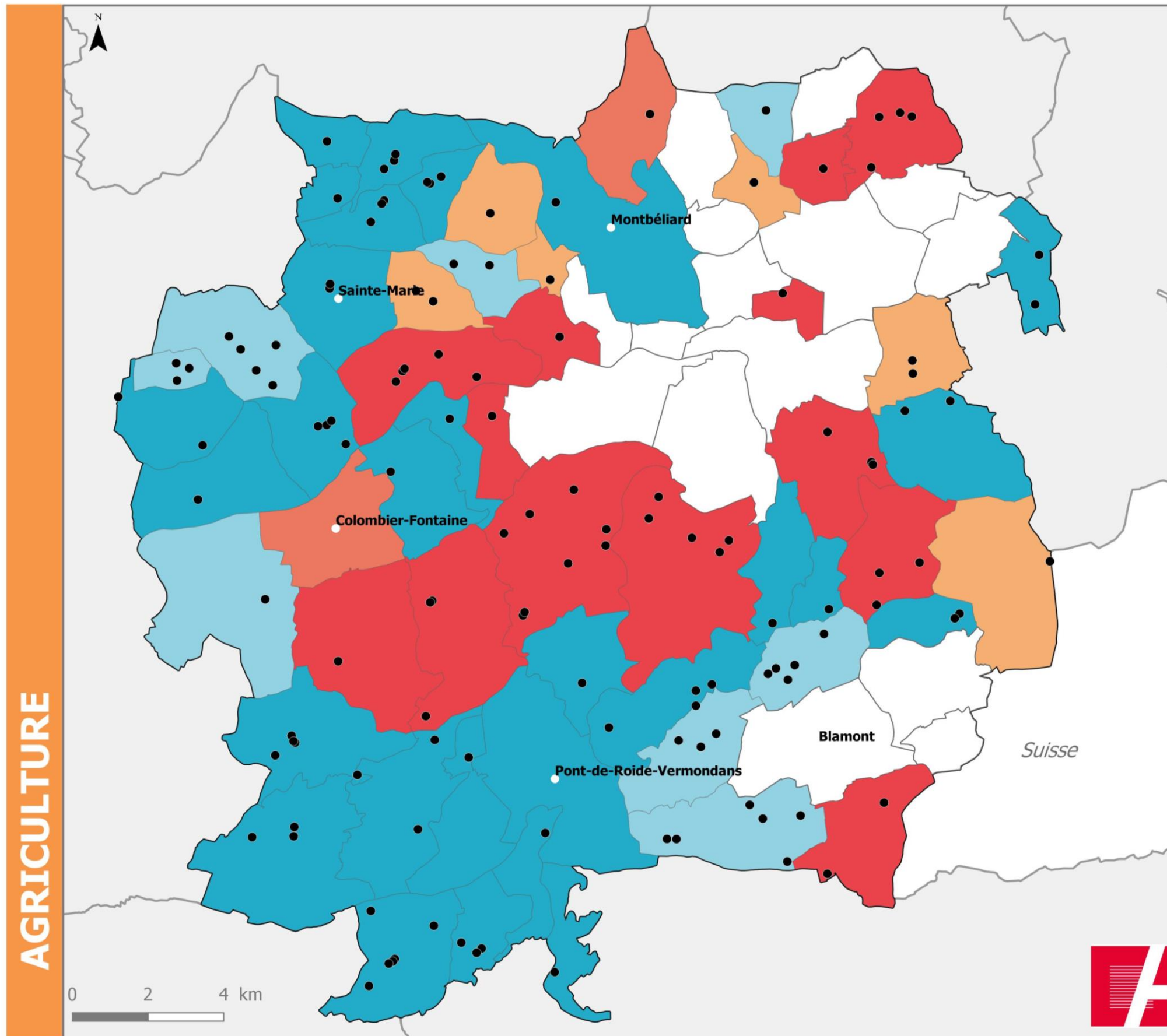
Les surfaces agricoles de bonne et moyenne valeurs agronomiques se situent sur les plateaux et pour partie dans les vallées. On y fait essentiellement de l'élevage ou de la polyculture (céréalière, maraichère, horticole). Inversement, celles de faible valeur agronomique se trouvent sur les coteaux et sont essentiellement des prairies.

25% de la surface totale de l'agglomération, soit 10 971 ha sont déclarés à la Politique Agricole Commune (PAC). Cette dernière a pour objectif d'aider financièrement les agriculteurs, de rendre l'agriculture plus respectueuse de l'environnement et d'assurer le développement rural. Ce pourcentage reste faible comparé à celui observé au niveau départemental (46%).

Les surfaces agricoles non PAC représentent quant à elles 2 405 ha. Ces surfaces sont principalement localisées sur trois zones : le secteur urbain et la vallée du Doubs (élevage, loisirs, attente de projet d'urbanisation), le plateau d'Ecot (loisirs, attente de projets, absence de déclaration) et la zone du plateau de Blamont (terres exploitées par des agriculteurs suisses).

Orientation agricole des communes et localisation des sièges d'exploitation

Pays de Montbéliard Agglomération



Orientations agricoles des communes

- Bovins viande - Bovins lait (8)
- Bovins lait (28)
- Cultures (6)
- Horticulture (2)
- Systèmes diversifiées (13)
- Sans orientation (15)

Exploitations agricoles

- Sièges d'exploitation

Selon la chambre interdépartementale d'agriculture, il y avait, en 2015, 133 exploitations agricoles dans l'agglomération, gérées par 155 exploitants.

L'élevage laitier est l'activité la plus représentée avec environ 80 exploitations, soit plus de la moitié des exploitations agricoles. Une trentaine d'exploitations valorisent leur lait dans la filière Comté, principalement dans les secteurs des contreforts de Lomont et du plateau de Blamont. La zone AOC Comté concerne 17 communes du territoire.

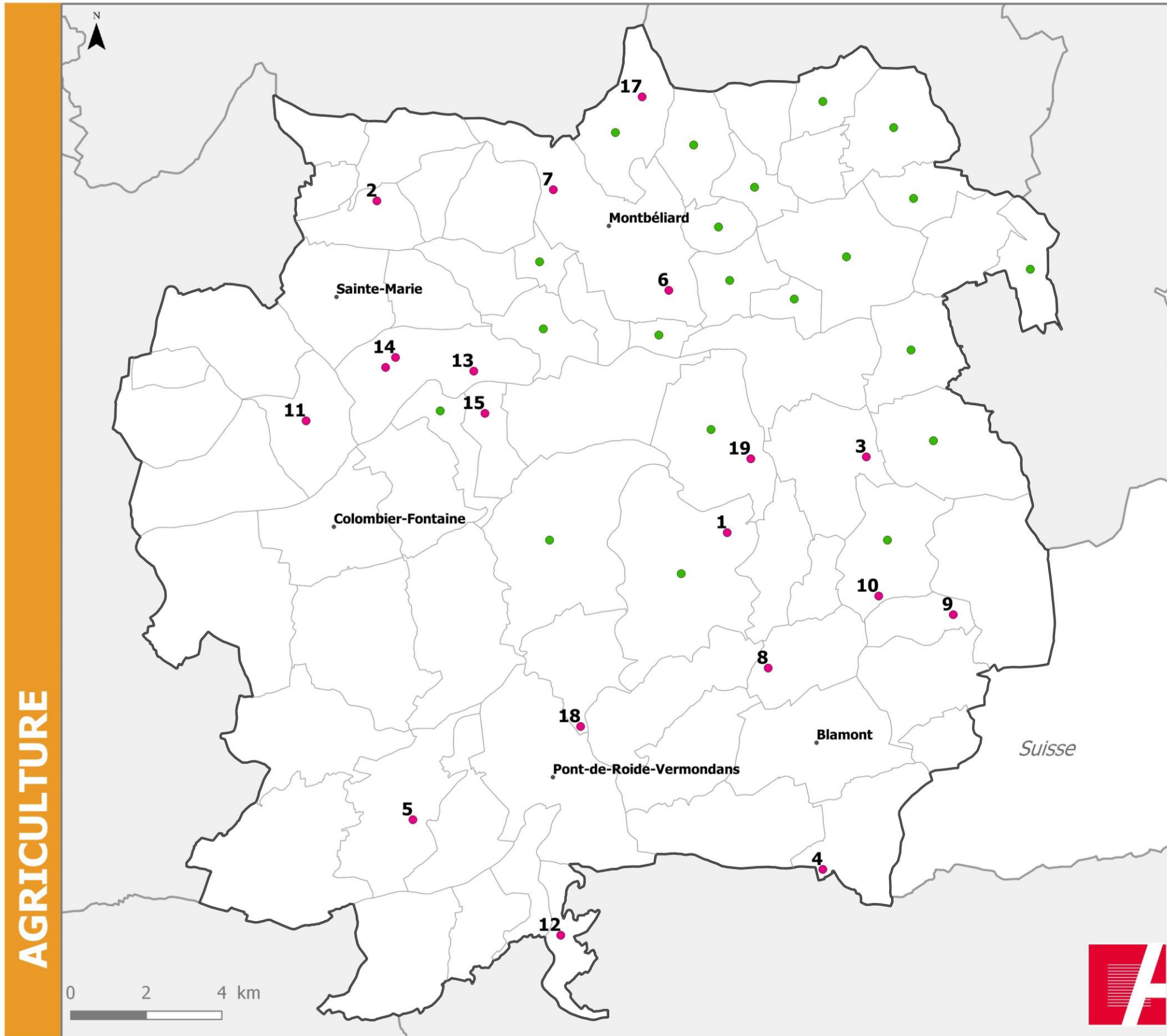
On recense 22 exploitations d'élevages de bovins allaitants, 3 élevages ovins, 1 élevage caprin, 5 élevages de volailles et 5 élevages porcins. Les élevages équin, éventuellement avec une activité de centre équestre, sont au nombre de 15.

15 exploitations ont une activité de polyculture (céréales et herbe), associée ou non à une entreprise de travaux agricoles (6 exploitations) et 5 exploitations pratiquent une activité maraîchère et/ou horticole.

Les sièges d'exploitations agricoles sont répartis sur 54 communes. Ainsi on compte en moyenne près de 2 exploitations par commune avec des variations entre les zones : moins de 1 pour la zone urbaine et vallée du Doubs et près de 3 pour les contreforts du Lomont.

Points de vente directe de produits agricoles

Pays de Montbéliard Agglomération



Points de ventes

- Marchés du soir
- Produits de la ferme

1. Brand Jean-Maurice - Produits de la ferme - volailles
2. Camos Eric - Produits de la ferme - veaux
3. Daval Sylvie - Produits de la ferme - volailles
4. Farey Geneviève - Produits de la ferme - volaille et porcs
5. Ferme des coquelicots Schamm A. - Produits de la ferme - fromages
6. Fromagerie de Montbéliard - Produits de la ferme
7. GAEC du Mont-Chevis - Produits de la ferme - lait cru
8. GAEC Monnot - Produits de la ferme - viande en caissette
9. GAEC Voireuchon - Produits de la ferme - volaille bio
10. Grosjean Daniel - Produits de la ferme - fromages de chèvres
11. Legris Arnaud - Produits de la ferme - maraîchage
12. Les fruitières du Lomont - Produits de la ferme
13. Les jardins d'idées - Produits de la ferme - maraîchage
14. Letondelle Christophe - Produits de la ferme - pépinière
15. Mange Eric - Produits de la ferme - Apiculture
16. Mougin Catherine - Produits de la ferme - volailles
17. SARL les Serres Drezet - Produits de la ferme - horticulture
18. Barthelemy Bruno - Produits de la ferme - horticulture
19. Fromagerie de Trévillers - Produits de la ferme - Magasin de Valentigney

La diversité des productions et le développement des circuits courts de commercialisation constituent deux particularités de l'agglomération par rapport au reste du département.

Ainsi on répertorie sur le territoire 21 marchés du soir et 18 points de vente de produits de la ferme. Ces points de ventes proposent une offre diversifiée de produits : viande, légumes, lait, fromages, miel, etc.

Les circuits de proximité se sont essentiellement développés dans les communes les plus urbanisées.

On peut également noter la présence de plusieurs vergers conservatoires dans les communes, à Vandoncourt par exemple (la Damassine, espace à vocation pédagogique et ludique ouvert au public et disposant de divers équipements : pressoir, miellerie, cuisine, espaces d'animation et de conférence...)

Aménagement de l'espace

Chiffres clés

Mobilités

18 000 personnes viennent travailler quotidiennement de l'extérieur
2 300 frontaliers
3 gares ou haltes ferroviaires

Numérique

21 communes disposent au moins partiellement du très haut débit (> 30 Mbps)
6 zones blanches restent inéligibles à l'ADSL
53 antennes passées à la 4G
16 centraux téléphoniques

Urbanisme

94 % des communes disposent d'un document d'urbanisme communal approuvé ou en voie de l'être

En résumé

Pays de Montbéliard Agglomération est un bassin d'emplois quotidiennement traversé par de nombreux flux, dont 42 000 sont des déplacements entre le domicile et le travail. Ils s'effectuent en majorité à l'intérieur de l'agglomération. Les échanges avec les territoires voisins sont croissants. Ils se caractérisent par un solde positif, c'est-à-dire que les actifs venant travailler dans l'agglomération sont plus nombreux que ceux qui en sortent, à l'exception de la Suisse.

Ces déplacements pour le travail s'effectuent principalement en voiture, à partir d'un réseau routier très fonctionnel et performant. Ce dernier est structuré par une autoroute qui joue, par ses nombreux échangeurs, une fonction de desserte interne du territoire. Un réseau de routes départementales désenclave les vallées et converge vers le centre urbain de l'agglomération, facilitant ainsi l'accès à ses pôles urbains et économiques.

La desserte en transports collectifs du territoire est assurée par une ligne TER, principalement utilisée pour des déplacements régionaux, vers Belfort et Besançon. La gare de Montbéliard constitue le principal pôle d'échanges multimodal de l'agglomération, à partir duquel s'organisent des lignes de bus à destination des principaux espaces de vie. La desserte des communes rurales et périurbaines est partiellement assurée par des services de transport à la demande.

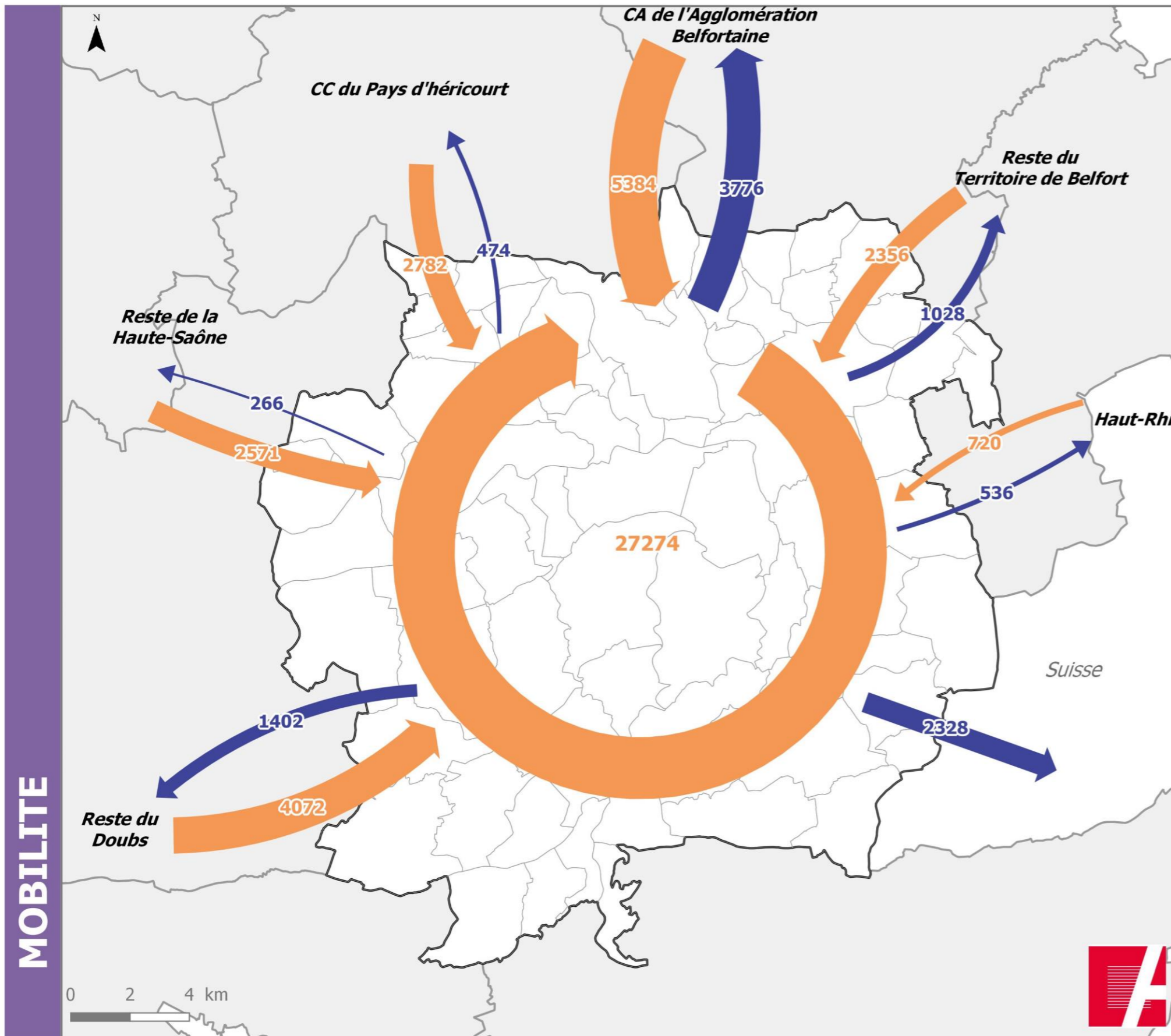
L'accessibilité numérique du territoire s'appuie sur le déploiement d'un réseau de fibre optique dans le cadre d'une délégation de service publique confiée par le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine à un prestataire privé. Si des disparités de service existent dans l'agglomération, des réflexions sont en cours pour permettre l'évolution des technologies et la poursuite de l'aménagement numérique du territoire, ceci afin d'élever les niveaux de débit dans les années à venir.

Enfin, la couverture du territoire par des documents d'urbanisme est presque complète. Plus de 90 % des communes ont, ou sont en cours d'élaboration d'un Plan local d'urbanisme ou d'une carte communale. Ces documents permettent de planifier le développement local, en veillant notamment à coordonner le développement économique et urbain avec l'organisation des transports.



Flux journaliers de déplacements domicile-travail

Pays de Montbéliard Agglomération



Flux domicile-travail 2013

- Déplacements hors agglomération
- Déplacements dans et vers l'agglomération

En 2013, 69 415 actifs se déplacent quotidiennement au sein du territoire pour se rendre sur leur lieu de travail.

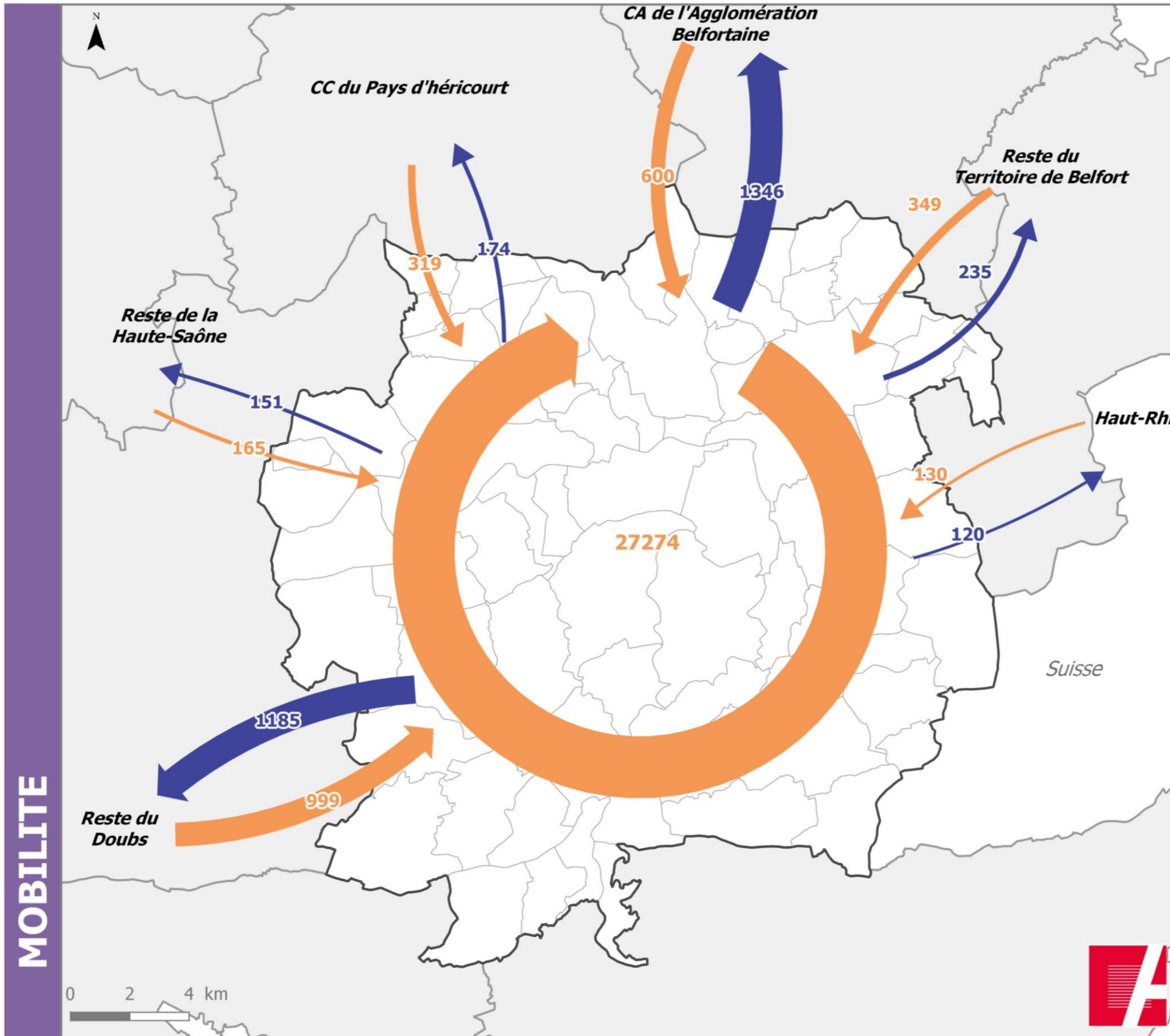
L'agglomération est un bassin d'emploi attractif puisque l'on dénombre près de 42 000 déplacements domicile-travail dans son périmètre. Les principales destinations sont les pôles urbains et économiques de l'agglomération : Montbéliard (11 374), Sochaux (6 205) Audincourt (4 052) et Étupes (2 988).

Si les flux internes au territoire sont importants, celui-ci attire également près de 18 000 actifs de l'extérieur. Ces derniers viennent principalement de l'agglomération Belfortaine (5 384), du reste du département du Doubs (4 072 actifs), du pays d'Héricourt (2 782) et du reste de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort (respectivement 2 571 et 2 356).

A l'inverse près de 10 000 actifs résidant dans l'agglomération travaillent en dehors du territoire. La proximité avec la Suisse a un impact sur près d'un quart de ces flux domicile-travail : 2 328 actifs travaillent en Suisse. Les autres principales destinations des actifs travaillant en dehors de l'agglomération sont les pôles d'emploi de Belfort (2 234), de Beaucourt (487), d'Héricourt (432) et de Delle (297).

Flux journaliers de déplacements domicile-école

Pays de Montbéliard Agglomération



Flux domicile-école 2013

- Déplacements hors agglomération
- Déplacements dans et vers l'agglomération

En 2013, 33 048 élèves ou étudiants se déplacent chaque jour pour se rendre sur leur lieu d'étude.

Plus de 27 000 d'entre eux résident et étudient dans l'agglomération. Leurs principales destinations sont Montbéliard (8 348 élèves ou étudiants), Audincourt (3 026), Valentigney (2 056), Bethoncourt (1 629), Sochaux (976), Voujeaucourt (927), Hérimoncourt (913), Mandeuve (888), Étupes (874) et Pont-de-Roide-Vermondans (844).

L'agglomération attire également plus de 2 500 élèves ou étudiants. Ils viennent essentiellement du reste du département du Doubs (999 élèves ou étudiants dont 186 d'Arcey, 115 de l'Isle-sur-le-Doubs, 62 de Désandans, 52 d'Aibre et 50 de Besançon) et de l'agglomération de Belfort (600 dont 268 de Belfort).

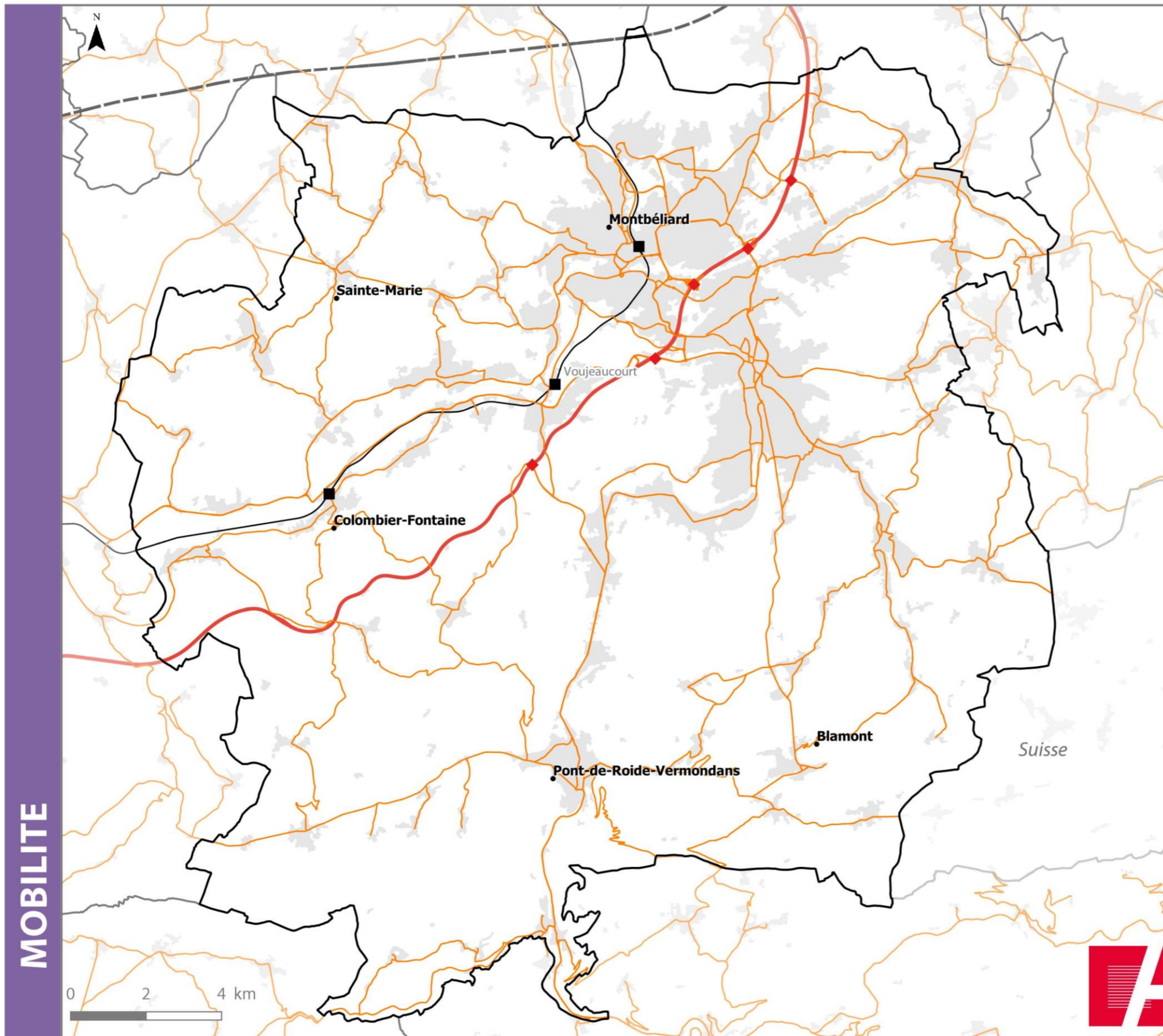
A l'inverse 3 200 personnes sortent de l'agglomération pour se rendre sur leur lieu d'étude. Ainsi 1 346 et 1 185 élèves ou étudiants se déplacent respectivement dans l'agglomération belfortaine et dans le reste du département du Doubs. Les principales destinations sont Belfort (1 105 élèves ou étudiants) et Besançon (708).

MOBILITE

0 2 4 km

Réseaux routiers et ferroviaires

Pays de Montbéliard Agglomération



Réseaux de transport

- Autoroute
- Route Départementale
- - - LGV
- Voie ferrée
- Gares
- ◆ Echangeurs autoroutiers

L'agglomération dispose d'un réseau routier dense. Il est constitué d'axes structurants permettant un accès rapide aux pôles d'attractivité du territoire mais également à ceux situés à proximité (Belfort, Suisse...).

Ainsi, l'autoroute A36 relie l'agglomération à Belfort et facilite l'accès aux grands pôles stratégiques du territoire grâce aux échangeurs de Belchamp, Montbéliard, Sochaux ou Technoland. L'échangeur de Mathay permet également d'améliorer l'accès à l'autoroute pour les habitants de la partie sud du territoire.

Un réseau de routes départementales (RD34, RD663 et RD438) désenclave les vallées et converge vers le centre urbain de l'agglomération où l'accès à l'autoroute leur est facilité.

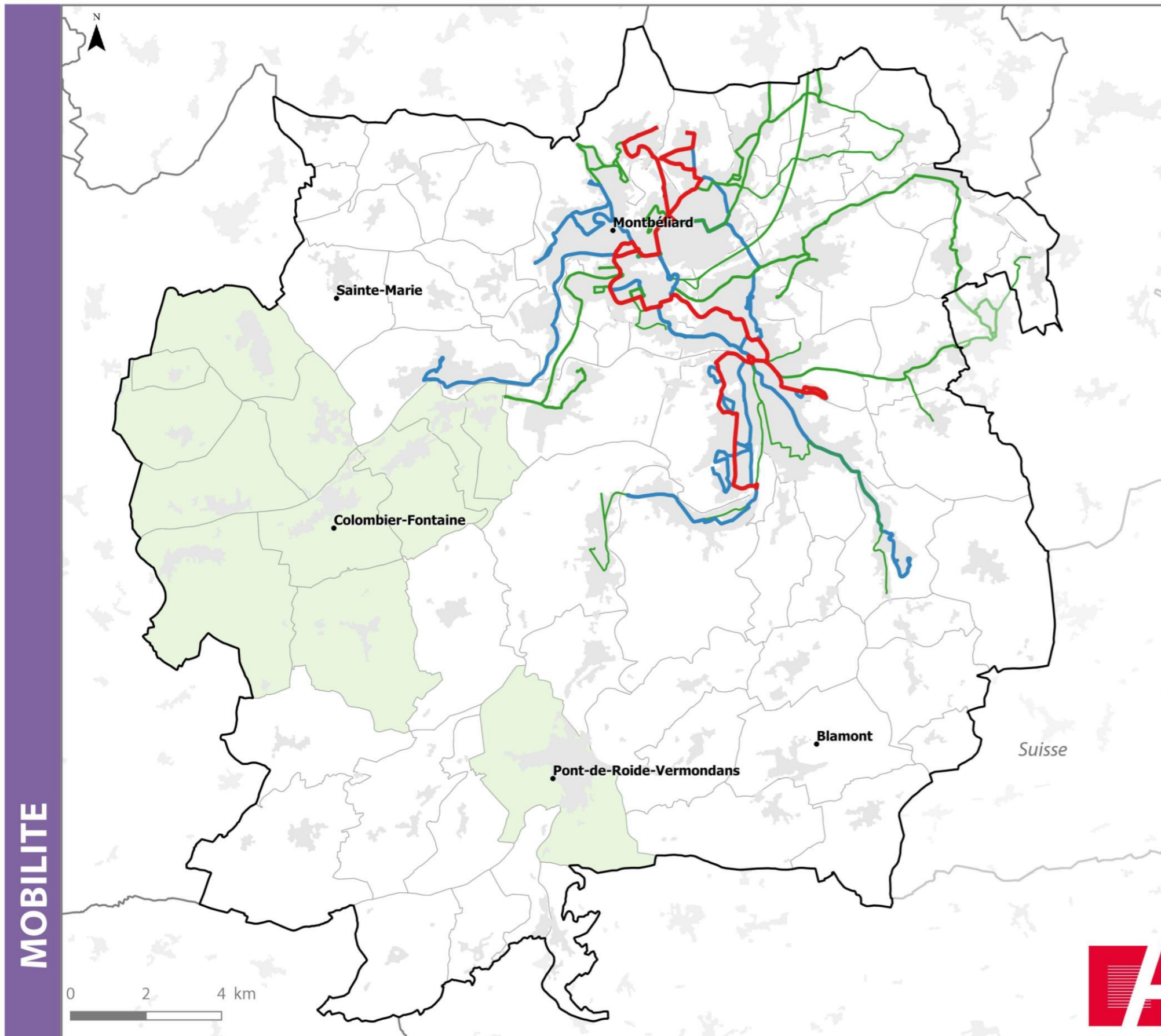
La proximité de la RN1019, axe traversant le Nord Franche-Comté d'Est en Ouest, permet une meilleure accessibilité de la Haute-Saône à l'Ouest, du sud du Territoire de Belfort et de la Suisse à l'Est.

La desserte ferroviaire est assurée par une ligne TER et trois gares situées à Montbéliard, Voujeaucourt et Colombier-Fontaine. De plus, la gare TGV de Belfort-Montbéliard se situant à l'espace médian (commune de Moval) est rapidement accessible par l'autoroute. Sa desserte bénéficie en outre d'un service de navettes en car.

MOBILITE

Réseau de transports en commun

Pays de Montbéliard Agglomération



Réseaux

Bus à Haut Niveau de Service

— Ligne THNS 1

Réseau urbain

— Fréquence de moins de 20 minutes

— Fréquence de plus de 20 minutes

— Plusieurs fois par jour

Réseau de transport à la demande

— Transport à la demande

Le réseau de transport en commun se concentre essentiellement sur le quart nord-est de l'agglomération. Le réseau urbain se compose de cinq lignes structurantes, quatre lignes de proximité et de deux lignes assurant la liaison avec le Territoire de Belfort.

Ce réseau permet ainsi de desservir les nombreux espaces de vie comme les services administratifs, les zones commerciales, le campus universitaire des portes du Jura et les principaux lieux touristiques, culturels et de loisirs. Ce réseau urbain est complété par deux dispositifs de transport à la demande dont un réservé aux personnes à mobilité réduite et une navette assurant la desserte de la gare TGV depuis Montbéliard et Audincourt.

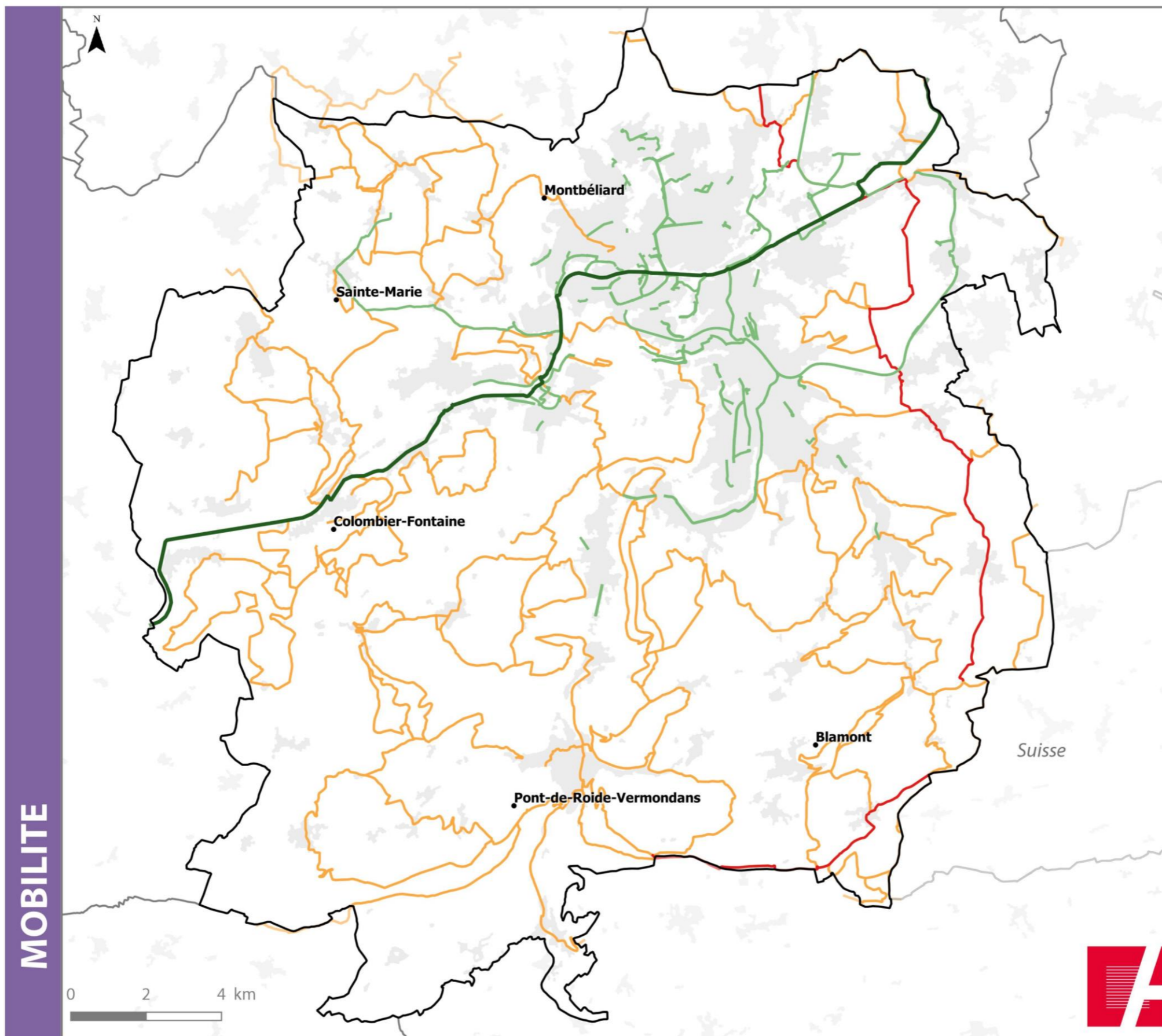
Le réseau urbain est en cours de modernisation pour le doter de lignes à haut niveau de service entre les principales communes du territoire.

La commune de Pont-de-Roide-Vermondans et le territoire des Trois Cantons disposent d'un service de transport à la demande sur leurs périmètres respectifs.

Il existe par ailleurs d'autres services spécifiques sur le territoire, comme la desserte du marché de Pont-de-Roide-Vermondans ou l'accompagnement d'événements à l'Axone ou au stade Bonal par exemple.

Liaisons douces : pistes cyclables, chemins piétons

Pays de Montbéliard Agglomération



Réseaux

- Eurovéloroute
- Pistes cyclables
- GR5
- Sentiers de randonnées

Le Pays de Montbéliard dispose d'un réseau cyclable relativement dense issu de politiques de déploiement actives. On y recense 110 km d'itinéraires cyclables (dont 87 km en sites propres) qui relient aussi bien des pôles d'emplois que des espaces culturels ou de loisirs. Le dernier tronçon réalisé se situe entre Sainte-Marie et Présentevillers. (à vérifier)

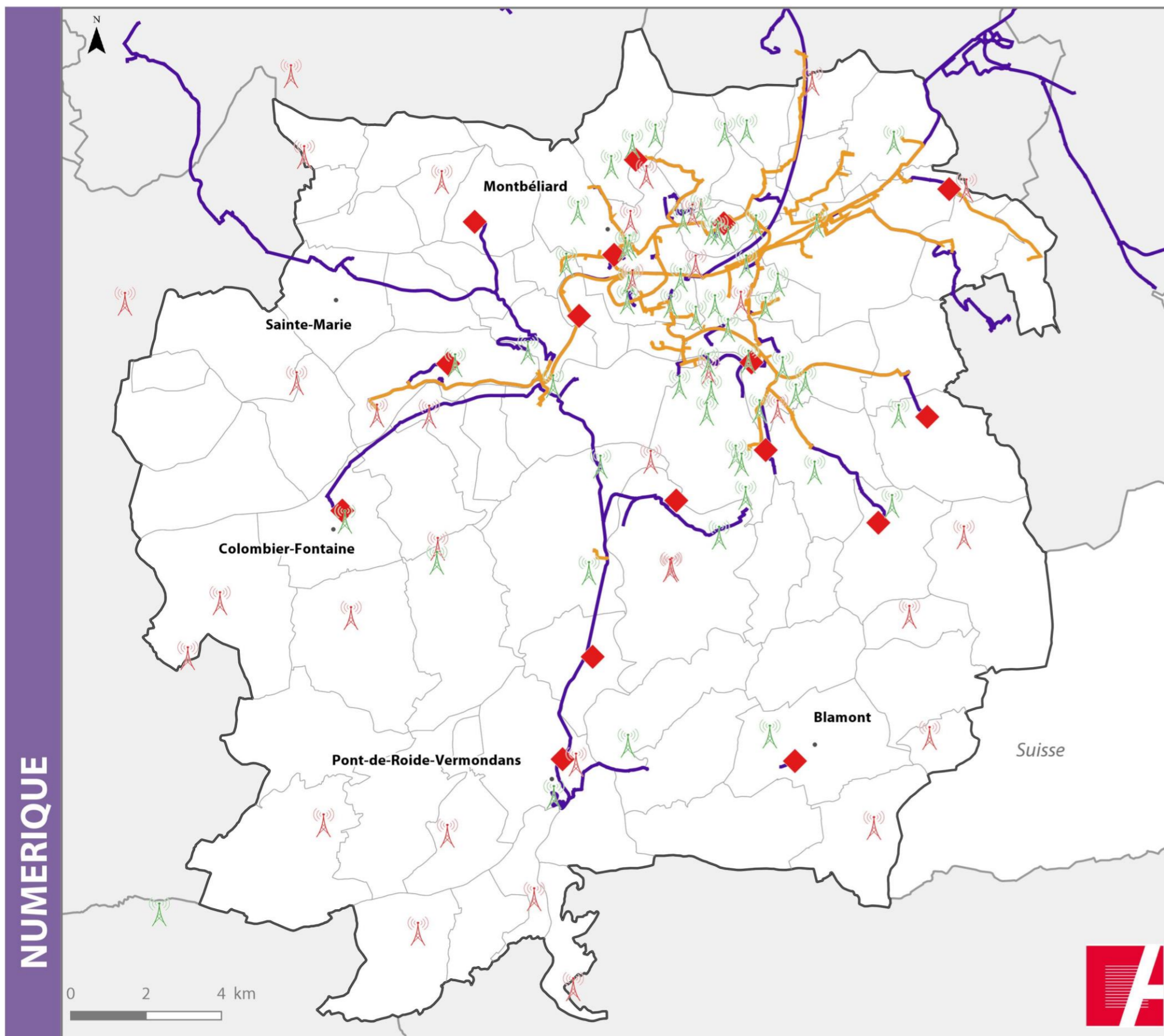
Le territoire est également traversé par l'Eurovéloroute, itinéraire touristique reliant Nantes à Budapest. Il traverse Saint-Maurice-Colombier, Colombier-Fontaine, Etouvans, Berche, Voujeaucourt, Courcelles-lès-Montbéliard, Sainte-Suzanne, Montbéliard, Sochaux, Etupes, Fesches-le-Châtel et Allenjoie avant de rejoindre le Territoire de Belfort.

Par ailleurs, de nombreux sentiers de randonnées couvrent l'ensemble du territoire dont le GR5 qui traverse Nommay, Fesches-le-Châtel, Dasle, Vandoncourt, Abbévillers et Villars-lès-Blamont. De plus petit circuits existent également comme le parcours de Mandeuve (9 Km), le parcours des chemins de la mémoire et de la paix en VTT à Ecot (33 km), le GR de pays, le circuit des bornes de la principauté ainsi que de multiples sentiers de découvertes répartis sur le territoire et notamment dans la Vallée du Rupt.

MOBILITE

Infrastructures publiques de haut débit

Pays de Montbéliard Agglomération



Infrastructure de télécommunication

- Antennes 4G
- Antennes 3G
- Réseau fibre optique PMA
- Réseau fibre optique Alliance Connectic
- Noeud de raccordement abonnés (NRA)

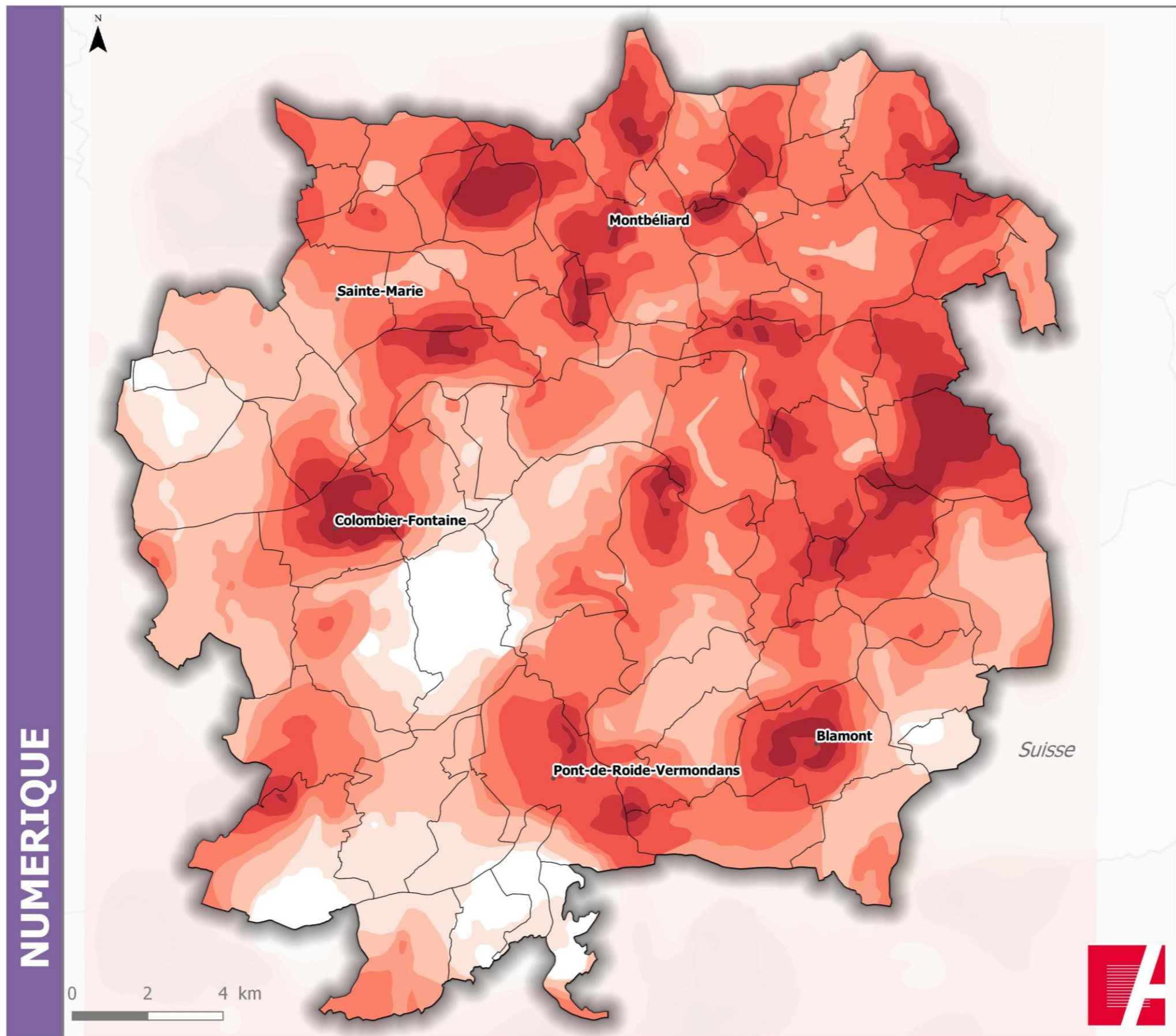
Sur les 72 communes, plus de 126 kms de fibre optique ont été déployés par PMA et dans le cadre d'une délégation de service public portée par le SMAU. Le réseau constitué permet de desservir en Très Haut Débit la plupart des zones d'activité, ainsi que les principaux équipements publics comme l'Axone, la Charmotte, le Stade Bonal. Aujourd'hui, des technologies nouvelles permettent d'améliorer le débit numérique et le niveau de service aux habitants, tant en milieu urbain que rural.

NUMERIQUE

Source : Pays de Montbéliard Agglomération - DSIC, 2016 | Fond cartographique : IGN®BD Topo 2016 | Traitement: SIG DSIC, SIG ADU | Réalisation: ADUPM, 2016

Niveau de débit numérique

Pays de Montbéliard Agglomération



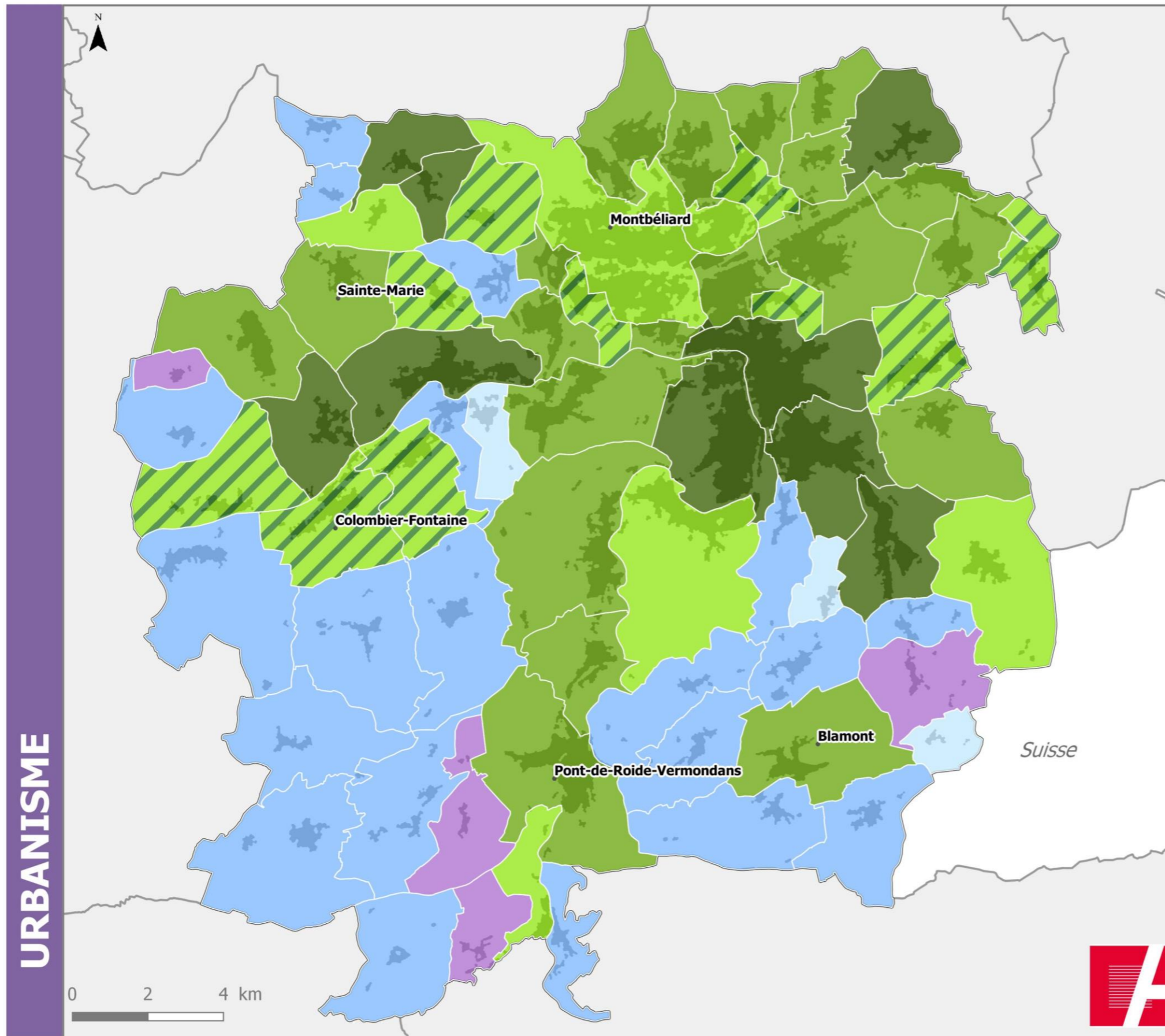
Débits en Mb/s

- Zone 16-20
- Zone 12-16
- Zone 8-12
- Zone 5-8
- Zone 2-5
- Zone 0,5-2
- Zone 0-0,5
- Zone inéligible

Il existe une disparité dans la répartition de l'offre débit numérique sur le territoire. Les zones situées autour des NRA (Nœuds de raccordement abonnés) sont correctement desservies (entre 8 et 20 mbs) contrairement à d'autres, plus éloignées, qui le sont beaucoup moins. Plusieurs communes ont ainsi une problématique d'accès à internet, notamment Bretigney, Beutal, Ecot, Dambelin, Feule, Villars-sous-Dampjoux, Noirefontaine.

Documents d'urbanisme

Pays de Montbéliard Agglomération



Etat d'avancement des documents d'urbanisme (octobre 2016)

- Plan Local d'Urbanisme approuvé**
- PLU approuvé Grenelle (9)
 - PLU approuvé (21)
 - PLU en voie d'achèvement (6)
 - PLU engagé (10)

- Carte communale**
- CC approuvée (20)
 - CC en élaboration (3)

- Règlement National d'Urbanisme**
- Règlement National d'Urbanisme (RNU) (4)

La couverture de l'agglomération par des documents d'urbanisme est importante. Seules 11 communes en sont dépourvues et ainsi soumises au règlement national d'urbanisme (RNU), mais 7 d'entre elles sont en phase d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou d'une carte communale. Ainsi, seules 4 communes ne sont engagées dans aucune démarche d'élaboration d'un document d'urbanisme.

Les PLU sont les documents d'urbanisme les plus répandus. 45 communes ont fait le choix d'un Plan Local d'Urbanisme. 30 d'entre elles ont un document approuvé et applicable, 5 sont en fin de procédure et 10 sont engagées dans une démarche d'élaboration ou de révision. Les cartes communales sont utilisées par 23 communes. 20 d'entre elles sont approuvées. Les 3 autres sont en élaboration.

Ces documents d'urbanisme ont été conçus, pour la plupart, avant les récentes réformes du code de l'urbanisme (lois Grenelle, ALUR). Ils sont potentiellement concernés par une mise en conformité avec les dispositions de ces lois.

Chiffres clés

Equilibre social de l'habitat

22 % de la population réside dans un logement social
7 quartiers prioritaires de la politique de la ville

Services à la population

17 communes disposent d'au moins une crèche ou halte-garderie (hors périscolaire)
29 communes proposent un service de portage de repas aux personnes âgées

Sport

1 complexe aquatique
2 piscines
1 base de loisirs
1 stade de 20 000 places
1 golf
49 gymnases
2 circuits de moto-cross

Culture

1 label « Ville et pays d'art et d'histoire »
4 aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine
1 grand équipement culturel et sportif d'une capacité de 6 400 spectateurs
1 conservatoire de musique
1 salle des musiques actuelles
22 communes disposent d'une école de musique ou d'une harmonie municipale

Enseignement, formation et recherche

15 collèges
6 lycées
2 universités

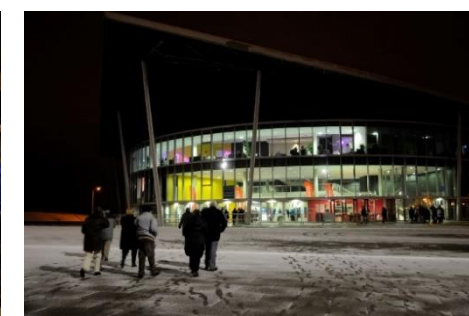


En résumé

Les logements de Pays de Montbéliard Agglomération sont occupés à 62 % par des propriétaires. Quant aux locataires, ils habitent pour 16 % un logement privé et pour 22 % un logement social. Le parc de logements sociaux se concentre massivement dans les communes les plus urbaines du territoire. Sept quartiers de l'agglomération font partie du dispositif de la politique de la ville. Deux d'entre eux bénéficient du nouveau programme national de rénovation urbaine afin de poursuivre le renouvellement de leur cadre urbain. Il s'agit de la Petite Hollande à Montbéliard au titre d'un intérêt national et des Gravieres-Evoironnes à Sochaux au titre d'un intérêt régional. Le logement social est en revanche quasi-inexistant dans les communes périurbaines et rurales, au sein desquelles il pourrait jouer un rôle dans le maintien de certaines catégories de population (personnes âgées avec des petites retraites, familles monoparentales, jeunes quittant le foyer parental, ...).

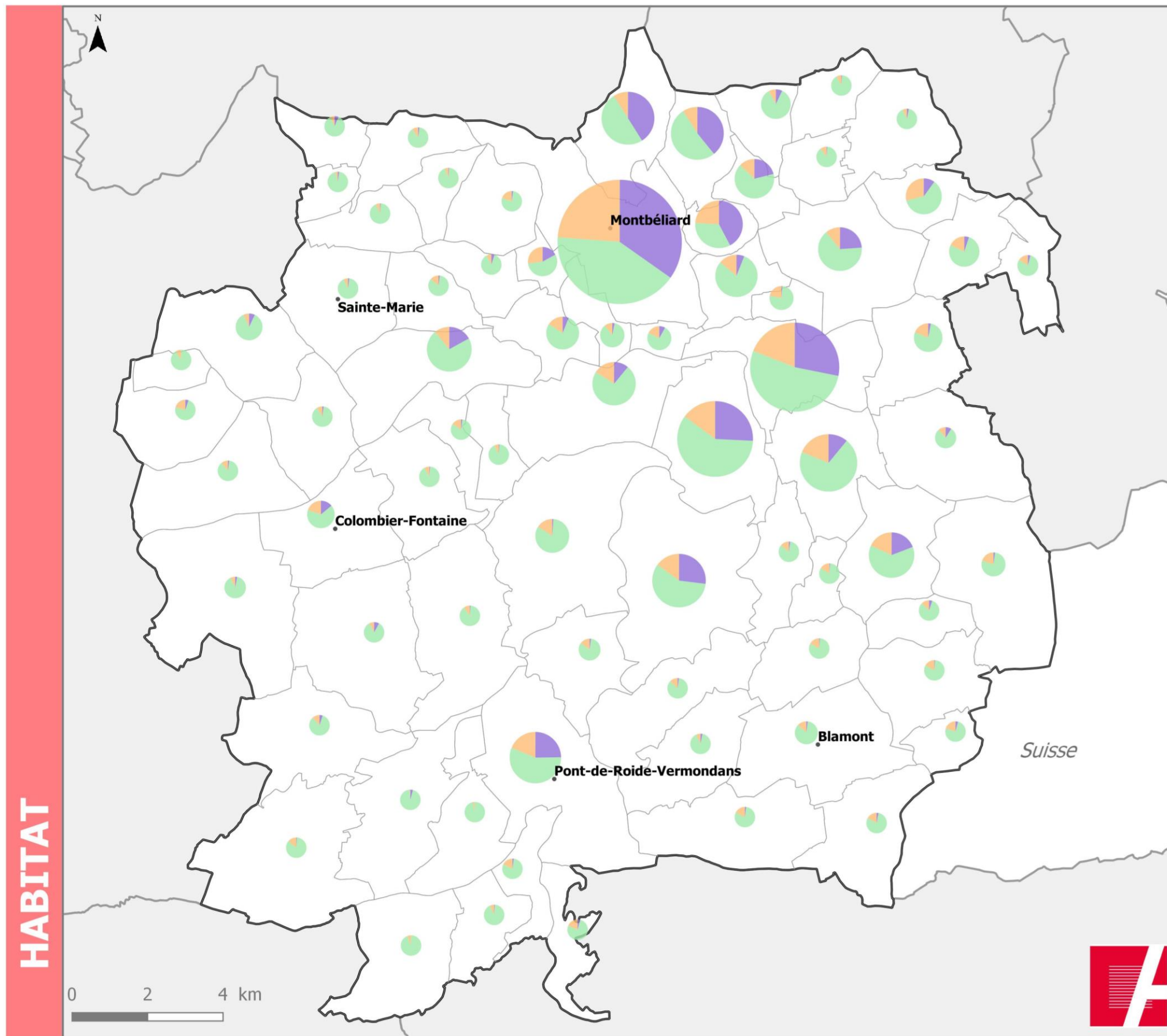
Les habitants de l'agglomération ont accès à une offre de services à la population qui couvre un large éventail de domaines. Les équipements sportifs et culturels, les services à l'enfance et aux personnes âgées, l'enseignement musical et l'offre de formation sont autant de domaines développés par l'action publique pour satisfaire aux besoins de la population.

La répartition de cette offre est concentrée dans les centres urbains les plus importants, en particulier pour les services les plus rares, comme les services culturels. Néanmoins, un maillage d'équipements et services existe dans les secteurs plus ruraux (exemple des services aux personnes âgées), où le bourg centre joue souvent un rôle de pôles relais important dans la vie quotidienne des habitants.



Statuts d'occupation du parc de logements

Pays de Montbéliard Agglomération



Typologie de logements par commune

- Part des propriétaires (62%)
- Part du logement locatif privé (17%)
- Part du logement locatif social (22%)

L'intercommunalité dispose d'une offre importante de logements sociaux. Dans 10 communes, ils représentent plus de 20% de l'ensemble des résidences principales. Ces logements sociaux se concentrent dans des quartiers dits « prioritaires » situés dans les communes les plus urbaines.

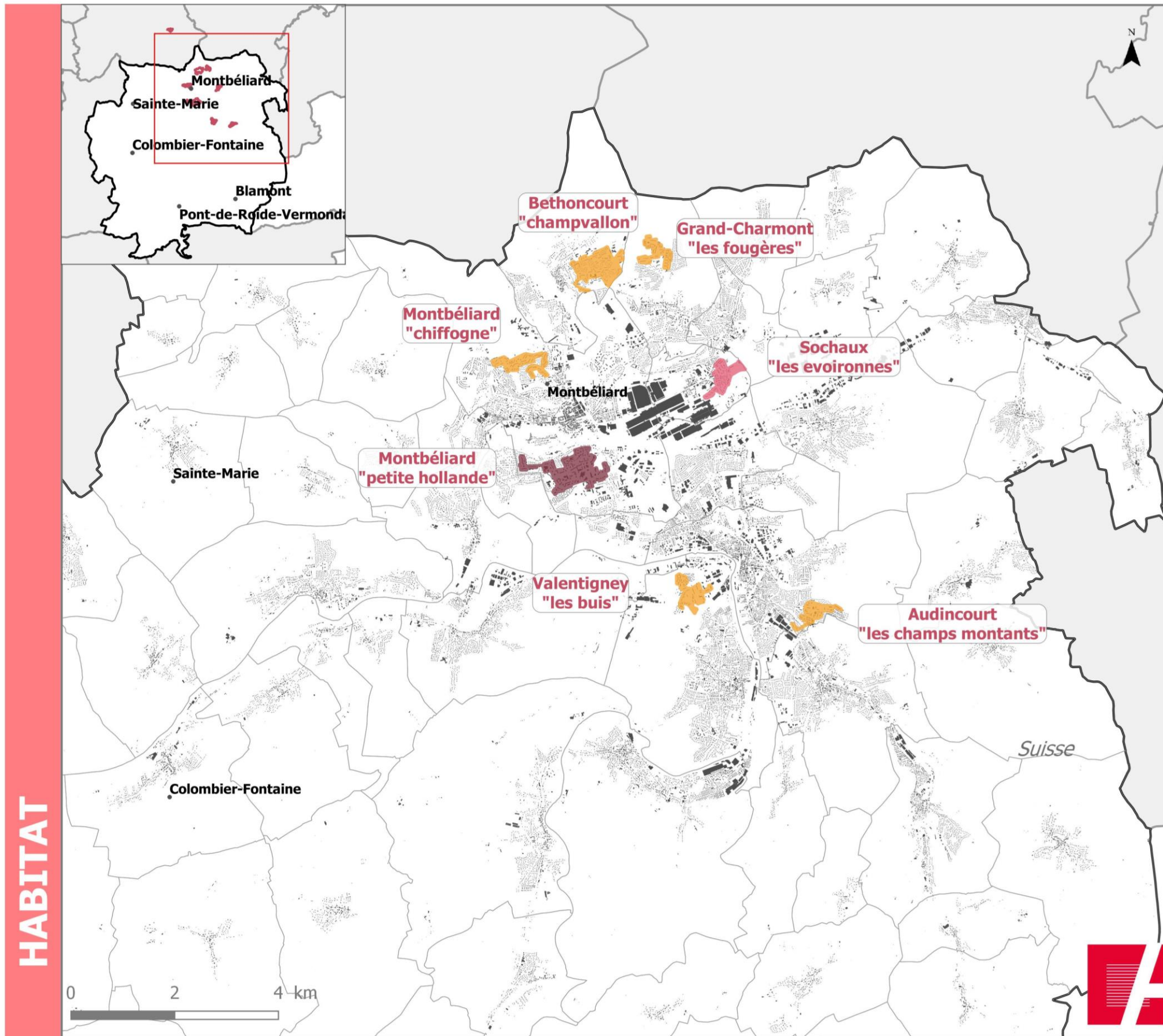
Le logement social est en revanche quasi-inexistant dans les communes périurbaines et rurales, au sein desquelles il pourrait jouer un rôle dans le maintien de certaines catégories de population (personnes âgées avec des petites retraites, familles monoparentales, jeunes quittant le foyer parental...).

La part du logement social dans le parc total de logements est en diminution sur la période récente, du fait des importantes restructurations urbaines entreprises dans les quartiers d'habitat social qui sont pour partie des démolitions. A noter toutefois que les organismes de logements sociaux ont adopté des stratégies volontaristes pour la réhabilitation énergétique des logements et la promotion de programmes neufs qualitatifs.

Parallèlement, le parc locatif privé reste insuffisant pour jouer un rôle complémentaire au logement social dans l'accueil des populations : il ne représente que 17 % du parc total de résidences principales.

Les quartiers politique de la ville

Pays de Montbéliard Agglomération



Typologie des quartiers de la politique de la ville (QPV)

- QPV d'intérêt national
- QPV d'intérêt régional
- Autre QPV

L'expansion économique de la période des trente glorieuses s'est accompagnée d'une construction massive de logement pour loger la main d'œuvre employée par Peugeot automobiles. Les plateaux, jusque-là ignorés, se couvrent alors de grands ensembles pavillonnaires et de quartiers d'habitat collectif. La disponibilité d'espace offerte et les coûts très bon marché de ces terres agricoles ont prévalu sur leur isolement et leur éloignement des usines et des centres urbains.

Ces quartiers furent ainsi érigés de manière détachée de l'organisation urbaine préexistante. Entre 1955 et 1978, 16 000 logements sont construits dans des grands ensembles par le biais du Comité Régional du Logement (CRL) créé en 1946. La structure spatiale de l'agglomération se complexifie alors singulièrement, et aujourd'hui encore, les problématiques d'intégration des grands quartiers perdurent.

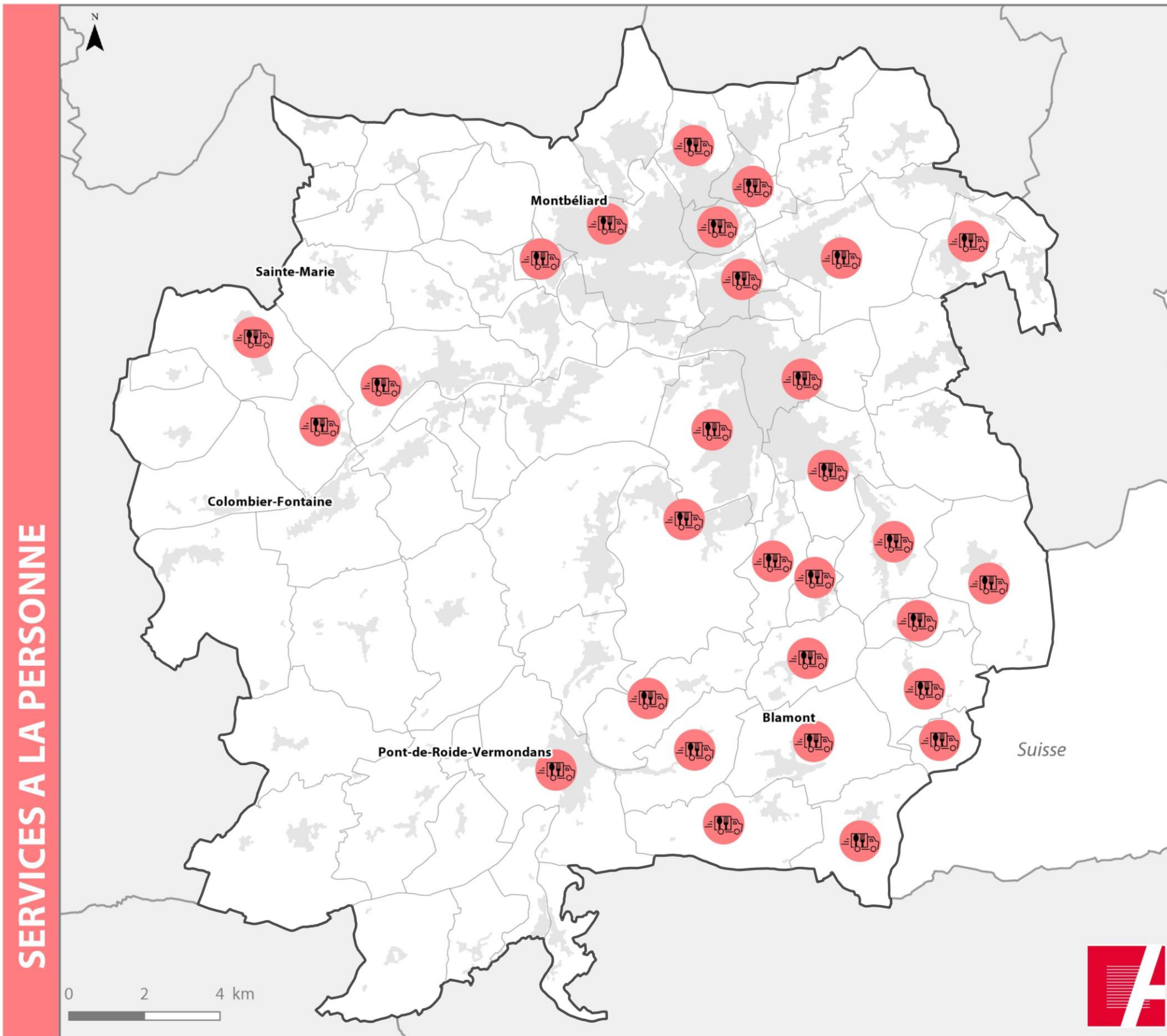
Fin 2014, la réforme de la « géographie prioritaire » a eu pour objectif de recentrer la politique de la ville sur les quartiers rencontrant les difficultés les plus importantes. La nouvelle « géographie prioritaire » se fonde alors sur le critère unique de la concentration urbaine de la pauvreté (populations ayant des revenus inférieurs à 60% du revenu médian). En conséquence, en France métropolitaine, les moyens publics se concentrent dorénavant sur 1 294 quartiers jugés les plus précaires, contre 2 493 précédemment.

Localement, la nouvelle géographie de la politique de la ville a retenu 7 quartiers, dont un de niveau national, la Petite-Hollande à Montbéliard et un autre de niveau régional, les Gravier-Evoironnes à Sochaux.

HABITAT

Services aux personnes âgées

Pays de Montbéliard Agglomération



Portage de repas à domicile

 Service de portage de repas

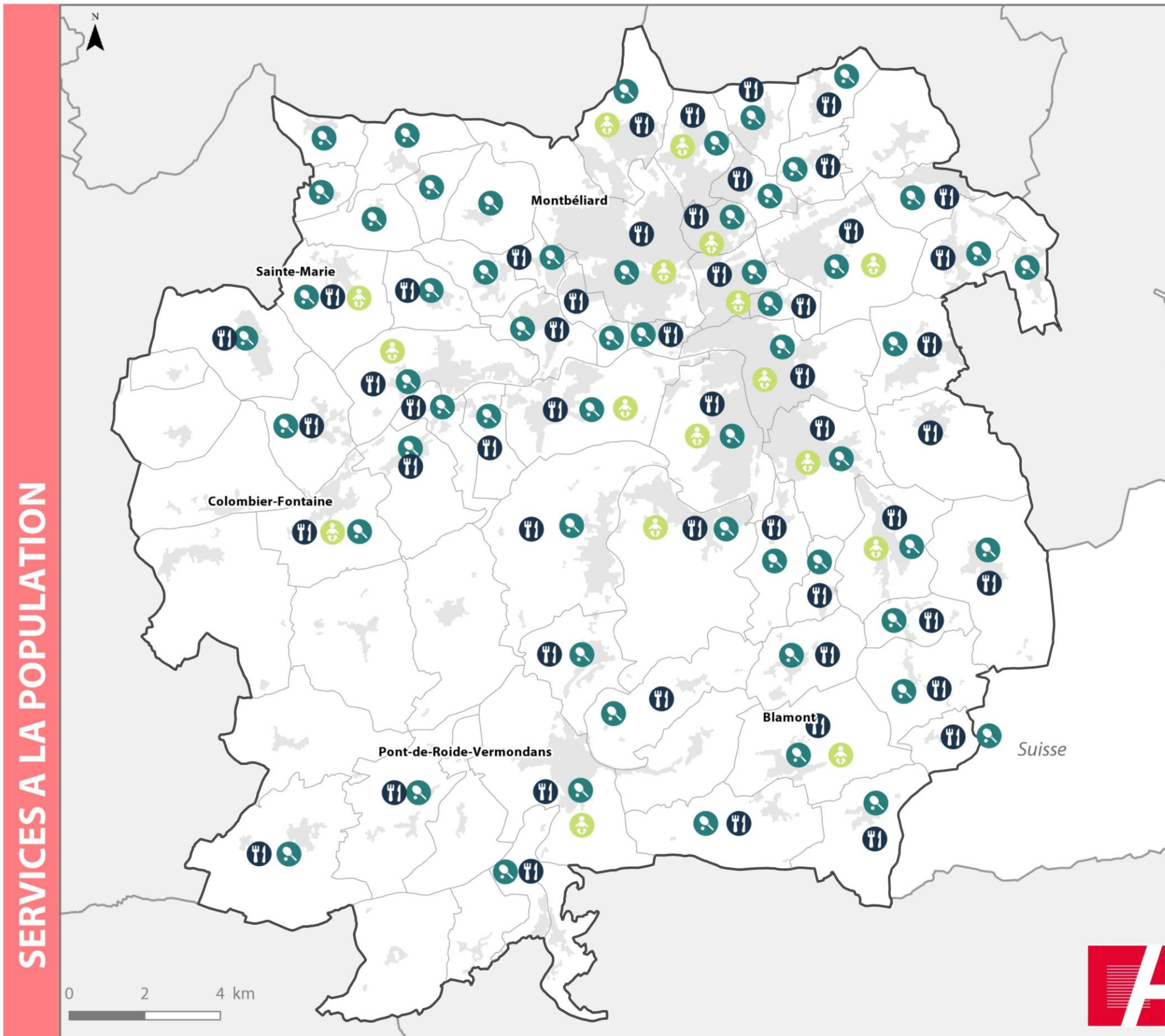
Pour faire face au vieillissement de la population, les communes et communautés de communes ont développé ces dernières années un certain nombre de services aux personnes âgées. C'est le cas notamment du portage de repas à domicile, qui s'effectue le plus souvent via leur CCAS, des associations spécialisées ou des entreprises privées. Des solutions originales sont parfois trouvées comme un service de livraison de repas par convention avec la maison de retraite de la commune voisine.

Les communes plus importantes peuvent proposer également d'autres services comme la téléalarme, des foyers logement, l'accompagnement et les soins infirmiers à domicile ou des équipes spécialisées Alzheimer.

Fond cartographique : Enquête ADU, 2016 | IGN®BD Topo 2016 | Traitement: SIG ADU | Réalisation: ADUPM, 2016

Services à l'enfance

Pays de Montbéliard Agglomération



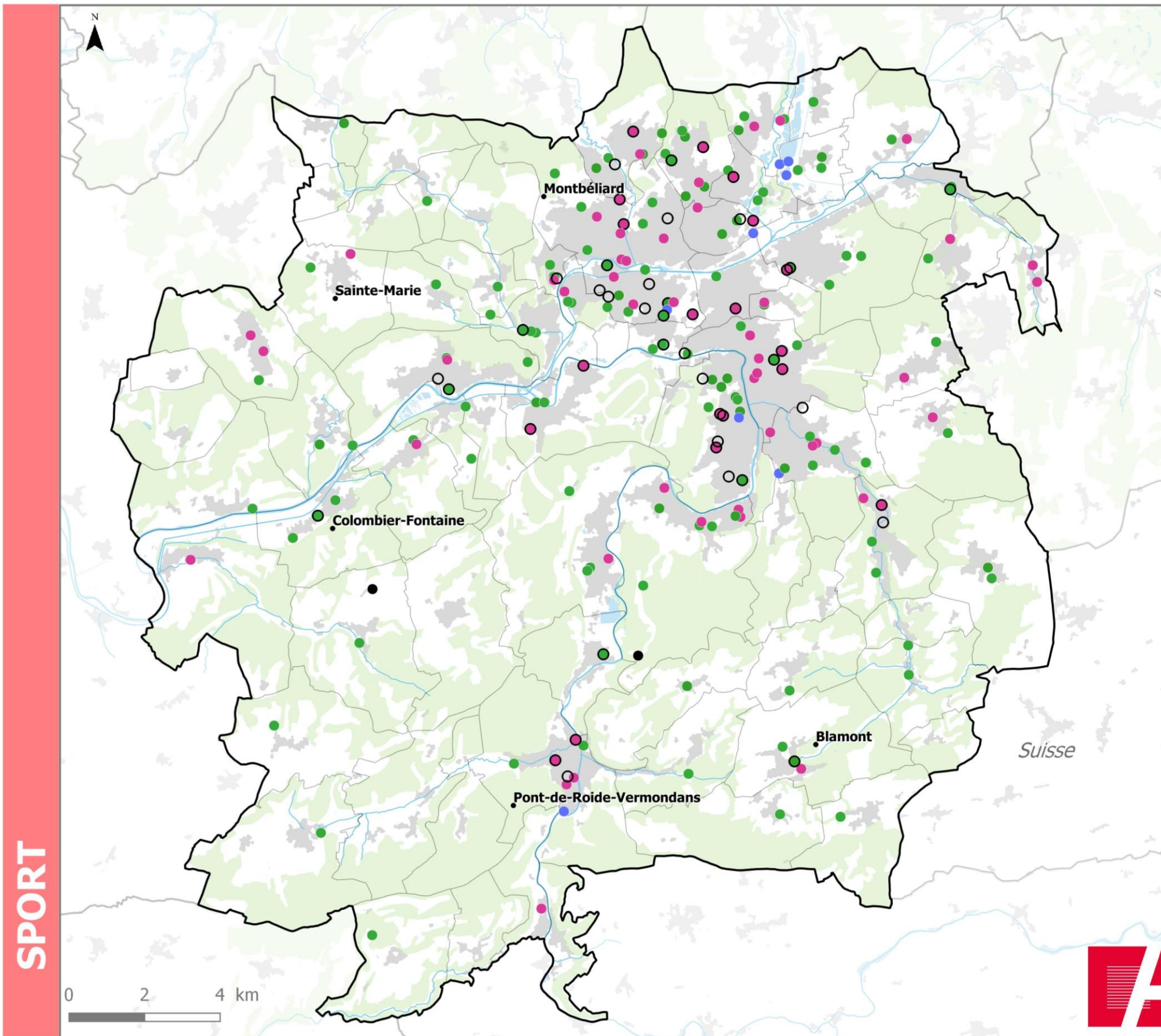
Services à l'enfance par commune

- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire
- Crèches, haltes-garderies

La majorité des communes ou communautés de communes ont développé ces dernières années l'accueil périscolaire et la restauration scolaire pour les familles voire des crèches. Celles-ci sont toutefois moins répandues et se concentrent dans les principales communes. La ville de Montbéliard propose ainsi par exemple 6 lieux d'accueil différents.

Equipements sportifs

Pays de Montbéliard Agglomération



Type d'équipements

● Equipements aquatiques (11)

Bassins de natation, sports nautiques, baignade aménagée

● Terrains de sports et équipements sportifs extérieurs (231)

Parcours de santé/sportif, plateaux et terrains de jeux extérieurs, roller-skate-vélo bicross ou freestyle, terrains de grands jeux, athlétisme, terrain de golf, centres équestre

● Salles de sport (121)

Salles de remises en forme, salles spécialisées, salles de combat, salles non spécialisées, bowling

○ Gymnases (49)

● Moto-cross (2)

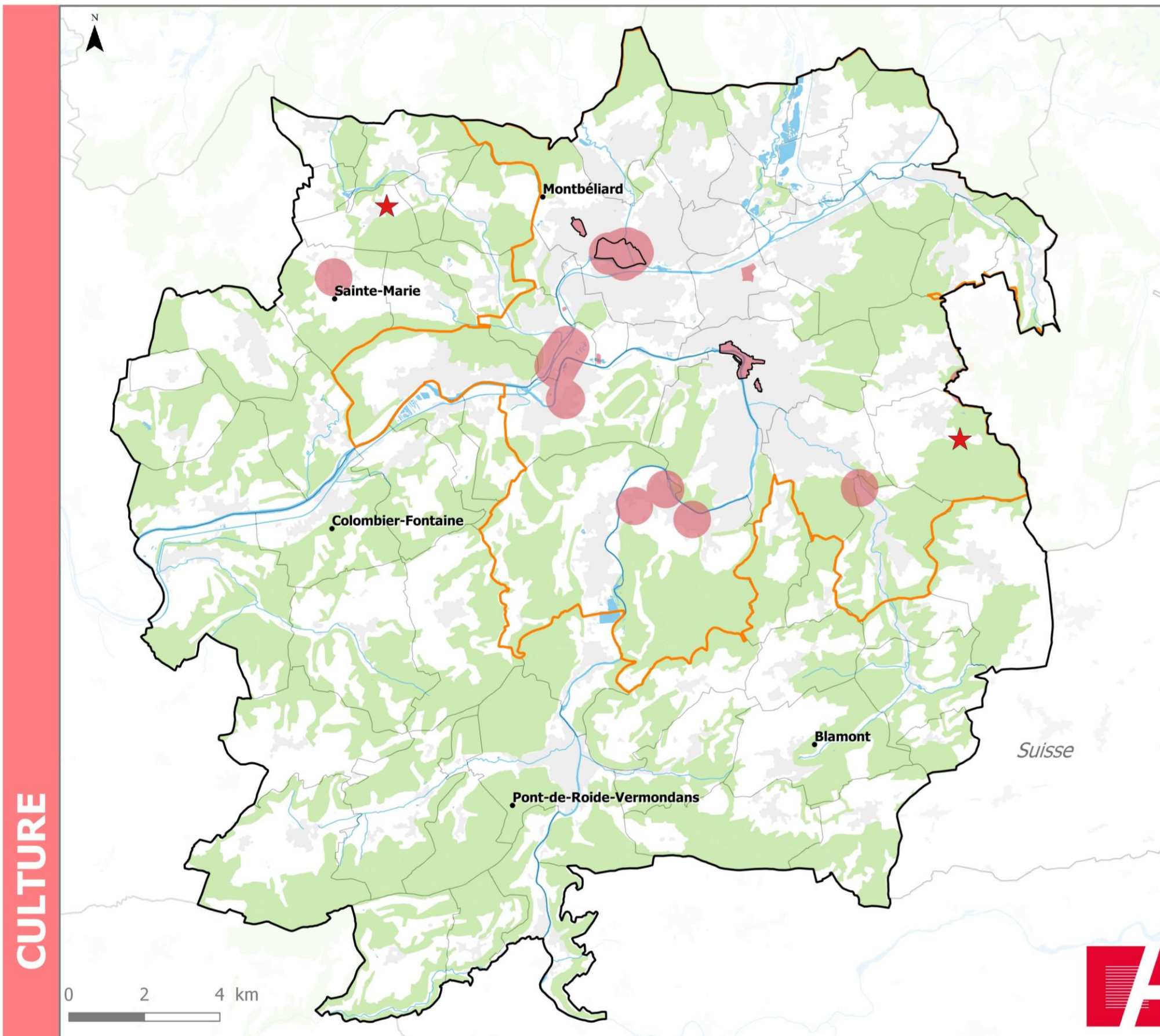
La couverture du territoire communautaire en équipements sportifs est dense. Elle est de plus variée et offre à chacun une large gamme d'activités sportives. Parmi les principaux équipements existants :

- En matière d'équipements aquatiques, l'offre est constituée d'un complexe aquatique à fort rayonnement, la Citédo à Sochaux, de 2 piscines à Montbéliard et Valentigney, ainsi que de 2 bases de loisirs à Brognard et Pont-de-Roide-Vermondans,
- Le plus grand équipement sportif est le stade Bonal construit par l'agglomération à Montbéliard ; il peut accueillir 20 000 spectateurs,
- Un parcours classique de golf est situé sur la commune de Berche. On trouve également un mini-golf à Exincourt et un « swin-golf » à Montenois,
- Le principal circuit de moto-cross jouxte l'autoroute à Villars-sous-Écot.

Enfin parmi les nombreuses salles de sport présentes dans la grande majorité des communes, 49 gymnases sont recensés au total.

Protection et valorisation du patrimoine

Pays de Montbéliard Agglomération



Périmètres de protection

- Périmètre label "ville et pays d'art et d'histoire"
- Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits
- Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ou Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- Sites classés

L'agglomération bénéficie sur son ancien périmètre du label « Ville et pays d'art et d'histoire » qui l'engage à valoriser son patrimoine urbain historique.

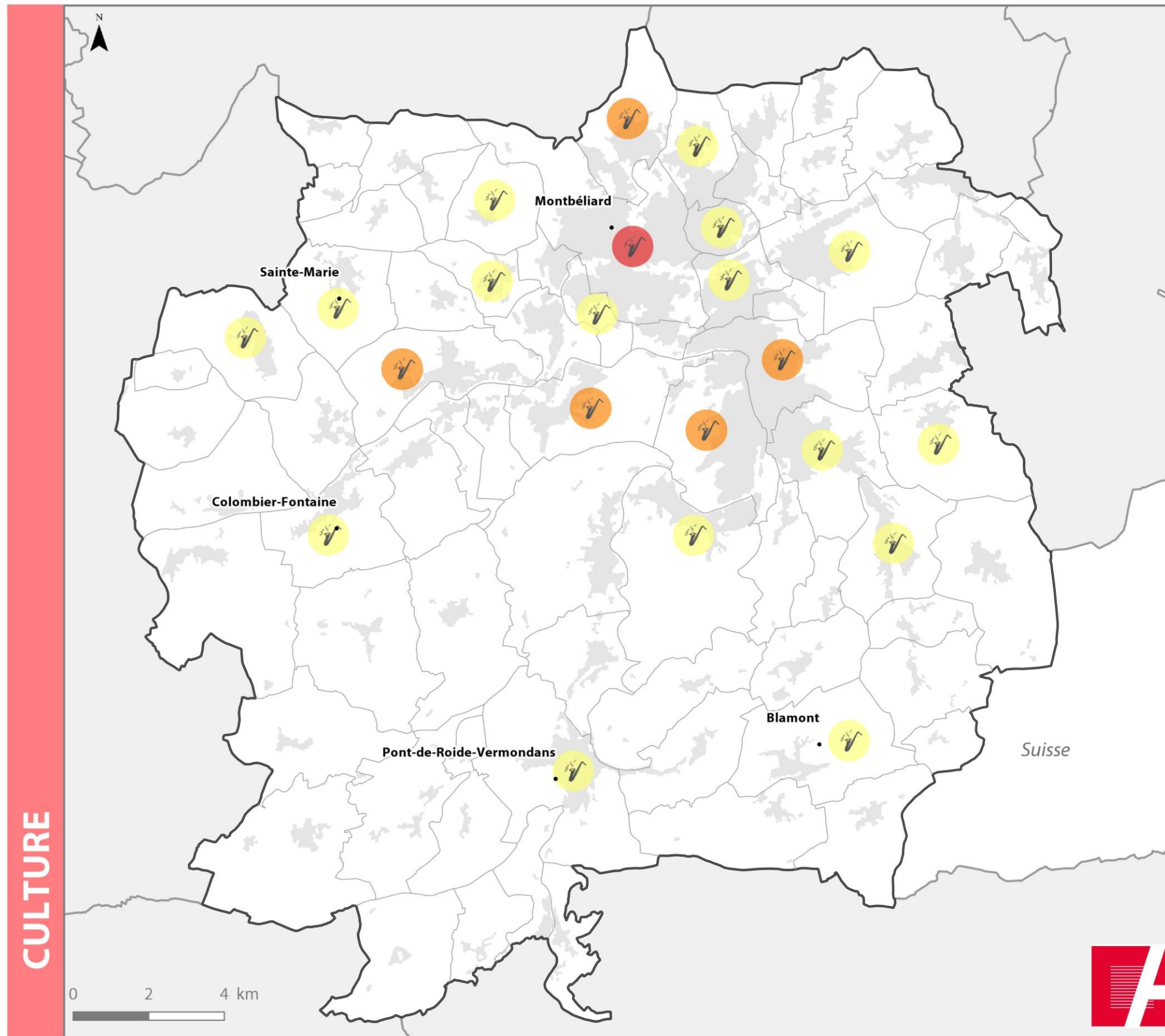
Les deux principaux centres-villes de Montbéliard et Audincourt ainsi que les secteurs de la Citadelle à Montbéliard et de l'église du Sacré Cœur à Audincourt sont inscrits dans des Zones de Protection du Patrimoine Architecturale, Urbain et Paysager.

La notion de « monument historique » est une servitude d'utilité publique visant à protéger un édifice remarquable. Il existe deux niveaux de protection : le classement ou l'inscription. Les abords d'un monument classé ou inscrit sont soumis à des réglementations spécifiques. Ces dernières sont applicables à tout immeuble situé dans le champ de co-visibilité du monument (dans un rayon de 500 mètres). Toute construction, restauration, destruction dans le champ de co-visibilité doit obtenir l'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France.




L'agglomération comprend 47 monuments, dont 10 monuments classés. Ces monuments sont très majoritairement situés à Montbéliard (36), les autres étant dans les communes d'Audincourt (3), Mandeure (3), Bart (1), Exincourt (1), Hérimoncourt (1), Vandoncourt (1), et Sainte-Marie (1).

Equipements d'enseignement musical

Pays de Montbéliard Agglomération



Enseignement musical

-  Conservatoire à rayonnement départemental
-  Pôle d'accueil du conservatoire
-  Ecole de musique ou harmonie

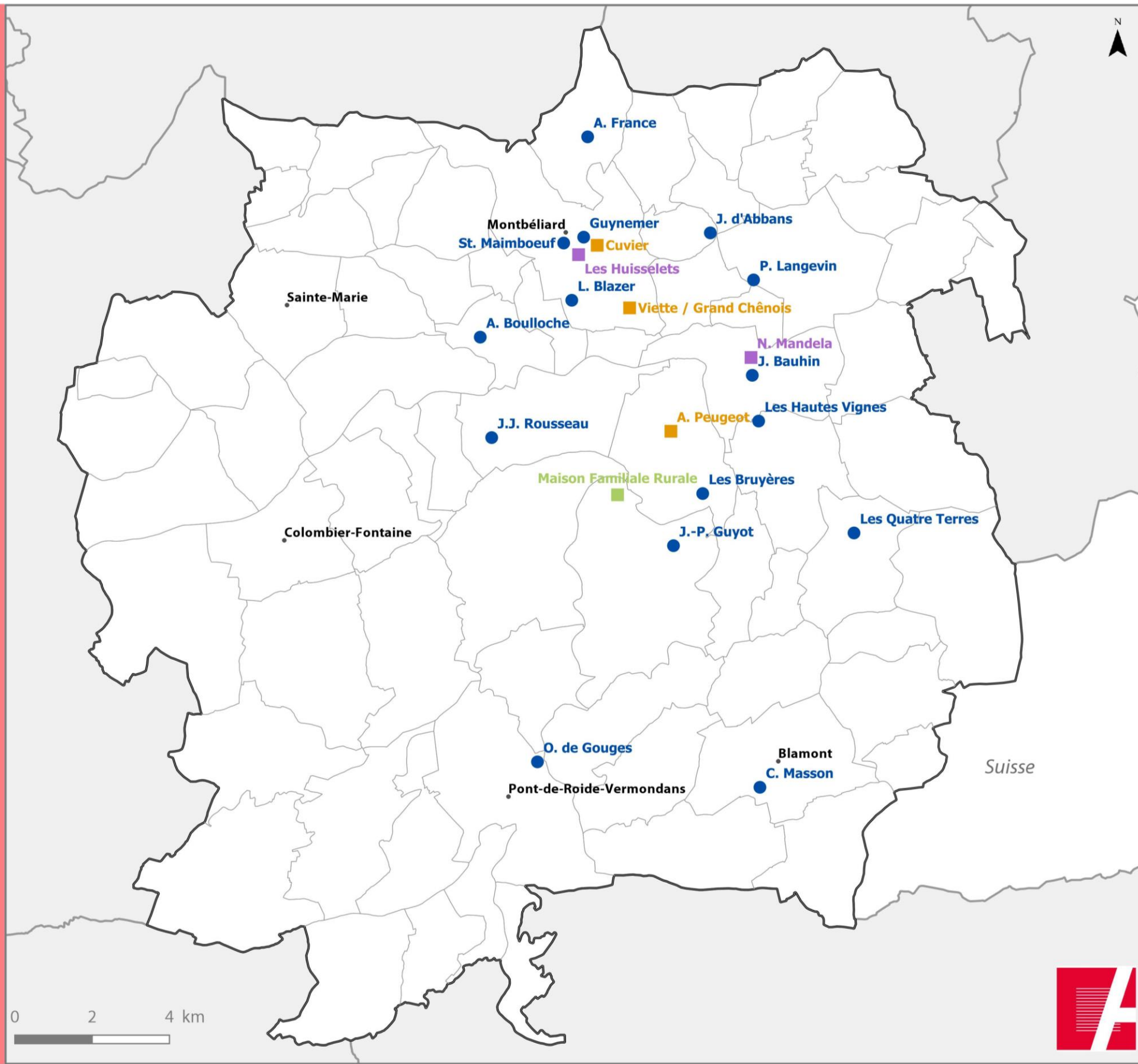
Classé depuis 2007 « à rayonnement départemental » par l'Etat et placé sous son contrôle pédagogique, le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique du Pays de Montbéliard est un service de la communauté d'agglomération au titre de sa compétence " gestion de l'enseignement musical contrôlé par l'État " prise en 1999. Le Conservatoire est au cœur de l'aménagement de l'espace culturel communautaire et constitue un pôle pédagogique et culturel garant d'un service public de qualité et accessible au plus grand nombre. Fort d'une équipe de plus de 90 enseignants pour plus de 1 600 élèves, il met à disposition de tous les publics un vaste ensemble de compétences et une offre d'enseignements et de pratiques particulièrement riche et diversifiée. Il participe, avec ses nombreux partenaires, à l'attractivité du territoire et au bien-vivre de ses habitants.

D'autres communes disposent d'harmonies municipales ou d'écoles de musique sous forme associative comme l'association Prélude située dans la Vallée du Rupt. Certaines communes lui mettent des salles à disposition pour les répétitions.

Collèges et lycées

Pays de Montbéliard Agglomération

ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE



Etablissements :

- Collège
- Lycée d'enseignement général
- Lycée d'enseignement professionnel
- Lycée technique et/ou professionnel agricole

L'intercommunalité compte 15 collèges et 6 lycées.

Le réseau des collèges devra s'adapter dans les années qui viennent aux évolutions de la population scolaire, notamment dans les secteurs de Montbéliard-Bethoncourt et Hérimoncourt-Seloncourt. Il est à noter que le collège de Pont-de-Roide-Vermondans fonctionne également avec Saint-Hippolyte.

Concernant les lycées, 3 se situent à Montbéliard, les 3 autres étant situés à Audincourt, Valentigney et Mandeure. La plupart des lycées proposent des filières universitaires de type BTS et offrent des préparations à des concours.

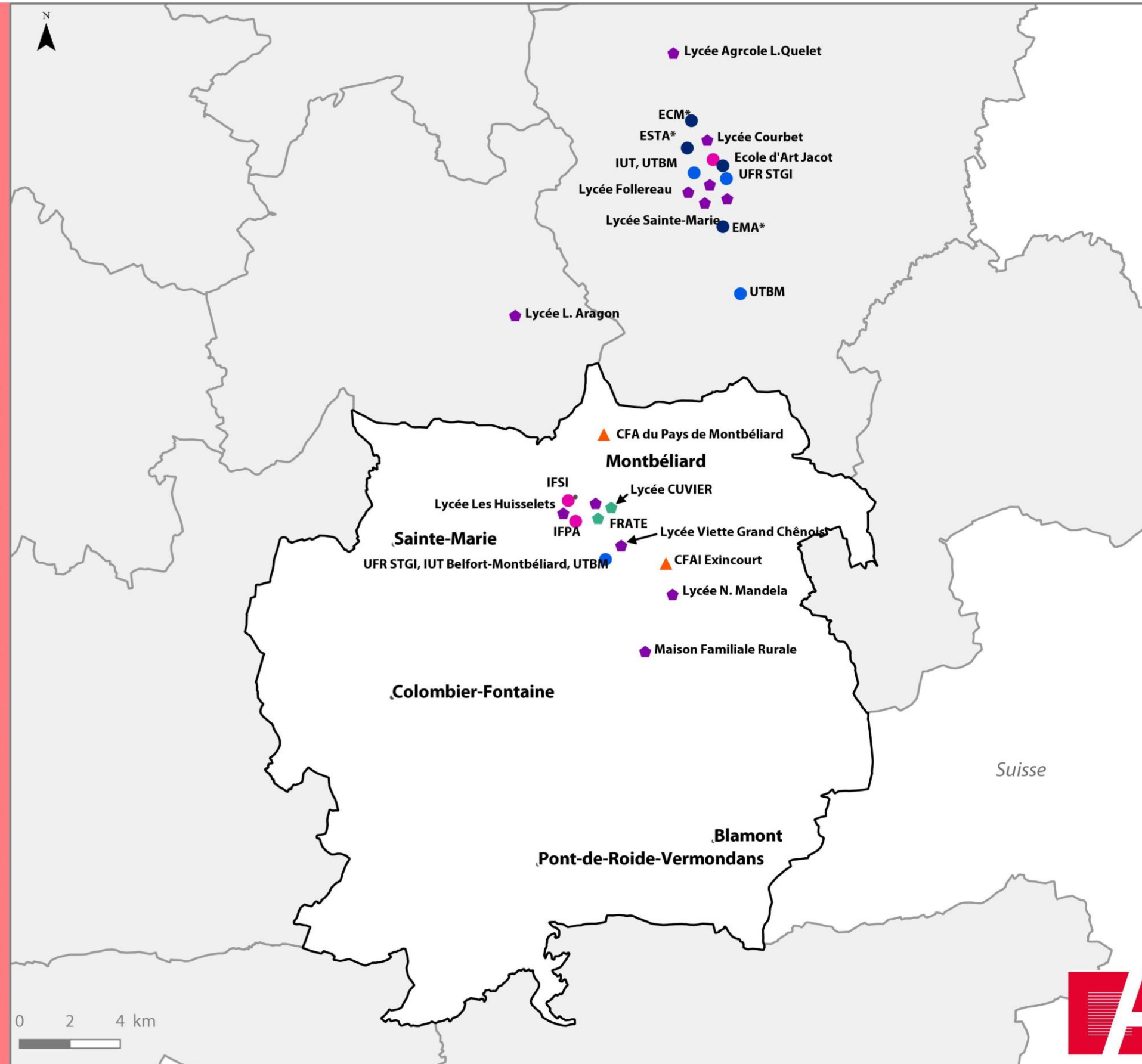


Fond cartographique : Source : ADU, 2016 | IGN®BD Topo 2016 | Traitement: SIG ADU | Réalisation: ADUPM, 2016

Etablissements d'enseignement supérieur

Pays de Montbéliard Agglomération

ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE



Etablissements :

- Etablissement universitaire : UTBM, UFR STGI, IUT
- Autres établissements d'enseignements supérieur
- Lycée offrant une formation d'enseignement supérieur
- ▲ Centre de formation d'apprentis
- Formation dans le domaine de la santé
- Formation continue

*ECM : Ecole de commerce et management

*ESTA : Ecole supérieure des technologies et des affaires

*EMA : Ecole des métiers artistiques

L'action de l'agglomération en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche a débuté à la fin des années 80. L'offre de formation a progressé de manière régulière et propose aujourd'hui 2 universités appartenant à la même communauté d'établissements : l'université de Franche-Comté et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard. Une cinquantaine de formations sont dispensées à Montbéliard, qui accueille le principal campus situé aux Portes du Jura.

L'enseignement supérieur a acquis une belle notoriété aux niveaux régional et national dans les filières techniques telles que l'information et la communication, le design, les filières de l'énergie et des transports et la filière du cuir. Ce succès est lié à des collaborations étroites entre le monde universitaire et le milieu économique local ; une des raisons principales motivant l'investissement de l'agglomération dans l'enseignement supérieur et la recherche.

La culture universitaire se développe par la présence d'une communauté étudiante toujours plus nombreuse. L'offre universitaire est en perpétuelle évolution et accueillera très prochainement une nouvelle école des métiers de la santé.

Plus largement, le Nord Franche-Comté est situé dans un espace où se rencontrent plusieurs pôles d'enseignement supérieur et est au croisement de grands pôles universitaires tels que Lyon, Strasbourg ou Nancy. Le Nord Franche-Comté accueille plus de 7 800 étudiants, dont près de 2 600 étudient à Montbéliard.

Chiffres clés

Eau

1 source principale d'alimentation en eau principale : le captage de Mathay sur le Doubs

Assainissement

23 stations d'épuration des eaux usées
2 communes en assainissement non collectif

Collecte et traitement des déchets

6 déchetteries
1 centre de tri
1 compostière
1 usine d'incinération des ordures ménagères

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

10 cours d'eau principaux
5 plans de prévention des risques d'inondation approuvés ou en cours d'élaboration

Espace Naturel et Paysage

13 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)
3 sites Natura 2000
4 arrêtés préfectoraux de protection de biotopes (APPB)
5 espaces naturels sensibles (ENS)
4 unités paysagères



En résumé

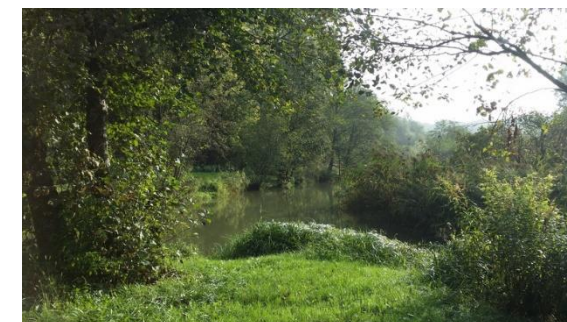
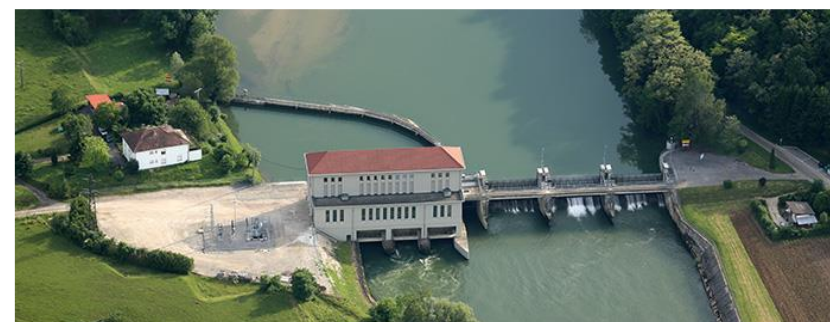
Le territoire du Pays de Montbéliard agglomération se caractérise par une imbrication très forte entre la ville et la nature, en raison d'une urbanisation concentrée en fonds de vallées, le long des cours d'eau. Cette caractéristique en fait un territoire particulièrement sensible au plan environnemental.

Tout d'abord, les biens et les personnes sont fortement exposés au risque d'inondation. Suite à la grande crue de 1990, un ambitieux programme de travaux de protection contre les crues a été engagé. Pour éviter d'augmenter l'exposition humaine aux risques d'inondations, des Plans de Prévention des Risques d'Inondation ont été engagés par l'Etat dans les années 2000. Ils réglementent l'usage des sols en fonction des aléas et de la densité humaine. Implantés en amont des zones urbaines et sur des secteurs localisés, ils démontrent leur efficacité.

Par ailleurs, les rivières ont été le réceptacle des rejets des activités humaines dans l'environnement. Le réseau d'assainissement collectif s'est progressivement développé pour devenir majoritaire dans les communes de l'agglomération. Les 22 stations d'épuration répondent aux exigences réglementaires des directives européennes.

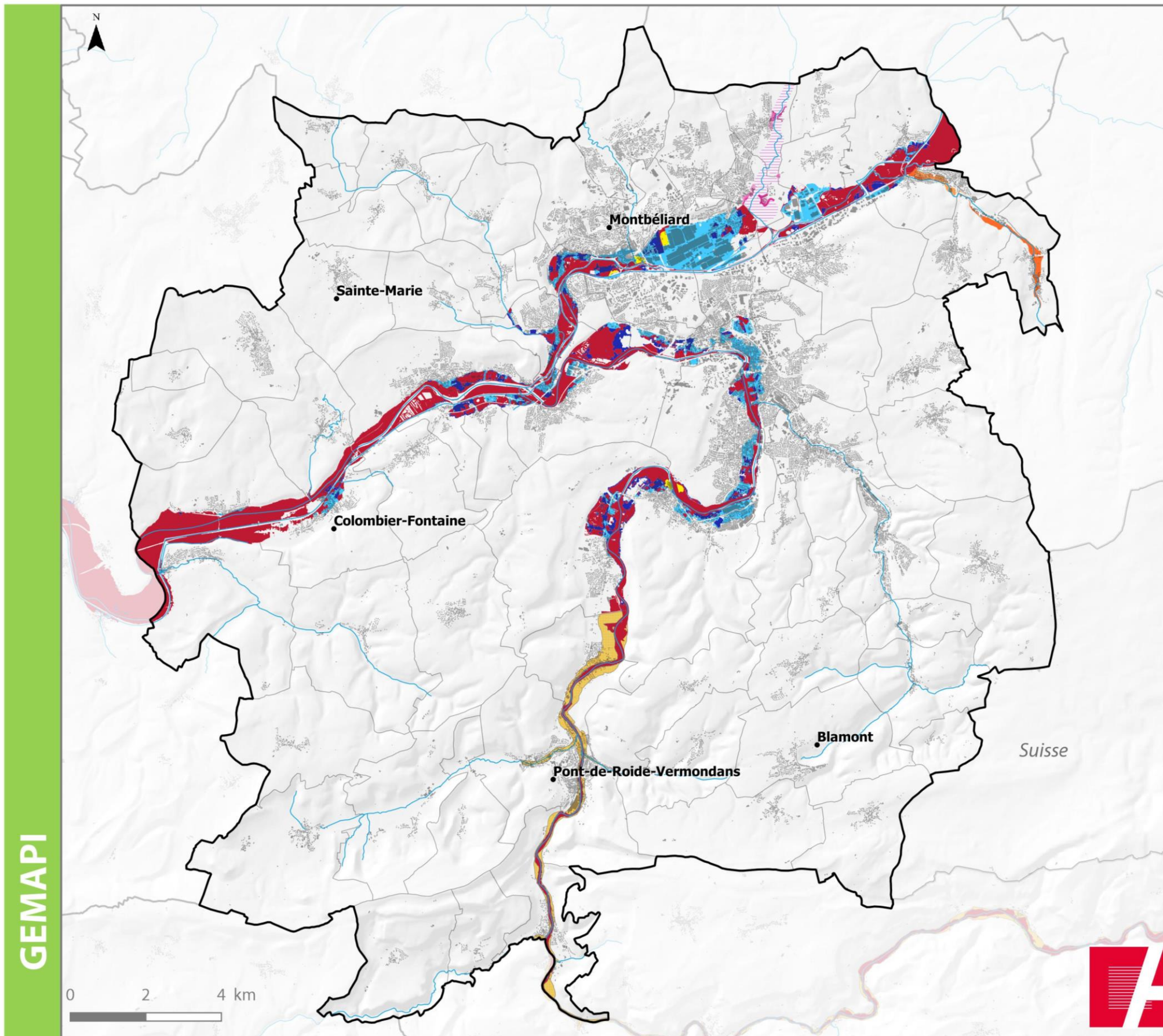
La collecte et le traitement des déchets ménagers se sont également structurés pour diminuer les pressions sur l'environnement. Le tri est organisé sur l'ensemble du territoire sur le principe de l'apport volontaire en point recyclage et de déchetteries. Le traitement des déchets est assuré par plusieurs installations, dont une usine d'incinération.

Enfin, les nombreux espaces aquatiques et humides du territoire constituent des réservoirs de biodiversité à l'échelle régionale. L'importance de la mosaïque paysagère, associée aux systèmes agricoles en polyculture-élevage, permet le maintien d'une large biodiversité. Les lieux les plus sensibles sont protégés par différents dispositifs européens (Natura 2000), nationaux (protection des biotopes), régionaux (réserves régionales comme Brognard) ou départementaux (espaces naturels sensibles). Au-delà de ces protections, les milieux naturels et paysagers s'inscrivent dans des espaces de nature plus ordinaire. Leur préservation dépend de fait d'une gestion intégrée de l'ensemble du territoire et concertée entre les acteurs (collectivités, agriculteurs, aménageurs...).



Zonages des plans de prévention des risques d'inondation

Pays de Montbéliard Agglomération



PPRI Doubs-Allan et Doubs Central, approuvés les 27/05/05 et 28/03/08

- Zone rouge (inconstructible)
- Zone bleu foncé (contrainte de constructibilité forte)
- Zone bleu clair (contrainte de constructibilité faible)
- Règlement spécifique

PPRI Savoureuse approuvé le 08/10/04 (en révision)

- Zone U1 : Contraintes d'urbanisme fortes
- Zone U2 : Contraintes d'urbanisme moyennes
- Zone U3 : Contraintes d'urbanisme faibles
- Zone E : Zone d'expansion des crues

PPRI Doubs-Amont approuvé le 01/06/16

- Zone bleue
- Zone bleue exposée aux ruissellements
- Zone rouge
- Zone rouge exposée aux ruissellements
- Zone de recommandations

Autres zones inondables

Gland (élaboration d'un PPRI prescrit le 26/12/12)

- fort
- moyen

Le territoire se situe à la confluence de plusieurs vallées. Celles-ci ont été traditionnellement investies par des industries qui utilisaient l'énergie hydraulique des cours d'eau. Elles ont vu ensuite se développer progressivement l'urbanisation. Il en résulte une forte exposition des activités humaines aux risques d'inondation dans les lits majeurs de ces cours d'eau.

Afin d'éviter leur aggravation, les pouvoirs publics ont progressivement mis en place, sous l'égide des services de l'Etat, des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) dont les objectifs sont notamment de réglementer l'usage des sols en fonction des aléas et de la pression urbaine. Leurs dispositions constituent des servitudes d'utilité publique s'imposant à tout acte d'aménagement dans les secteurs concernés.

A ce jour, le périmètre de la nouvelle agglomération est couvert par 4 PPRI approuvés :

- PPRI de la Savoureuse (partie du Doubs) approuvé en octobre 2004, et en cours de révision pour intégrer le Territoire de Belfort,
- PPRI Doubs-Allan, approuvé en mai 2005,
- PPRI du Doubs central, approuvé en mars 2008.
- PPRI du Doubs amont, approuvé en juin 2016,

2 autres PPRI sont en cours d'élaboration :

- PPRI du Gland, prescrit en décembre 2012,
- PPRI de la Feschotte, prescrit en décembre 2012.

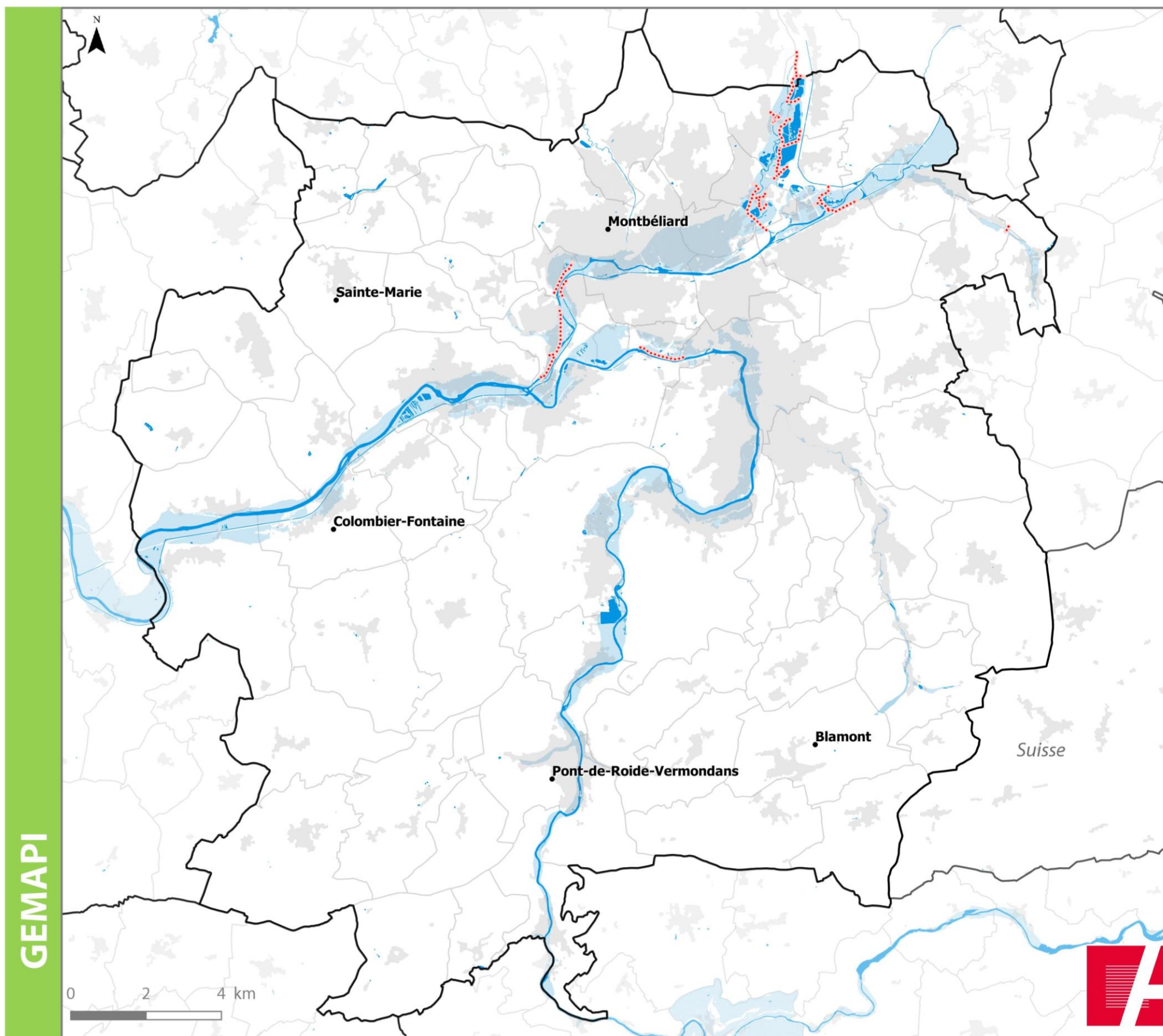
Ces deux derniers ont d'ores et déjà fait l'objet d'études permettant de qualifier les zones impactées, voire le niveau d'aléa préalablement à la définition de règlements



GEMAPI

Ouvrages de protection contre les inondations

Pays de Montbéliard Agglomération



Risque inondation

- Réseau hydrographique
- Zones soumises à un aléa inondation
- Zones artificialisées
- ⋯ Ouvrages de protection contre les inondations (digue, bassin de rétention, etc.)

Suite à la crue de 1990, qui a en particulier paralysé l'activité économique du site de production PSA de Sochaux, un ambitieux programme de travaux de protection contre les inondations a été engagé avec l'édification de digues et de bassins de rétention.

Ces derniers font appel au principe du ralentissement dynamique, l'eau étant détournée dans des bassins successifs en cascade, positionnés dans le lit majeur (en parallèle de l'axe d'écoulement de la rivière). A ce titre, une série de bassins, fonctionnant selon ce principe, a été réalisée dans la basse vallée de la Savoureuse.

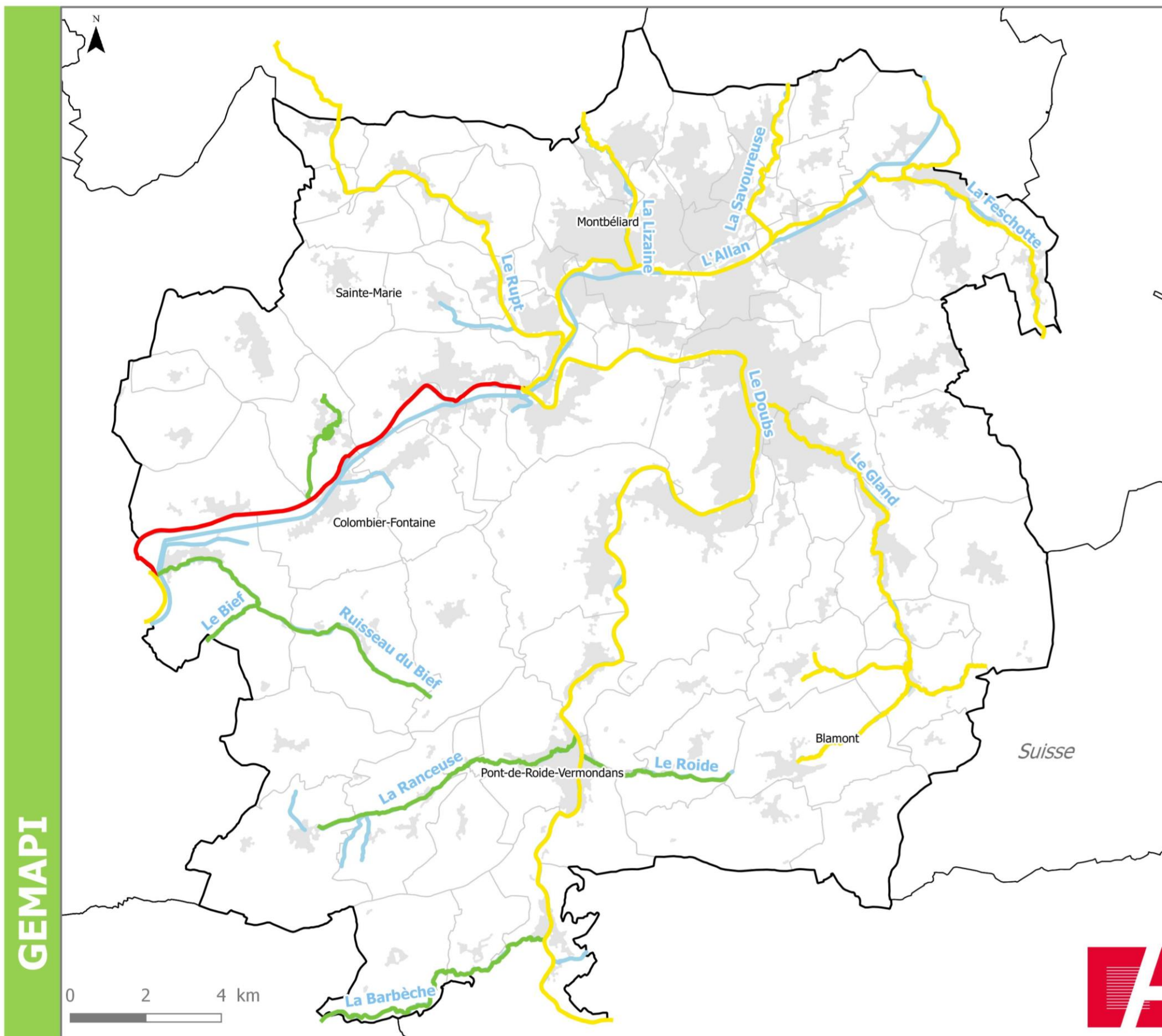
Ces dispositifs, implantés à l'amont des zones urbaines, sont complétés dans l'agglomération de Montbéliard par des protections localisées (endiguements au plus près des zones habitées).

L'agglomération a également édifié des digues dans la basse vallée de l'Allan, sur les communes de Bart, Sainte-Suzanne et Courcelles-lès-Montbéliard qui étaient régulièrement inondées (plusieurs fois par an). Sur le secteur très vulnérable de Feschet-le-Châtel, le lit de la Feschotte a été élargi afin de réduire la fréquence des débordements dans les zones urbaines.

GEMAPI

Qualité des cours d'eau

Pays de Montbéliard Agglomération



Niveau de qualité des eaux superficielles en 2009

- bon
- moyen
- mediocre

Le territoire est parcouru par 11 cours d'eau principaux : le Doubs, l'Allan, la Feschotte, la Savoureuse, la Lizaine, le Rupt, la Barbèche, le Roide, la Ranceuse, le Gland et le Bief.

En application de la directive cadre européenne sur l'eau de 2000, un état des lieux a été réalisé en 2009 afin de qualifier l'état écologique et chimique de ces cours d'eau et de fixer des objectifs de remise en bon état.

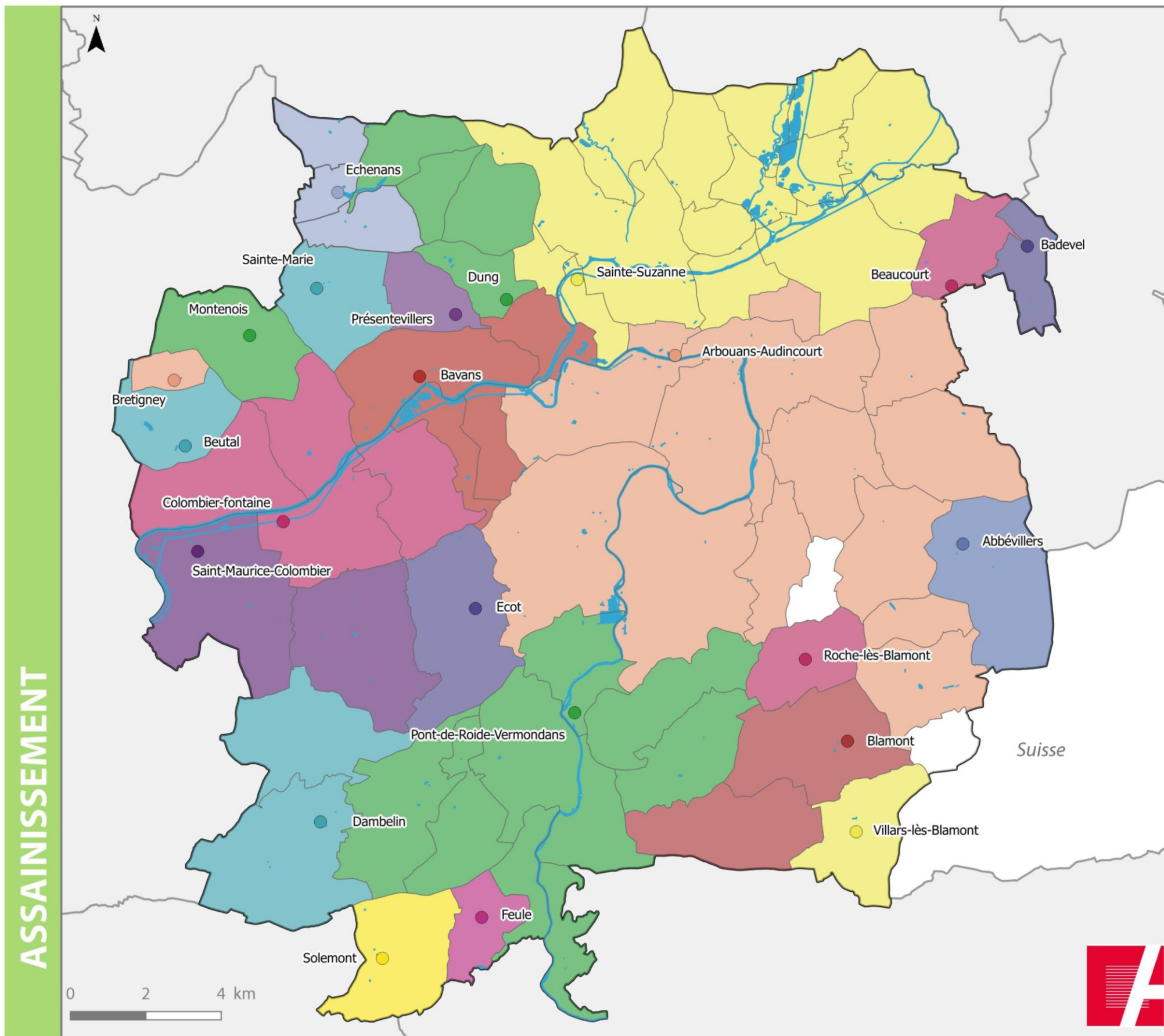
Quatre cours d'eau présentaient alors une bonne qualité environnementale : la Barbèche, le Roide, la Ranceuse et le Bief. Le Doubs (en amont de sa confluence avec l'Allan) et la Lizaine ne présentaient qu'une bonne qualité chimique. Leur état écologique était qualifié de moyen, avec un objectif de remise en état pour 2015.

Les objectifs de remise en bon état sont fixés pour 2021 pour les autres cours d'eau, et échelonnés jusqu'à 2027 pour l'Allan et le Doubs, en aval de sa confluence avec l'Allan, qui présentaient les qualités les plus dégradées.



Stations de traitement des eaux usées

Pays de Montbéliard Agglomération



○ Station de traitement des eaux usées

□ Assainissement non collectif

Une même couleur relie la station de traitement des eaux usées à la zone qu'elle dessert.

L'assainissement collectif est majoritaire dans les communes du territoire. 22 stations d'épuration maillent le territoire et répondront toutes, à la fin des travaux sur Feule-Solemont, aux exigences réglementaires fixées par les directives européennes. Le territoire étant classé en zone sujette à l'eutrophisation, les rejets de phosphore et d'azote doivent être réduits, obligeant à des traitements complémentaires des eaux usées.

Quelques-unes de ces stations sont à saturation ou proches de la saturation.

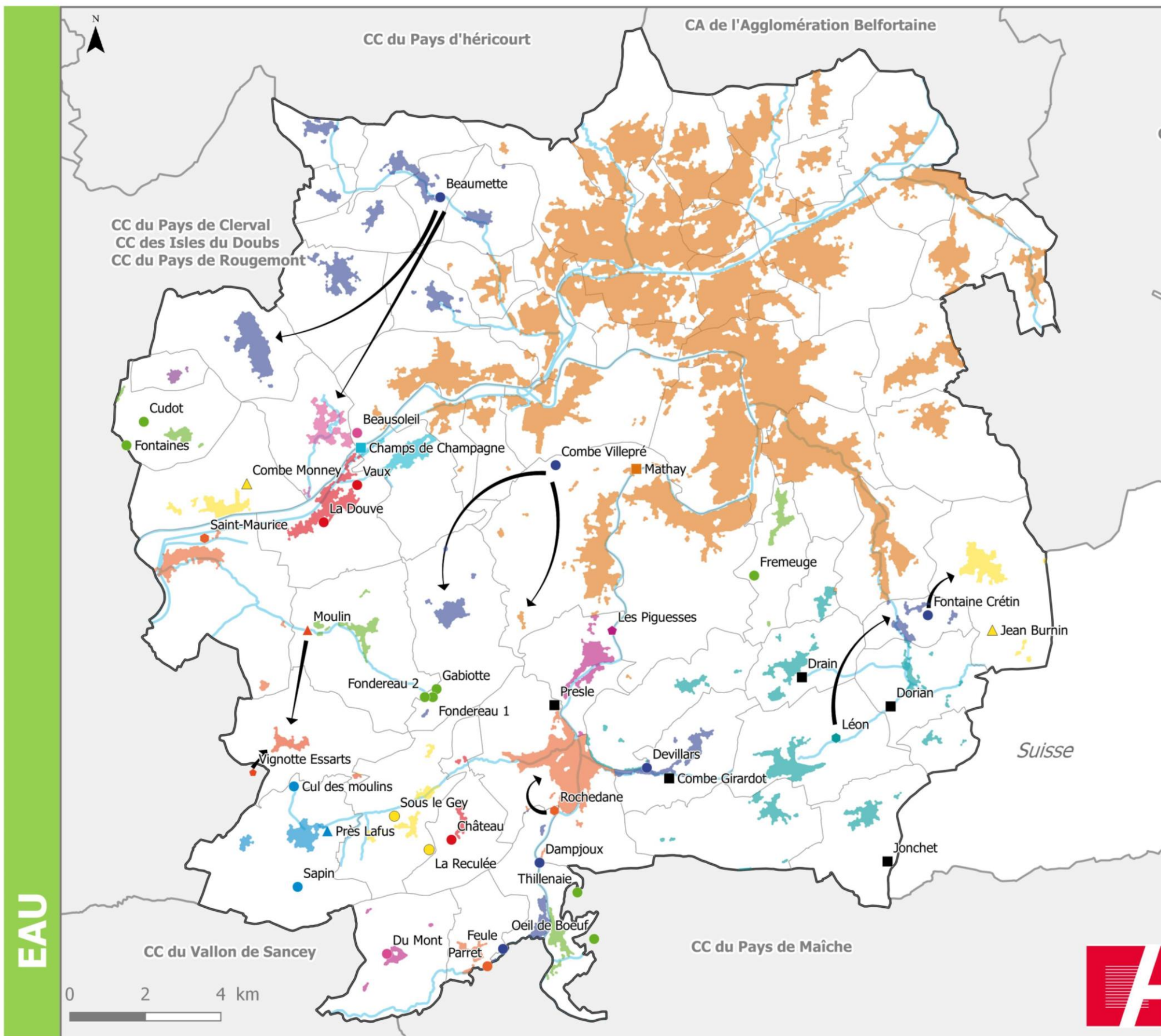
Les stations de Badevel et de Dung le sont pour leur charge (capacité de traitement de la pollution). La démolition de celle de Badevel est d'ores et déjà programmée au profit d'un raccordement à celle de Sainte-Suzanne. Ponctuellement, les stations de Blamont et de Saint-Maurice-Colombier / Villars ont également pu présenter un excédent de charge maximale en entrée par rapport à leurs capacités nominales.

Les quatre stations d'épuration de Badevel, Dung, Montenois et Présentevillers présentent par ailleurs en 2013 un débit moyen supérieur au débit de référence.

50 communes adhèrent parallèlement à un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), concernant en majorité des parties excentrées et réduites de leurs territoires. Seules les communes de Thulay (227 habitants) et Dannemarie (108 habitants) sont pour l'ensemble de leur territoire en assainissement non collectif.

Types de captages d'alimentation en eau potable

Pays de Montbéliard Agglomération



Type d'alimentation en eau potable des communes

- Captage
- Source
- ◇ Puits
- △ Forage
- Abandonné ou en cours d'abandon

La zone alimentée est colorée du même ton que la source qui l'alimente

La production d'eau potable se fait à partir de 46 points d'alimentation : sources, puits, forages, captages d'eau superficielle.

Le captage de Mathay, le seul captage en eau superficielle, représente plus de 80% de la production d'eau avec 27 960 m³/jour en moyenne. Il alimente les habitants de 32 communes, ainsi que ceux de Bondeval en secours. Il assure également une partie de l'approvisionnement de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) et de la Communauté de Communes du Sud Territoire (5 000 m³/j en moyenne, potentiellement 20 000 m³/j en période de sécheresse).

La source de la Beaumette à Issans est la deuxième plus importante ressource en eau avec une production de 1 260 m³/j (5%).

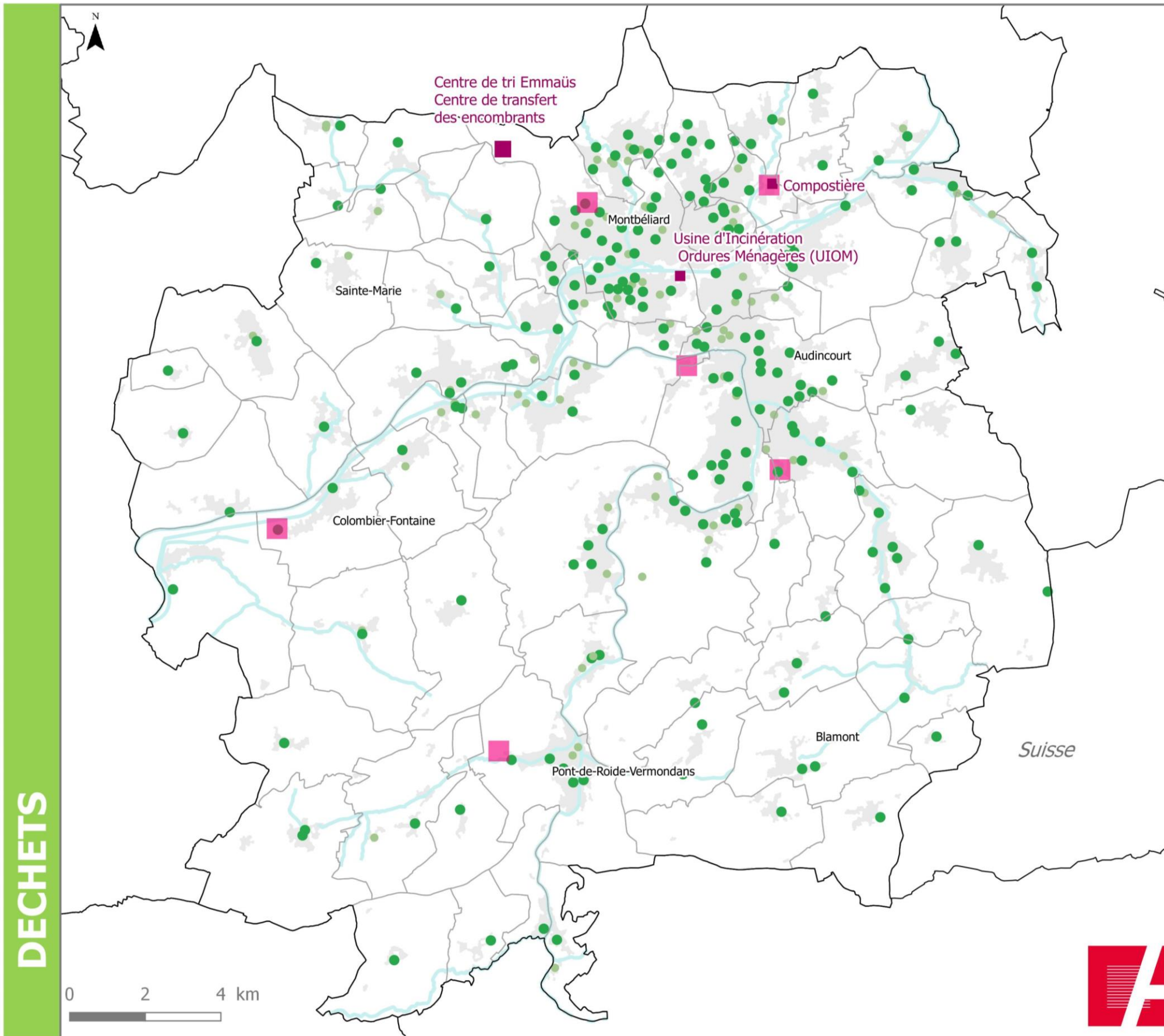
Pour l'ensemble des captages du territoire, la production d'eau potable est de 32 780 m³ par jour.

Du point de vue de la protection des ressources, certains captages sont encore dépourvus de déclarations d'utilité publique nécessaires à leur protection : Beutal, Bondeval, Bourguignon, Colombier-Fontaine, Ecot, Goux-les-Dambelin, Rémondans-Vaivre et Solemont. De plus, la source de la Beaumette à Issans fait partie des captages identifiés comme prioritaires à protéger par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée. Par ailleurs, ce schéma a également retenu le captage en eau de surface de Mathay comme prioritaire pour la mise en œuvre d'un programme de restauration et de protection à l'échelle de son aire d'alimentation, notamment eu égard à la présence ponctuelle de pesticides dans ses eaux brutes.

EAU

Installations de collecte et de traitement des déchets

Pays de Montbéliard Agglomération



Type d'installation

- Déchetterie
- Centre de tri
- Autre installation (UIOM, encombrants, etc)
- Point R
- Emplacement isolé

Complémentaire à la collecte des ordures ménagères, le tri des déchets est organisé dans l'ensemble du territoire sur le principe de l'apport volontaire en point recyclage (Point R) ou en déchetterie.

Les points recyclages sont équipés, a minima, de conteneurs pour le verre, le papier, le carton et le flaconnage. Ce réseau couvre l'ensemble du territoire, à raison d'environ un point pour 750 habitants. Il est complété par des implantations de conteneurs à verre isolés.

Les déchetteries sont, quant à elles, au nombre de 6, situées à Colombier-Fontaine, Montbéliard, Pont-de-Roide-Vermondans, Seloncourt, Vieux-Charmont et Voujeaucourt. Elles permettent d'y déposer déchets verts, gravats, bois, encombrants, ferraille, produits toxiques, ... Une déchetterie mobile fonctionne également pour 16 communes de l'agglomération avec des fréquences variables.

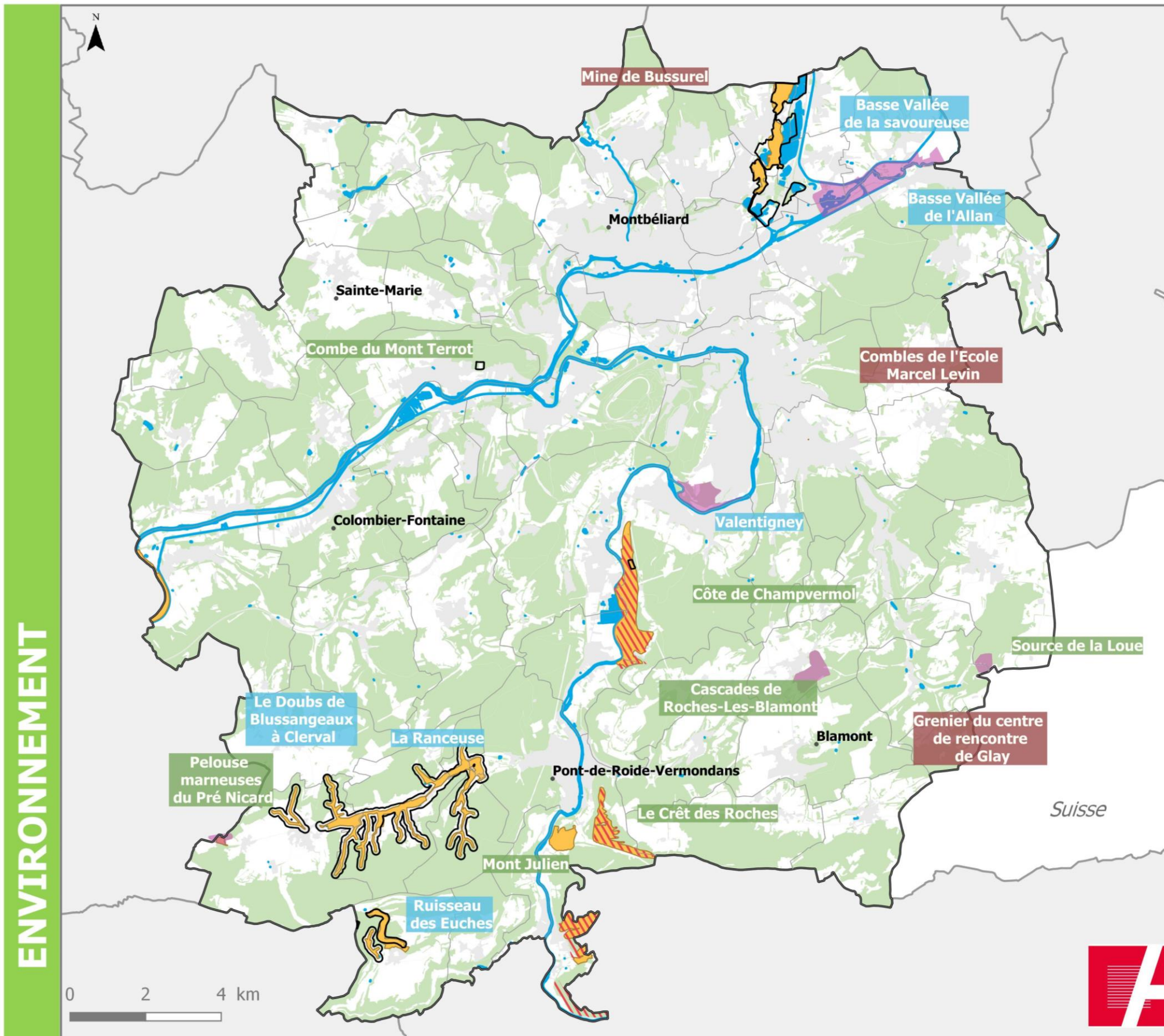
Le traitement des déchets ainsi collectés s'appuie sur les installations suivantes :

- L'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) du Pays de Montbéliard qui traite les déchets de l'ensemble du territoire ainsi que des communautés de communes des Isles du Doubs et de Saint-Hippolyte. Sa capacité théorique est de 56 000 tonnes par an,
- Le centre de tri Emmaüs, ouvert depuis 1989 et titulaire d'un marché public pour le tri des papiers et cartons (plus de 6 200 tonnes traitées en 2012), ainsi que de la ferraille et des pneus (1 350 tonnes),
- La compostière de Vieux-Charmont depuis 1994, où plus de 10 000 tonnes de déchets verts sont traitées annuellement (11 000 en 2012),
- Le centre de transfert des encombrants de Montévillers à Montbéliard qui, depuis 2003, permet le tri et le broyage des encombrants et du bois (en 2012, 8 340 tonnes traitées dont 1/3 de bois).

DECHETS

Espaces naturels protégés

Pays de Montbéliard Agglomération



Zonages réglementaires

Réserves Naturelles Régionales

- Arrêtés de Protection de Biotope
- Zones natura 2000
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Espaces Naturels Sensibles

Enjeux écologiques

- Mont Julien** Pelouses sèches, corniches, ravins
- La Ranceuse** Cours d'eau, vallée alluviale
- Mine de Bussurel** Chiroptères (chauves-souris)

Occupation du sol

- Surfaces artificialisées
- Zones forestières
- Zones humides

Les sites naturels remarquables font l'objet de mesures d'inventaires et de protections divers qui recoupent parfois les mêmes espaces.

Les sites Natura 2000 sont des espaces protégés au niveau européen pour la rareté ou la fragilité de leurs espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Les arrêtés préfectoraux de protection des biotopes réglementent certaines activités pouvant générer des dérangements importants ou des atteintes à l'habitat d'espèces protégées.

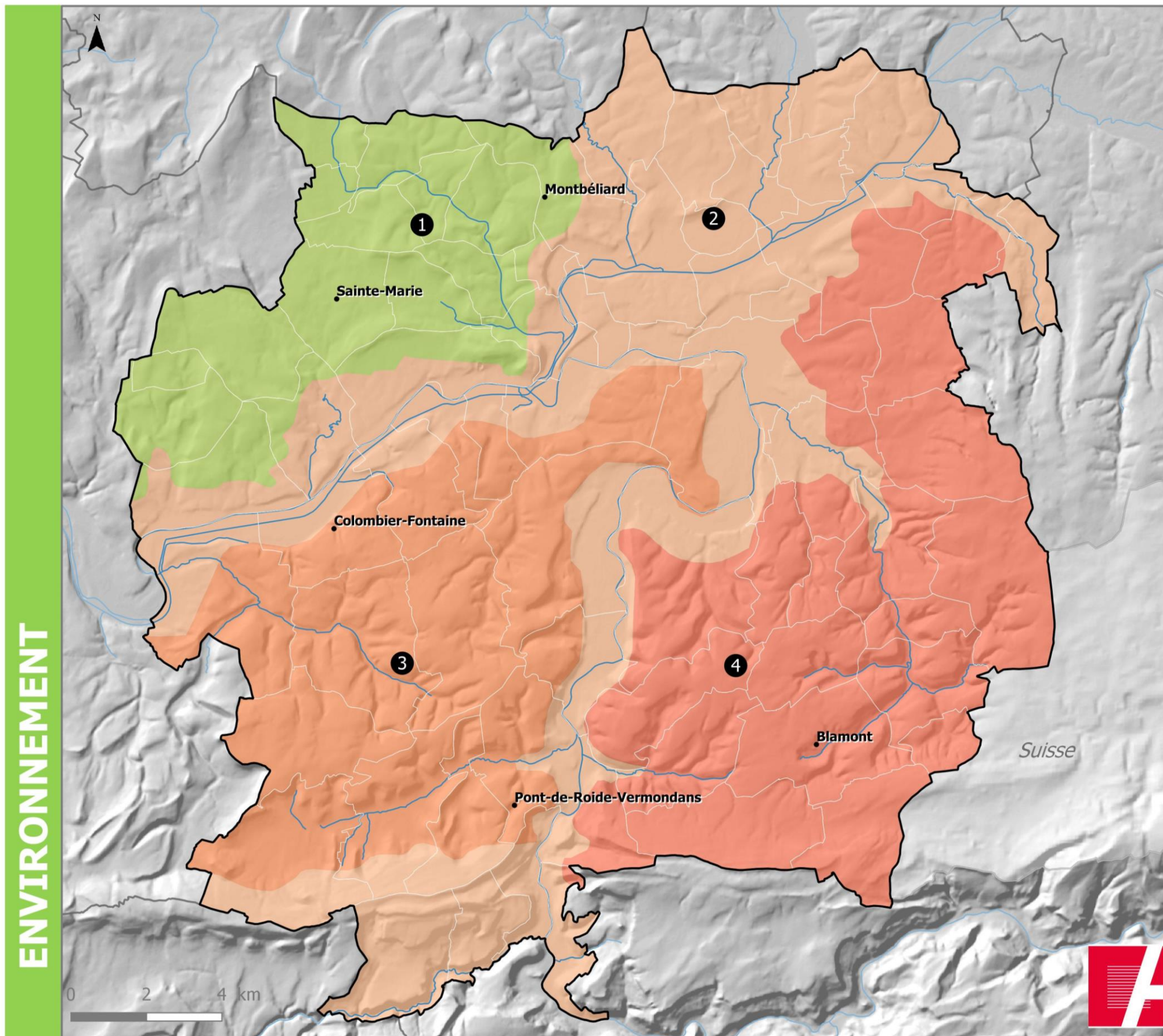
Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont été classés par le conseil départemental du Doubs dans l'objectif de concilier ouverture au public et gestion conservatoire des enjeux écologiques. A ces fins, les ENS sont dotés d'un plan de gestion, mais leur classement ne s'accompagne pas d'un volet réglementaire.

Au-delà de ces sites remarquables et protégés, la biodiversité se développe et s'inscrit également dans des espaces de nature plus ordinaire. La préservation des milieux et des espèces dépend de fait d'une gestion intégrée de l'ensemble du territoire.



Unités paysagères

Pays de Montbéliard Agglomération



Noms

1. Plaine et vallée du Rupt
2. Vallées industrielles urbanisées
3. Plateaux d'Ecot
4. Plateaux de Blamont-Hérimoncourt

La carte des unités paysagères est issue d'un travail du groupe « qualité des espaces » mené dans le cadre de l'élaboration du SCoT à partir de l'Atlas des paysages de Franche-Comté. L'interprétation du groupe, avec l'appui de l'expertise de l'ADU, a permis de cerner 4 unités paysagères distinctes :

- La première unité paysagère correspond aux vallées industrielles anciennes qui ont connu un développement urbain très fort aux XIX^{ème} puis au XX^{ème} siècle.
- La plaine et la vallée du Rupt se caractérise par un réseau de collines calcaires aux pentes relativement douces ponctuées de bourgs et de villages relativement étendus et ceinturés par de grands espaces ouverts.
- Les plateaux entre les montagnes du Lomont et vallée du Doubs et de l'Allan sont l'ensemble le plus rural du Nord Doubs. Les paysages sont constitués de prairies dans lesquelles sont essaimés des villages ou des hameaux, unités urbaines les plus petites du territoire.
- Les plateaux de Blamont-Hérimoncourt constituent comme l'unité 3 un palier surplombant la vallée. Les pentes assez faibles sont très ouvertes avec des reliefs boisés qui redescendent vers les vallées. Des villages et bourgs assez développés et souvent situés à la croisée de chemins.

Ces unités paysagères sont issues d'une analyse paysagère considérant les 3 grandes dimensions du paysage. La première révèle des caractéristiques physiques des paysages naturels et urbains du territoire (grandes unités, lignes de forces, éléments remarquables). La seconde dimension relève de la perception sensible. Elle identifie les paysages sensibles à la vue, c'est-à-dire les plus perceptibles depuis des points ou axes. La dernière dimension concerne les représentations sociales et culturelles des paysages. Elle met en évidence une agglomération inscrite dans une hybridation de l'histoire rurale et industrielle d'une part et dans l'alternance entre le catholicisme et le protestantisme d'autre part.



L'agence de développement et
d'urbanisme du pays de Montbéliard

8, avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél : +33 (0)3 81 31 86 00

www.adu-montbeliard.fr

Directeur de publication : Charles BERGOUNIOUX
Réalisation : Samuel WIDMER, Marie PERNEY,
Raphaël ZAUGRA, Nathaly DEMUTH, Philippe BOZON,
José PEREIRA, Marie DI GERMANIO,
Magali STANOJEVIC
Cartographie : ADU
CODE ISSN 1766-60-58 Etudes de l'ADU